



L'insertion des diplômés des grandes écoles

Résultats de l'enquête 2015

Réalisée entre janvier et mars
par 173 grandes écoles membres de la CGE

Juin 2015

Cette vingt-troisième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés des grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2015. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.



Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensai) et la Conférence des grandes écoles (CGE).
La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Véronique Guyon de l'Ensai et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.

Sommaire

Avant-propos



L'enquête insertion des jeunes Diplômés de la Conférence des Grandes Écoles s'est révélée, au fil du temps, être un excellent miroir reflétant les fluctuations, les crises et les changements qui s'opèrent au sein des entreprises et du monde économique en général. En 2015, cette vingt-troisième édition ne déroge pas à la règle. Les différents indicateurs étudiés de longue date, après quelques années de turbulences, sont stables. Peu de variations de tendances entre 2014 et 2015.

Avec un taux de réponse de 71,5 %, 53 000 questionnaires traités et 173 écoles participantes, la fiabilité des résultats est, une fois encore, très significative. Globalement, nous notons peu d'évolution par rapport à 2014. Le taux net d'emploi des jeunes diplômés oscille autour de 80 % (80,6 %). L'entrée dans la vie active est rapide puisque plus de 50 % de nos élèves ont trouvé un emploi avant la sortie de leur école et 75 % moins de deux mois après.

Par essence, les grandes écoles sont proches des entreprises et des acteurs de la vie économique. Les jeunes diplômés 2015 changeront plusieurs fois de métier au cours de leur carrière. Nous nous employons à développer leurs talents, à cultiver leur créativité et leur adaptabilité. De 15 à 20 % d'une promotion commencent une carrière à l'étranger, tremplin par excellence, preuve également de l'employabilité.

Pour terminer cet avant-propos, je souhaiterais insister sur une situation qui reste anachronique en 2015. Avec un taux de féminisation des écoles variant entre 30 et 66 %, cette année encore, on peut déplorer la persistance de fortes différences entre l'insertion des hommes et des femmes. Dans la guerre des talents, les entreprises doivent se révéler responsables et favoriser les fécondes diversités. Les femmes, quant à elles, doivent « fourbir leurs armes », gérer leur carrière, développer leurs réseaux, se soutenir, s'autoriser à réussir. Je formule un vœu : qu'il ne soit plus nécessaire de distinguer hommes et femmes dans les futures enquêtes insertion !

Bernard Ramanantsoa
Président de la Commission Aval
Directeur Général de HEC Paris



L’Ensai

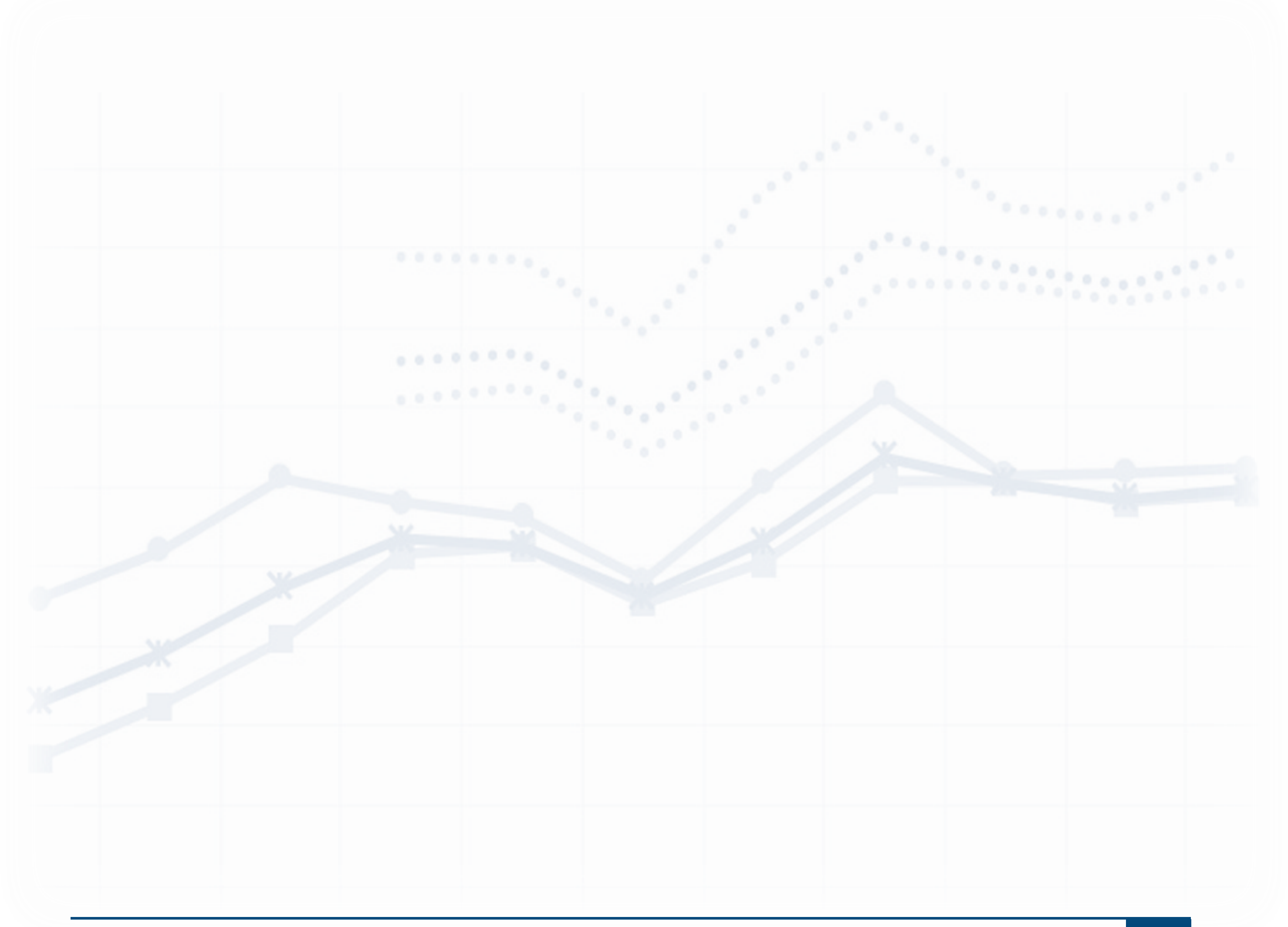
Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l’Ensai est aujourd’hui la seule école d’ingénieurs spécialisée dans la conception, le traitement et l’analyse de l’information. S’appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l’école donne à ses étudiants des compétences unanimement reconnues par les entreprises.

Grâce à ses filières de spécialisation de 3e année, les diplômés de l’Ensai se positionnent aujourd’hui dans des secteurs d’activité aussi variés que la banque-assurance, l’industrie, le secteur de la santé, l’informatique ou le secteur tertiaire. La thématique du big data est au cœur des enseignements de l’école, avec en particulier une filière de 3e année et un master international. L’école forme, pour près de deux tiers de ses étudiants, des ingénieurs, qui trouveront un emploi dans le secteur privé. Elle forme également les attachés statisticiens, qui rejoindront la fonction publique à l’issue des deux premières années de scolarité, l’Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) ou un service statistique ministériel. Les attachés ont ensuite la possibilité d’accéder au diplôme de Master de statistique publique, délivré par l’école et co-habilité avec l’Université de Rennes 1, soit en formation complémentaire, soit au titre d’une formation continue diplômante.

L’Ensai, membre de la CGE, a souhaité mettre ses compétences au service de l’enquête insertion de la Conférence des grandes écoles. Cela permet aujourd’hui de garantir l’utilisation des méthodes scientifiques les mieux adaptées pour le déploiement de l’enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d’une année sur l’autre. Réalisée par chacune des écoles auprès de ses diplômés, l’enquête est coordonnée par l’Ensai depuis maintenant plus de 10 ans. Sans une mobilisation forte de chacune des écoles, les taux de réponse à l’enquête ne seraient pas aussi élevés, et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant pour l’enquête insertion, et un grand merci à Véronique Guyon et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.

Renan Duthion
Directeur de l’Ensai

L'enquête 2015
sur l'insertion des jeunes diplômés



1. 23 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des grandes écoles

Qui est concerné ?

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des deux dernières promotions de niveau master (bac + 5) des grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE qui n'ont pas suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.
Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête, elle dispose de ses propres données et de ses propres résultats. Les regroupements d'écoles (écoles d'agriculture, écoles de chimie de la Fédération Gay-Lussac, …) les retraitent également à leur propre niveau.
Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme à partir de laquelle ont été obtenus les résultats présentés dans ce document.

L'objectif

Ces enquêtes s'intéressent à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés.

Méthodologie

Le principe de base consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Pour la dernière promotion sortie, l'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-janvier et fin mars[1], quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. Cette contrainte induit des différences entre les écoles. L'ancienneté sur le marché du travail peut varier d'une école à l'autre. La date de référence de sortie de l'école est (arbitrairement) celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, les deux tiers des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre. La grande majorité des diplômés des grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête pour la dernière promotion.
Pour l'avant-dernière promotion – ***c'est une nouveauté*** - une date de référence a été définie à partir de l'enquête 2015 : l'insertion est mesurée au 1er décembre n-1, permettant d'obtenir des indicateurs à 12-15 mois (plutôt qu'à 15-18 mois auparavant) après la sortie de l'école. En mettant progressivement en application la loi ESR (Fioraso) de juillet 2013, les indicateurs ainsi calculés deviennent comparables à ceux publiés par les universités (à partir de la promotion 2013 enquêtée 12-15 mois après la sortie).

Privilégier la comparaison

La première question d'un directeur découvrant les résultats de son école sera : « Les résultats sont-ils bons ou mauvais ? ». Il lui sera possible de répondre à cette question en les comparant avec ceux des années précédentes ou ceux des écoles de même type.

Tirant profit de plus de vingt ans d'existence de l'enquête, nous utiliserons la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (managers et ingénieurs), selon le sexe des diplômés, …

Mode de collecte

L'enquête a été lancée la première fois en janvier 1993, avant le développement de l'Internet. La CGE fournissait des outils d'époque : questionnaires sous Word, logiciels de traitement sous Access, transmission des résultats sous Excel. Les écoles envoyaient des tableaux de résultats que l'Ensai agrégeait. Depuis 2011, l'Ensai fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline) que la CGE met à disposition gratuitement pour chaque école.

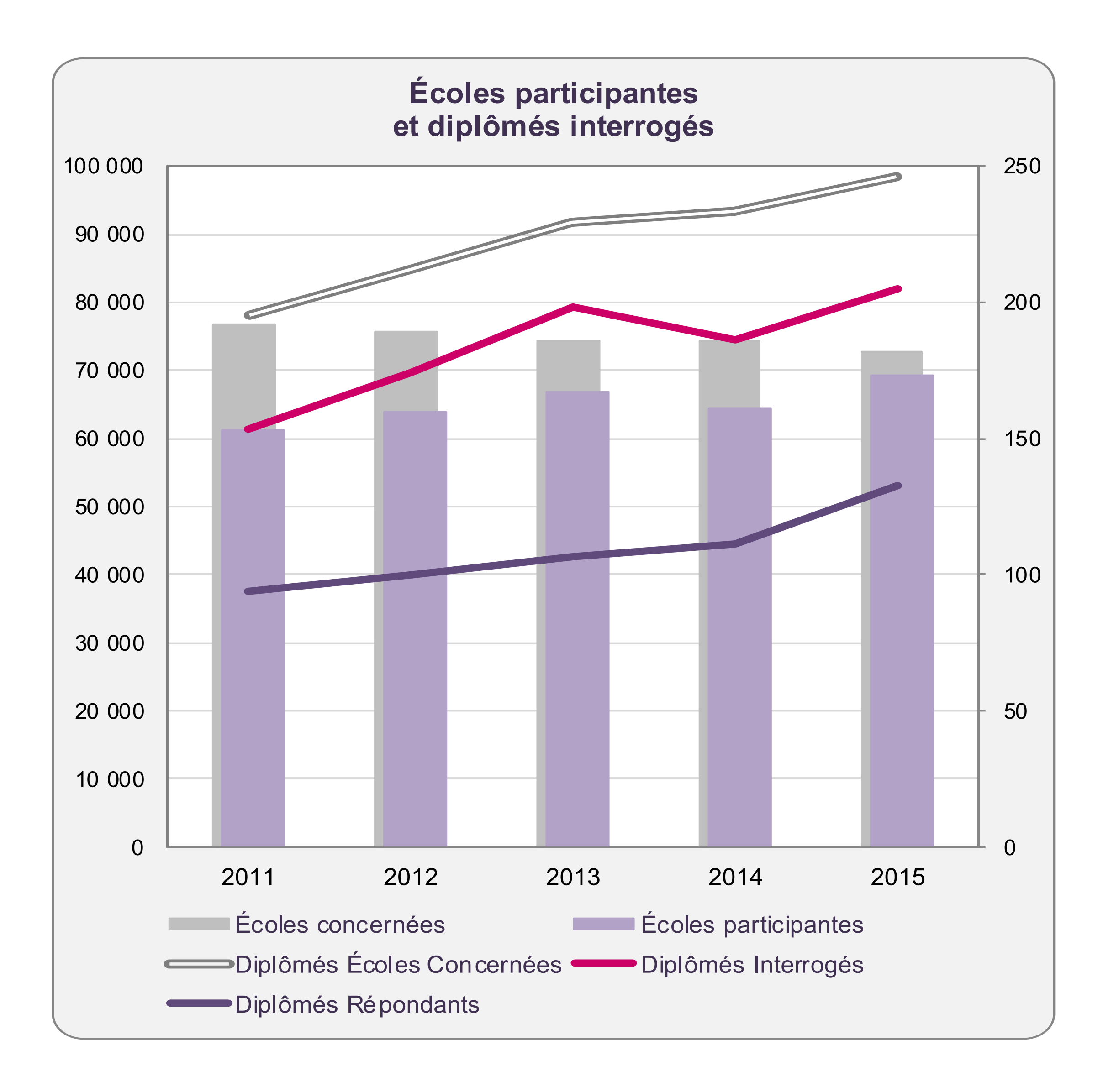
[1] [1] Les indicateurs fondés sur une date de sortie de l'école présentent une fausse objectivité dans la mesure où cette date ne peut être que conventionnelle et varier selon les individus appartenant à la même promotion d'une même école. De la même façon, le critère de "durée de recherche d'emploi" est trop ambigu pour comparer les écoles entre elles. Il n'a de sens dans nos travaux seulement parce que nous nous efforçons chaque année de reproduire les conditions de réalisation de l'enquête de l'année précédente et que nous nous en tenons à des grands groupes.

2. Évolution du nombre d'écoles participantes et de diplômés ayant répondu

Depuis 2011, le nombre d'écoles participantes à l'enquête est passé de 153 à 173, soit, en 2015, 94 % des grandes écoles concernées et 82 000 jeunes contactés.

Le nombre de répondants à l'enquête appartenant aux deux dernières promotions continue de croître en 2015. Il a progressé de près de 19 % par rapport à l'an dernier, passant de 44 503 à 52 929 questionnaires exploitables (le nombre d'écoles participantes passant de 161 en 2014 à 173 en 2015).

La proportion des réponses exploitables rapportée au nombre d'individus contactés a progressé entre 2014 et 2015, passant de 60 % à 64 %. Globalement 6 diplômés sur 10 répondent à l'enquête.



Sur la période, les cohortes d'élèves ont beaucoup augmenté : l'effectif moyen d'élèves par école a augmenté de 20 % en 4 ans. Le nombre de réponses a augmenté en conséquence mais, surtout, cet accroissement a été obtenu grâce à une meilleure participation des diplômés, résultat du travail des écoles pour les inciter à répondre au questionnaire.

3. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2015

Taux de réponse et couverture de l'enquête 2015

Promotion 2014	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles « autres »	*Ensemble*
Nombre d'écoles concernées	142	32	8	182
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	*32 125*	*16 646*	*1 248*	*50 019*
Nombre d'écoles ayant participé	**136**	**30**	**6**	***172***
Proportion d'écoles participant à l'enquête	*95,8%*	*93,8%*	*75,0%*	*94,5%*
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	**27 091**	**16 014**	**821**	***43 926***
Nombre de questionnaires exploitables [R]	**20 425**	**10 367**	**601**	***31 393***
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	***75,4%***	***64,7%***	***73,2%***	***71,5%***
Taux de couverture (réponses exploitables /Ensemble des Diplômés) (R / T)	*63,6%*	*62,3%*	*48,2%*	*62,8%*

Promotion 2013	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles « autres »	*Ensemble*
Nombre d'écoles concernées	142	32	8	182
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	*30 668*	*16 346*	*1 324*	*48 338*
Nombre d'écoles ayant participé	**132**	**26**	**6**	***164***
Proportion d'écoles participant à l'enquête	*93,0%*	*81,3%*	*75,0%*	*90,1%*
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	**25 060**	**12 243**	**772**	***38 075***
Nombre de questionnaires exploitables [R]	**15 720**	**5 391**	**425**	***21 536***
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	***62,7%***	***44,0%***	***55,1%***	***56,6%***
Taux de couverture (réponses exploitables /Ensemble des Diplômés) (R / T)	*51,3%*	*33,0%*	*32,1%*	*44,6%*

Ensemble promotions 2013 et 2014	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles « autres »	*Ensemble*
Nombre d'écoles concernées	142	32	8	182
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	*62 793*	*32 992*	*2 572*	*98 357*
Nombre d'écoles ayant participé	**137**	**30**	**6**	***173***
Proportion d'écoles participant à l'enquête	*96,5%*	*93,8%*	*75,0%*	*95,1%*
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	**52 151**	**28 257**	**1 593**	***82 001***
Nombre de questionnaires exploitables [R]	**36 145**	**15 758**	**1 026**	***52 929***
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	***69,3%***	***55,8%***	***64,4%***	***64,5%***
Taux de couverture (réponses exploitables /Ensemble des Diplômés) (R / T)	*57,6%*	*47,8%*	*39,9%*	*53,8%*

Les « écoles autres » regroupent des formations très hétérogènes : journalisme, communication, architecture, design…

Pour la promotion 2014, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 75,4 %, soit 63,6 % de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2014 des écoles membres de la CGE.

Taux de réponse selon le sexe et le type d'école

Enquête 2015 (Taux de réponse)	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Homme	Femme	*Ensemble*	Homme	Femme	*Ensemble*	Homme	Femme	*Ensemble*
Promotion 2013	60,5%	68,2%	62,7%	45,0%	43,0%	44,0%	56,4%	56,8%	56,6%
Promotion 2014	**73,3%**	**80,5%**	***75,4%***	**64,6%**	**64,8%**	***64,7%***	**70,8%**	**72,6%**	***71,5%***

4. Participation à l'enquête

Cette année, le taux de réponse des diplômés des 2 dernières promotions a nettement progressé.

D'une part, le nombre d'écoles participantes est passé de 161 en 2014 à 173 écoles en 2015. D'autre part, le taux de réponse des diplômés est passé de 59,8 % à 64,5 % : pour les nouveaux diplômés il est passé de 67,2 % à 71,5 % et pour l'avant-dernière promotion de 50,9 % à 56,6 %. Il est important d'avoir l'adhésion la plus large des écoles, comme cette année, pour obtenir des résultats fiables, car il existe un « effet de grappe[2] » substantiel, les écoles ayant une forte spécificité.

Dernière promotion, interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : sept jeunes sur dix ont répondu à l'enquête

Le taux de réponse des nouveaux diplômés augmente franchement en 2015 : il passe de 67,2 % l'an dernier à 71,5 % cette année. Il est plus élevé chez les ingénieurs et les écoles « Autres » que chez les managers.
Le nombre de répondants a, quant à lui, progressé de 15 %.
Le taux de couverture progresse en conséquence : il passe de 57 % en 2014 à près de 63 % en 2015.

Avant-dernière promotion, interrogée sur sa situation au 1er décembre 2014 : un taux de réponse proche de 57 %

Les diplômés de l'avant-dernière promotion se sont montrés moins enclins à répondre à l'enquête. Ce phénomène est accentué par le fait que 8 écoles n'ont interrogé que leur dernière promotion, concentrant leur effort de collecte sur la dernière promotion sortie.

Cependant, le taux de réponse progresse de 50,9 % en 2014 à 56,6 % en 2015 et le taux de couverture passe de 38,0 % à 44,6 %. Ces résultats sont suffisants pour pouvoir publier des indicateurs d'insertion à 12-15 mois, mais le taux de couverture de l'avant-dernière promotion doit encore être amélioré pour permettre de réaliser des analyses statistiques totalement fiables.

Les données de la promotion 2014 sont de ce fait privilégiées dans la suite du rapport.

5. Caractéristiques de la population interrogée

Des études d'ingénieurs à dominante masculine

La proportion de femmes parmi les ingénieurs reste stable autour de 30 % des effectifs.
Les ingénieurs-femmes se répartissent différemment selon les écoles :

- 20 écoles d'ingénieurs (sur 137) dépassent la proportion de 60 % de femmes et forment 25 % des ingénieurs-femmes et seulement 5 % des ingénieurs-hommes.
- 30 écoles d'ingénieurs accueillent au moins 50 % de femmes et diplôment à elles seules 35 % des ingénieurs-femmes, et 9 % des ingénieurs-hommes.
- À l'opposé, 8 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 10 %.

Répartition égalitaire des managers

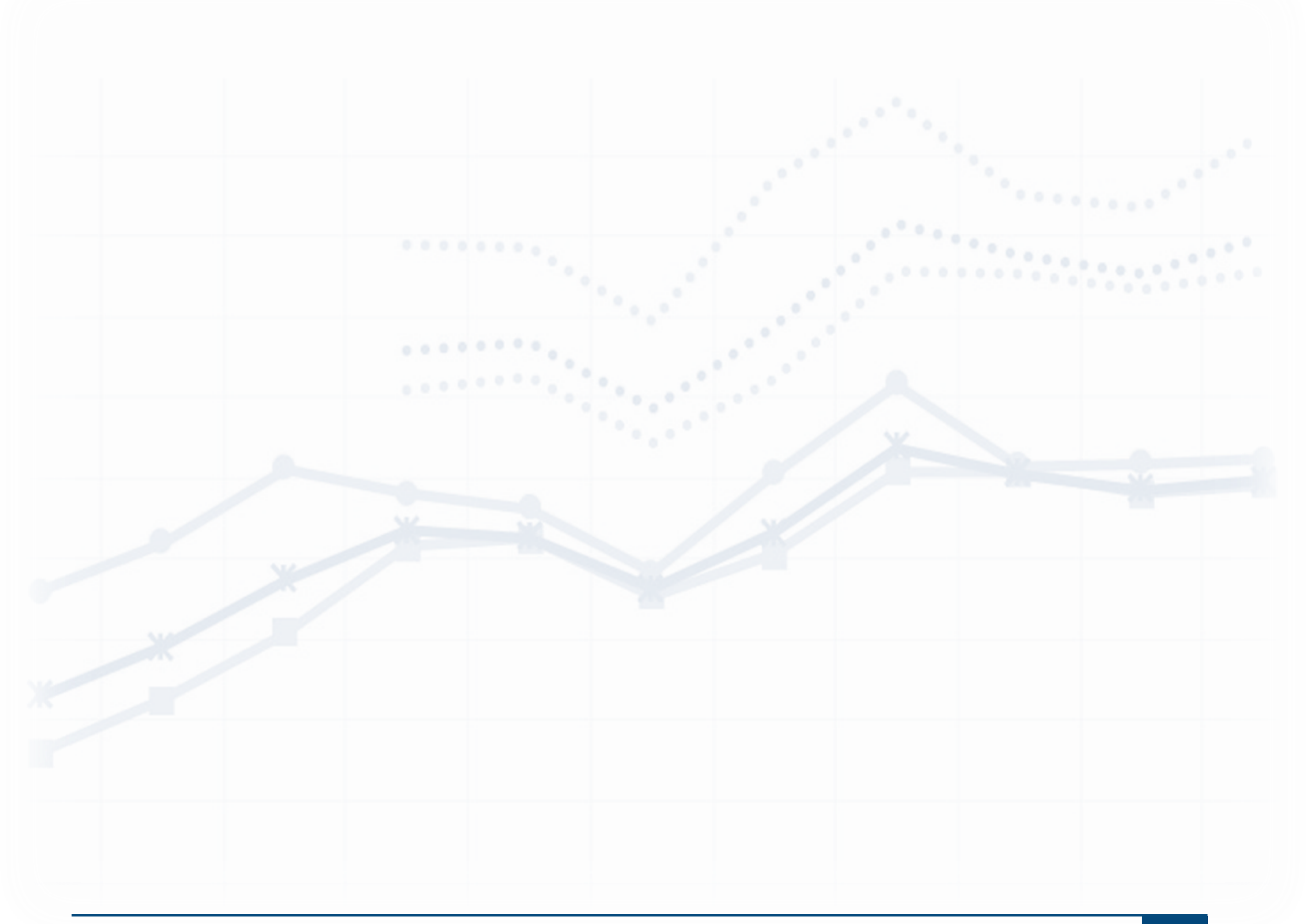
Les femmes représentent la moitié des nouveaux diplômés des écoles de management. La part des femmes au sein des écoles de management varie entre 30 % et 60 %.

Les écoles « Autres », les plus féminisées

Les écoles « Autres » sont les plus féminisées avec 2/3 de femmes.

[2] L'effet de grappe : les caractéristiques des diplômés sortant de la même école sont très proches (formation, secteurs d'activité, etc…). Selon qu'une école (ou grappe) participe ou ne participe pas à l'enquête, c'est un paquet de réponses assez semblables qui s'ajoute ou se soustrait à l'ensemble. Cela influe beaucoup plus sur les résultats finaux que la disparition ou l'apparition « aléatoire » d'un même nombre de réponses.

Situation des jeunes diplômés et principaux indicateurs d'insertion



1. Activité des diplômés : évolution entre les enquêtes 2014 et 2015

	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
Année d'enquête	*2014*	*2015*	*2014*	*2015*	*2014*	*2015*
***Dernière** promotion*	*Promo 2013*	*Promo 2014*	*Promo 2013*	*Promo 2014*	*Promo 2013*	*Promo 2014*
En activité professionnelle	62,6%	**63,4%**	69,7%	**72,3%**	64,9%	**66,3%**
Volontariat	3,6%	**2,4%**	6,1%	**3,5%**	4,4%	**2,8%**
Création d'entreprise (en projet, sans activité)	0,4%	**0,7%**	1,4%	**1,0%**	0,8%	**0,8%**
En recherche d'emploi	15,9%	**16,5%**	16,1%	**16,2%**	16,0%	**16,6%**
En poursuite d'études (hors thèse)	8,6%	**8,6%**	4,9%	**5,2%**	7,4%	**7,4%**
En thèse	7,5%	**6,9%**	0,2%	**0,2%**	5,1%	**4,5%**
Volontairement sans activité (année sabbatique …)	1,4%	**1,6%**	1,5%	**1,6%**	1,4%	**1,6%**
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
Année d'enquête	*2014*	*2015*	*2014*	*2015*	*2014*	*2015*
***Avant-dernière** promotion*	*Promo 2012*	*Promo 2013*	*Promo 2012*	*Promo 2013*	*Promo 2012*	*Promo 2013*
En activité professionnelle	77,5%	**76,9%**	82,3%	**85,4%**	78,5%	**79,1%**
Volontariat	3,8%	**2,7%**	5,3%	**3,0%**	4,1%	**2,8%**
Création d'entreprise (en projet, sans activité)	0,4%	**0,5%**	1,3%	**0,8%**	0,6%	**0,6%**
En recherche d'emploi	5,3%	**6,2%**	7,6%	**7,0%**	5,9%	**6,5%**
En poursuite d'études (hors thèse)	2,8%	**4,0%**	2,5%	**2,5%**	2,8%	**3,6%**
En thèse	9,5%	**8,7%**	0,4%	**0,3%**	7,4%	**6,5%**
Volontairement sans activité (année sabbatique …)	0,6%	**1,0%**	0,6%	**1,0%**	0,6%	**1,0%**
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

Globalement, la part de l'ensemble des actifs (en activité professionnelle + volontariat) de la dernière promotion sortie est stable : 69,3 % en 2014 et 69,1 % en 2015.
La proportion de diplômés sortant des écoles sans emploi au moment de l'enquête passe de 16,0 % en 2014 à 16,6 % en 2015. Cette augmentation ne concerne que les nouveaux ingénieurs (13,3 % en 2013, 15,9 % en 2014 et 16,5 % en 2015). La part des nouveaux managers en recherche d'emploi est stable mais reste élevée, autour de 16 %.
Le volontariat (essentiellement dans la forme du volontariat international en entreprise) n'a pas attiré beaucoup de candidatures et a été choisi par moins de 3 % des nouveaux diplômés (4 % l'année passée) ; cette baisse est plus marquée chez les managers.
La part des jeunes en poursuite d'études est stable et les inscriptions en thèse sont moins nombreuses cette année. On remarque que les ingénieurs de la promotion 2013 avaient été plus nombreux à s'inscrire en thèse, décision qui a pu être influencée par la conjoncture de l'époque.

Si la proportion de managers en activité dépasse celle des ingénieurs, cela ne signifie pas que leur accès à l'emploi est plus aisé. Une plus grande proportion d'ingénieurs poursuit des études et retarde de ce fait son entrée sur le marché du travail : 6,9 % des ingénieurs s'inscrivent en thèse, 8,6 % poursuivent d'autres études, alors que les managers se retrouvent plus directement sur le marché du travail.

En ce qui concerne l'avant-dernière promotion, l'évolution est contrastée selon le type d'école : 6,2 % des ingénieurs (5,3 % en 2014) et 7,0 % des managers (7,6 % en 2014) cherchent un emploi après 12-15 mois sur le marché du travail.

Malgré la crise qui n'est pas terminée, on peut noter début 2015 une légère progression des recrutements de cadres (ou du moins un rattrapage de la baisse enregistrée en 2013)[3], dont devraient bénéficier les diplômés des grandes écoles, qui s'en sortent plutôt bien. Le diplôme d'une grande école reste plus que jamais l'un des meilleurs moyens d'accéder à l'emploi.

[3] Source APEC : http://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Les-Etudes-Apec/Les-etudes-Apec-par-annee/Etudes-Apec-2015/Perspectives-de-l-emploi-cadre-2015/Emploi-des-cadres-en-2015-une-legere-progression-des-recrutements

2. Activité selon le sexe et le type d'école

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			*Ensemble*		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
En activité professionnelle	64,7%	60,5%	***63,4%***	72,7%	71,9%	***72,3%***	66,8%	65,4%	***66,3%***
Volontariat	2,5%	2,1%	***2,4%***	3,9%	3,2%	***3,5%***	2,9%	2,6%	***2,8%***
En création d'entreprise	0,8%	0,4%	***0,7%***	1,5%	0,4%	***1,0%***	1,0%	0,4%	***0,8%***
En recherche d'emploi	15,4%	18,9%	***16,5%***	14,6%	17,7%	***16,2%***	15,2%	18,7%	***16,6%***
En poursuite d'études (Hors thèse)	8,2%	9,3%	***8,6%***	5,3%	5,2%	***5,2%***	7,4%	7,5%	***7,4%***
En thèse	6,8%	7,0%	***6,9%***	0,2%	0,2%	***0,2%***	5,0%	3,8%	***4,5%***
Sans activité volontairement	1,6%	1,7%	***1,6%***	1,8%	1,5%	***1,6%***	1,6%	1,6%	***1,6%***
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

La création d'entreprise ne couvre que les états de projet. Les créateurs d'entreprise en activité sont classés parmi les « En activité professionnelle ».

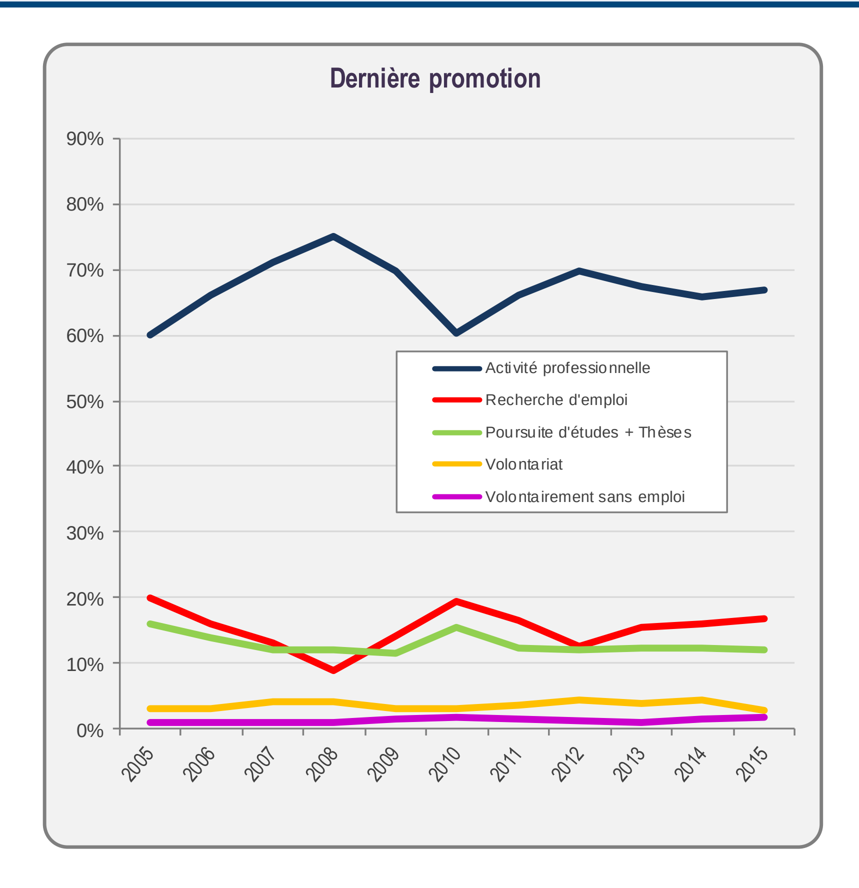
Promotion 2013	Ingénieurs			Managers			*Ensemble*		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
En activité professionnelle	77,8%	75,0%	***76,9%***	85,5%	85,3%	***85,4%***	79,3%	78,6%	***79,1%***
Volontariat	2,7%	2,8%	***2,7%***	3,4%	2,6%	***3,0%***	2,8%	2,7%	***2,8%***
En création d'entreprise	0,6%	0,3%	***0,5%***	1,2%	0,4%	***0,8%***	0,7%	0,4%	***0,6%***
En recherche d'emploi	5,7%	7,2%	***6,2%***	6,3%	7,7%	***7,0%***	5,9%	7,5%	***6,5%***
En poursuite d'études (Hors thèse)	3,7%	4,5%	***4,0%***	2,3%	2,8%	***2,5%***	3,4%	4,0%	***3,6%***
En thèse	8,6%	9,1%	***8,7%***	0,3%	0,2%	***0,3%***	6,8%	5,9%	***6,5%***
Sans activité volontairement	1,0%	0,9%	***1,0%***	1,0%	1,0%	***1,0%***	1,0%	1,0%	***1,0%***
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

On constate que ce sont plutôt les femmes qui sont affectées par la crise de l'emploi : la part d'ingénieurs-femmes en recherche d'emploi avoisine celle des managers-femmes (respectivement 18,9 % et 17,7 %), tandis que la part des ingénieurs-hommes à la recherche d'un emploi est sensiblement égale à celle observée chez les managers-hommes (respectivement 15,4 % et 14,6 %).

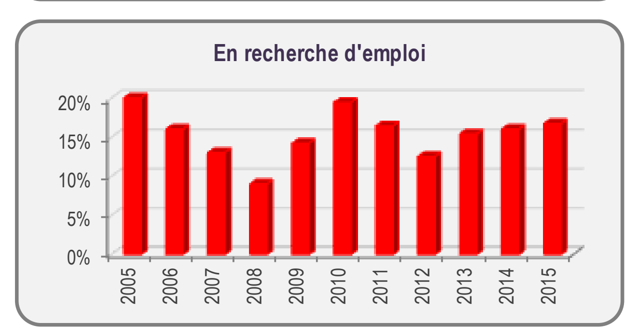
Les ingénieurs-femmes s'engagent plus souvent dans des études post-diplôme (études + thèse) que leurs condisciples masculins (16 % contre 15 %).
Les managers poursuivent plus rarement des études après leur diplôme et s'inscrivent peu en thèse.
Les managers-femmes ne poursuivent pas plus souvent leurs études après leur diplôme que leurs homologues masculins ; elles sont également moins nombreuses à mener un projet de création d'entreprise.

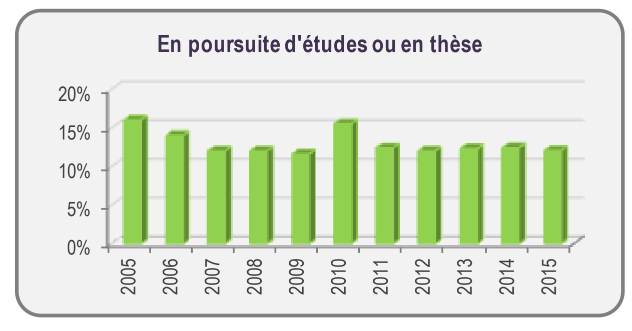
Après 12-15 mois sur le marché du travail, si l'insertion des diplômés des grandes écoles est très satisfaisante (6,5 % seulement des jeunes sont à la recherche d'un emploi), les femmes restent un peu plus impactées par la crise que les hommes (respectivement 7,5 % et 5,9 %).

3. Historique de la situation de la dernière promotion









La crise financière de 2008

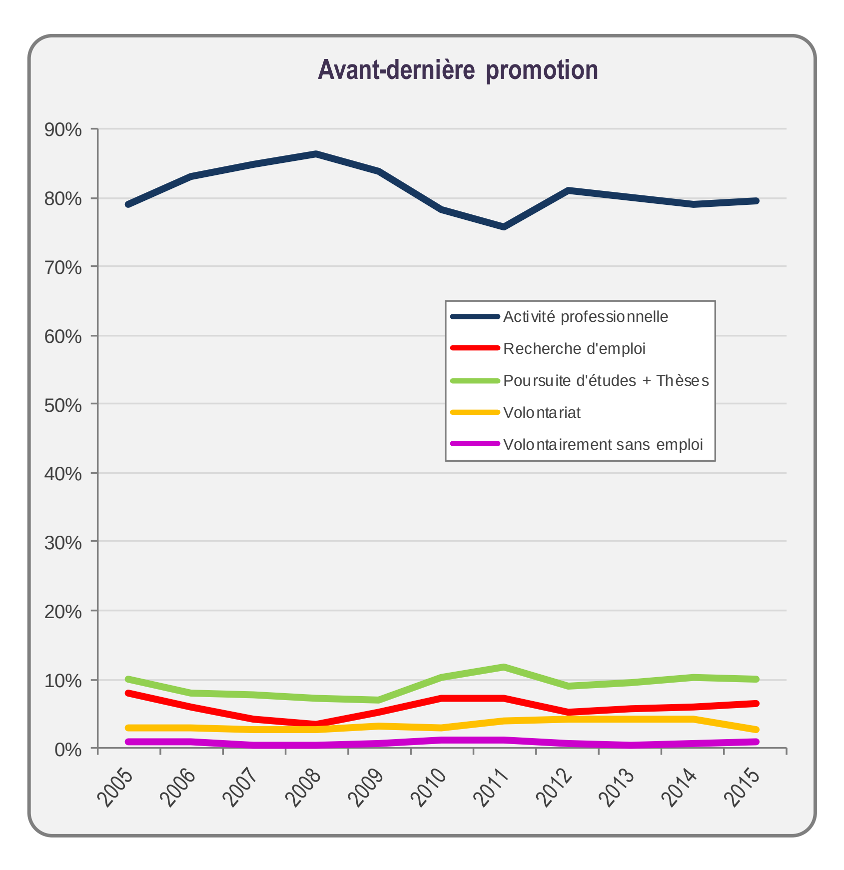
En 2008 l'activité professionnelle marque un sommet jamais atteint depuis ; cela se passe juste avant le début de la crise financière.

Le creux de l'activité professionnelle en 2010 correspond à une recrudescence de la recherche d'emploi : 3 à 6 mois après sa sortie de l'école, un nouveau diplômé sur cinq est à la recherche d'un emploi en 2010, soit le double par rapport à l'année 2008.

Les poursuites d'études et les thèses suivent quant à elles les fluctuations du marché du travail.

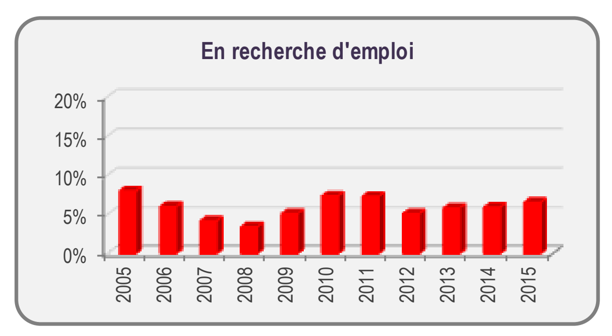
La part de jeunes diplômés en emploi en 2015 se stabilise à 66,3 %.

4. Historique de la situation de l'avant-dernière promotion



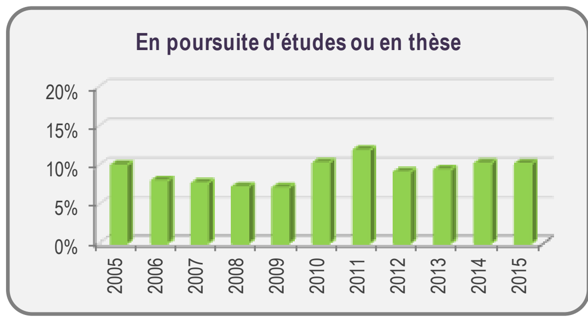


Précision : à partir de 2015, afin d'obtenir des indicateurs d'insertion à 12 mois environ, la situation du diplômé est mesurée au 1er décembre n-1, soit 12-15 mois après la sortie (auparavant, le diplômé décrivait sa situation au moment de l'enquête, soit plus près de 18 mois après la sortie de l'école).



La part des diplômés sortis depuis plus d'un an en activité professionnelle se stabilise aux alentours de 80 %.

Le taux de recherche d'emploi 12-15 mois après la sortie de l'école se positionne entre 2 et 3 fois au-dessous de celui de la dernière promotion et suit le même cycle.



La courbe de poursuite d'études (y-c les thèses) indique une durée d'études complémentaires plus longue en 2010 et 2011 et se stabilise maintenant autour de 10 %. La décision de poursuivre une formation étant prise le plus souvent l'année d'obtention du diplôme, elle semble influencée par la conjoncture immédiate.

5. Principaux indicateurs : évolutions entre les enquêtes 2014 et 2015

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion interrogée quelques mois après la sortie de l'école se stabilisent après la baisse enregistrée en 2014. Ces évolutions restent cependant limitées : les indicateurs relatifs aux nouveaux managers sont stables et la baisse de la part des emplois en CDI concerne principalement les ingénieurs.

Le taux net d'emploi est stable pour les managers (82,4 % en 2015) et recule très faiblement pour les ingénieurs (80,7 % en 2014, 80,0 % en 2015).

L'insertion des nouveaux diplômés reste cependant satisfaisante : plus de trois jeunes sur quatre en emploi ont été recrutés soit avant leur sortie, soit moins de 2 mois après la sortie de l'école.

La part des emplois à l'étranger augmente franchement pour les nouveaux ingénieurs (14,6 % des emplois) et reste stable pour les managers (23,1 %). Globalement, en 2015, plus d'un jeune diplômé sur six part tenter sa chance à l'étranger.

Les salaires moyens d'embauche sont stables. La médiane des salaires hors primes en France pour l'ensemble des nouveaux diplômés s'établit à 33 000 € et à 35 000 € avec les primes, comme en 2014.

Tous les indicateurs d'insertion des diplômés de l'avant-dernière promotion (après 12-15 mois sur le marché du travail) sont en légère baisse. La promotion 2013 des diplômés des grandes écoles s'en sort moins bien que la promotion 2012 enquêtée un an auparavant : part des CDI et part des cadres en baisse, salaire moindre.

	Ingénieurs		Managers		*Ensemble*	
Année d'enquête	***2014***	***2015***	***2014***	***2015***	***2014***	***2015***
Dernière promotion	***Promo 2013***	***Promo 2014***	***Promo 2013***	***Promo 2014***	***Promo 2013***	***Promo 2014***
Taux net d'emploi *	80,7%	80,0%	82,5%	82,4%	81,2%	80,6%
% CDI /Diplômés en emploi	76,6%	72,9%	76,9%	76,5%	76,3%	73,8%
% Emplois en moins de 2 mois/déjà travaillé	76,1%	76,3%	72,3%	77,4%	75,2%	76,7%
% Cadre (emplois en France)	88,3%	89,2%	77,6%	77,2%	84,9%	85,3%
% Emplois en province	51,1%	49,5%	19,8%	20,7%	40,5%	39,0%
% Emplois en Île-de-France	37,5%	35,9%	57,4%	56,1%	44,5%	43,5%
% Emplois à l'étranger	11,4%	14,6%	22,7%	23,1%	15,0%	17,6%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,1	4,1	4,0	4,0	4,1	4,1
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	32 809 €	32 928 €	33 182 €	33 227 €	32 862 €	32 962 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	35 319 €	35 556 €	36 359 €	37 268 €	35 544 €	35 983 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	33 643 €	34 232 €	34 069 €	34 235 €	33 706 €	34 160 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	36 420 €	37 188 €	37 462 €	38 530 €	36 650 €	37 499 €

	Ingénieurs		Managers		*Ensemble*	
Année d'enquête	***2014***	***2015***	***2014***	***2015***	***2014***	***2015***
Avant-dernière promotion	***Promo 2012***	***Promo 2013***	***Promo 2012***	***Promo 2013***	***Promo 2012***	***Promo 2013***
Taux net d'emploi *	93,8%	92,8%	92,0%	92,7%	93,3%	92,7%
% CDI /Diplômés en emploi	87,0%	81,4%	88,3%	84,9%	87,0%	82,0%
% Cadre (emplois en France)	90,0%	89,5%	78,4%	76,8%	87,1%	86,3%
% Emplois en province	50,4%	49,1%	21,8%	22,8%	43,7%	41,3%
% Emplois en Île-de-France	36,2%	36,9%	55,1%	55,1%	40,9%	42,4%
% Emplois à l'étranger	13,5%	14,0%	23,1%	22,1%	15,4%	16,3%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,0	4,0	3,9	4,0	3,9	4,0
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) *	33 997 €	33 792 €	34 708 €	33 997 €	34 074 €	33 762 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) *	36 977 €	36 764 €	38 820 €	38 506 €	37 256 €	37 033 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes *	35 167 €	35 118 €	36 576 €	35 879 €	35 391 €	35 207 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes *	38 488 €	38 566 €	41 295 €	40 919 €	38 986 €	38 990 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte

6. Principaux indicateurs selon le sexe et le type d'école

Du taux net d'emploi au contrat de travail, en passant par le salaire et le statut de cadre, tous les indicateurs sont moins favorables aux femmes : ils présentent des écarts comparables à ceux observés les années précédentes. Ainsi, 66,8 % des femmes décrochent leur premier emploi en CDI ; c'est le cas pour 78,2 % des hommes.

Les hommes sont plus enclins à occuper un emploi à l'étranger (un nouveau manager-homme sur 4). La province attire moins les managers que l'étranger. Comme les années passées, la moitié des emplois d'ingénieurs se situe en province et un quart des emplois des managers-hommes à l'étranger.
Les inégalités salariales subsistent entre les ingénieurs et les managers, et entre les hommes et les femmes. Un manager-homme diplômé en 2014 reçoit en moyenne 1 000 € de plus hors primes qu'un ingénieur-homme. Plus généralement, une femme diplômée en 2014 travaillant en France gagne en moyenne, hors primes, environ 2 000 € de moins que son homologue masculin.

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
Taux net d'emploi *	81,4%	76,8%	*80,0%*	84,0%	80,9%	*82,4%*	82,1%	78,4%	*80,6%*
% CDI /Diplômés en emploi	77,4%	62,8%	*72,9%*	81,1%	72,3%	*76,5%*	78,2%	66,8%	*73,8%*
% Emplois en moins de 2 mois/déjà travaillé	76,8%	75,3%	*76,3%*	79,0%	75,9%	*77,4%*	77,4%	75,6%	*76,7%*
% Cadre (emplois en France)	92,1%	82,7%	*89,2%*	80,5%	74,1%	*77,2%*	89,3%	78,7%	*85,3%*
% Emplois en province	48,2%	52,6%	*49,5%*	19,4%	22,0%	*20,7%*	40,0%	37,2%	*39,0%*
% Emplois en Île-de-France	36,4%	34,8%	*35,9%*	55,2%	57,0%	*56,1%*	41,9%	46,1%	*43,5%*
% Emplois à l'étranger	15,4%	12,7%	*14,6%*	25,4%	20,9%	*23,1%*	18,1%	16,7%	*17,6%*
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,1	4,1	*4,1*	4,1	4,0	*4,0*	4,1	4,0	*4,1*
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	33 484 €	31 666 €	*32 928 €*	34 388 €	32 143 €	*33 227 €*	33 656 €	31 797 €	*32 962 €*
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	36 321 €	33 816 €	*35 556 €*	39 497 €	35 188 €	*37 268 €*	36 995 €	34 285 €	*35 983 €*
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	34 951 €	32 543 €	*34 232 €*	35 547 €	32 945 €	*34 235 €*	35 069 €	32 599 €	*34 160 €*
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	38 195 €	34 819 €	*37 188 €*	40 984 €	36 118 €	*38 530 €*	38 826 €	35 219 €	*37 499 €*

Promotion 2013	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
Taux net d'emploi *	93,4%	91,5%	*92,8%*	93,4%	92,0%	*92,7%*	93,3%	91,6%	*92,7%*
% CDI /Diplômés en emploi	85,7%	72,3%	*81,4%*	88,0%	81,8%	*84,9%*	85,9%	75,2%	*82,0%*
% Cadre (emplois en France)	93,1%	82,0%	*89,5%*	82,5%	71,2%	*76,8%*	91,1%	78,1%	*86,3%*
% Emplois en province	47,9%	51,7%	*49,1%*	22,0%	23,8%	*22,8%*	41,9%	40,3%	*41,3%*
% Emplois en Île-de-France	37,4%	35,8%	*36,9%*	54,9%	55,2%	*55,1%*	41,5%	44,0%	*42,4%*
% Emplois à l'étranger	14,7%	12,5%	*14,0%*	23,1%	21,0%	*22,1%*	16,6%	15,7%	*16,3%*
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,0	3,9	*4,0*	4,0	3,9	*4,0*	4,0	3,9	*4,0*
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	34 500 €	32 259 €	*33 792 €*	35 550 €	32 384 €	*33 997 €*	34 651 €	32 184 €	*33 762 €*
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	37 740 €	34 651 €	*36 764 €*	41 255 €	35 650 €	*38 506 €*	38 295 €	34 795 €	*37 033 €*
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	36 000 €	33 144 €	*35 118 €*	37 477 €	34 156 €	*35 879 €*	36 234 €	33 347 €	*35 207 €*
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	39 827 €	35 742 €	*38 566 €*	43 845 €	37 763 €	*40 919 €*	40 515 €	36 228 €	*38 990 €*

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)
** Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte

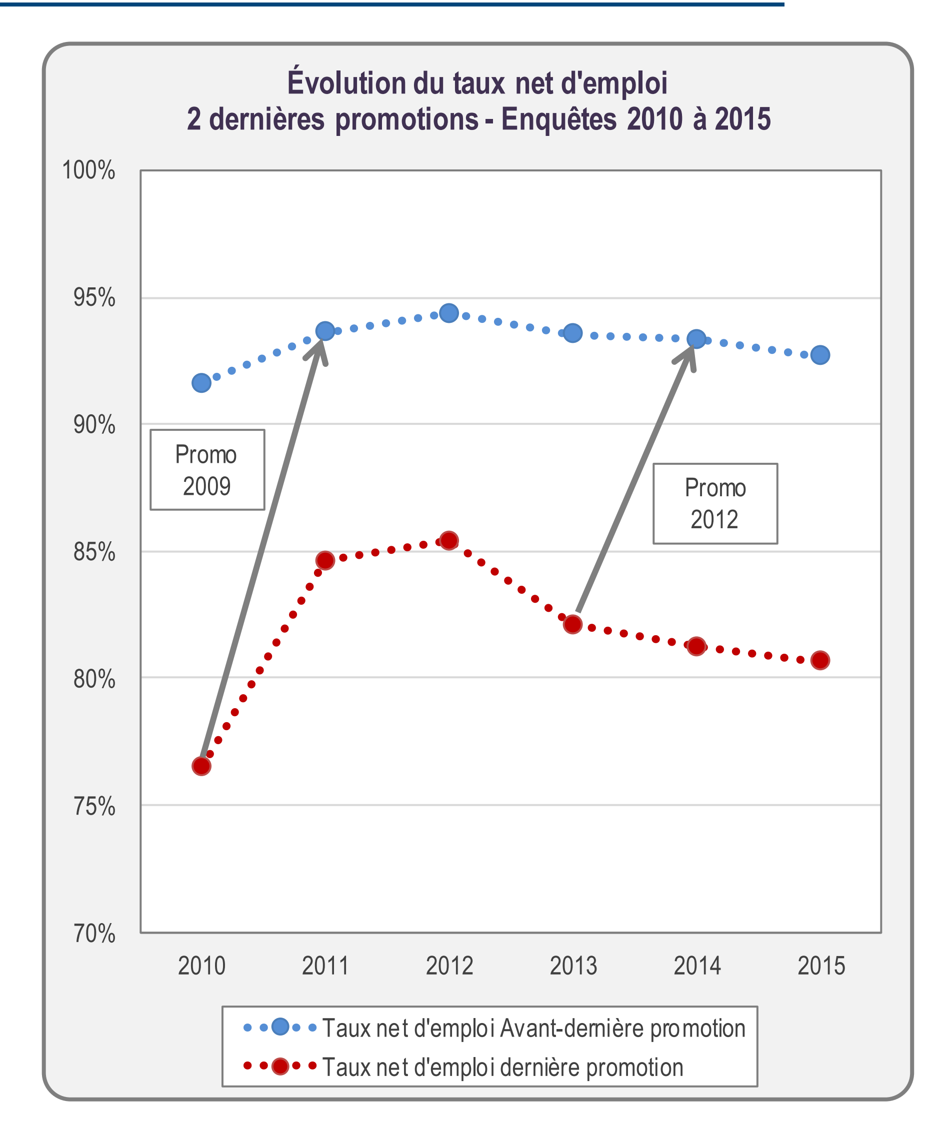
Un an plus tard, les taux nets d'emploi remontent nettement (92,7 %), et la part des emplois en CDI atteint 82,0 %. Les indicateurs féminins restent sensiblement inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

La part de cadres évolue peu entre les deux promotions : le pourcentage de femmes cadres reste largement en retrait de celui des hommes pour les ingénieurs comme pour les managers (11 points).

Si les écarts se réduisent avec l'ancienneté sur le marché du travail (promotion 2013), les différences salariales subsistent. Une manager-femme diplômée en 2013 travaillant en France ne perçoit pas plus, en moyenne avec ses primes (35 650 €), qu'un manager-homme diplômé en 2013, sans les primes (35 550 €).

7. Évolution des taux net d'emploi des deux dernières promotions

Des taux d'emploi chahutés pour les promotions sortantes et qui remontent dès l'année d'insertion suivante



Entre 2010 et 2015, les taux net d'emploi de l'avant-dernière promotion évoluent dans un intervalle de 91 à 94 %, tandis que les taux d'emploi des promotions sortantes sont plus chahutés et varient de 76 à 86 % selon les années, et presque toujours au-dessus de 80 %. Les deux courbes suivent depuis 3 ans une tendance à la baisse que l'on espère passagère avec la reprise des embauches de cadres depuis 2014.

La courbe rouge connaît des mouvements brusques à comparer aux variations relativement faibles des taux d'emploi de l'avant-dernière promotion (courbe bleue).
La courbe rouge montre l'exposition de la promotion sortante à la conjoncture immédiate. L'écart entre les deux courbes caractérise une période d'attente que la conjoncture rend plus ou moins longue. La promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011 retrouve un niveau d'emploi élevé.

2015 : Une année moyenne

Les taux nets d'emploi de l'année 2015 sont stables par rapport à 2014 et se maintiennent un peu au-dessus de 80 % pour la promotion sortante et atteignent pratiquement 93 % pour l'avant-dernière promotion.

Si l'on représentait ici les taux d'emploi par type d'école, les courbes suivraient la même tendance.

8. Note sur le tableau des principaux indicateurs

Les rémunérations de référence

Les rémunérations perçues en France sont privilégiées car les rémunérations à l'étranger présentent beaucoup de variabilité et d'hétérogénéité.

Les moyennes sont présentées de façon préférentielle. Il apparaît peu utile d'alourdir systématiquement les tableaux avec les médianes qui, si elles sont en général inférieures aux moyennes, en restent proches.

Les diplômés interrogés sont censés donner leur rémunération brute annuelle. Pour éviter des déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles, les rémunérations inférieures à 10 000 € bruts sont rejetées (cela correspond peu ou prou au SMIC annuel).

Les rémunérations supérieures à 200 000 € ont également été écartées des tableaux. Les rémunérations fantaisistes ou manifestement exagérées ont été exclues des données. Même si certaines ont pu y échapper, compte tenu du nombre de questionnaires obtenus, cela ne devrait pas trop affecter les valeurs centrales.
Les personnes travaillant à temps partiel (moins de 1 % des personnes en activité) ne sont pas retenues dans le calcul des rémunérations.

Le salaire annuel « hors primes » est mieux connu que le revenu « avec primes » (surtout quelques mois seulement après l'embauche). C'est pourquoi le revenu hors primes a longtemps été privilégié.

Les primes prennent plus d'importance, notamment chez les managers. Il devient indispensable de les réintégrer même si elles sont grossièrement estimées.

On dispose de séries plus longues sur le salaire hors primes. Quand cela est possible, les salaires avec et sans primes sont présentés.

L'activité des diplômés

Par souci de clarté et de simplification, seule l'activité principale est retenue. Elle est d'ailleurs la seule proposée dans l'enquête. Un diplômé ne peut avoir qu'un seul statut.

Le contrat, les conditions de travail, les rémunérations perçues dans le cadre de la réalisation d'une thèse ne peuvent servir de référence professionnelle. Les thèses sont traitées à part. Les volontaires font, pour les mêmes raisons, l'objet d'un traitement particulier.

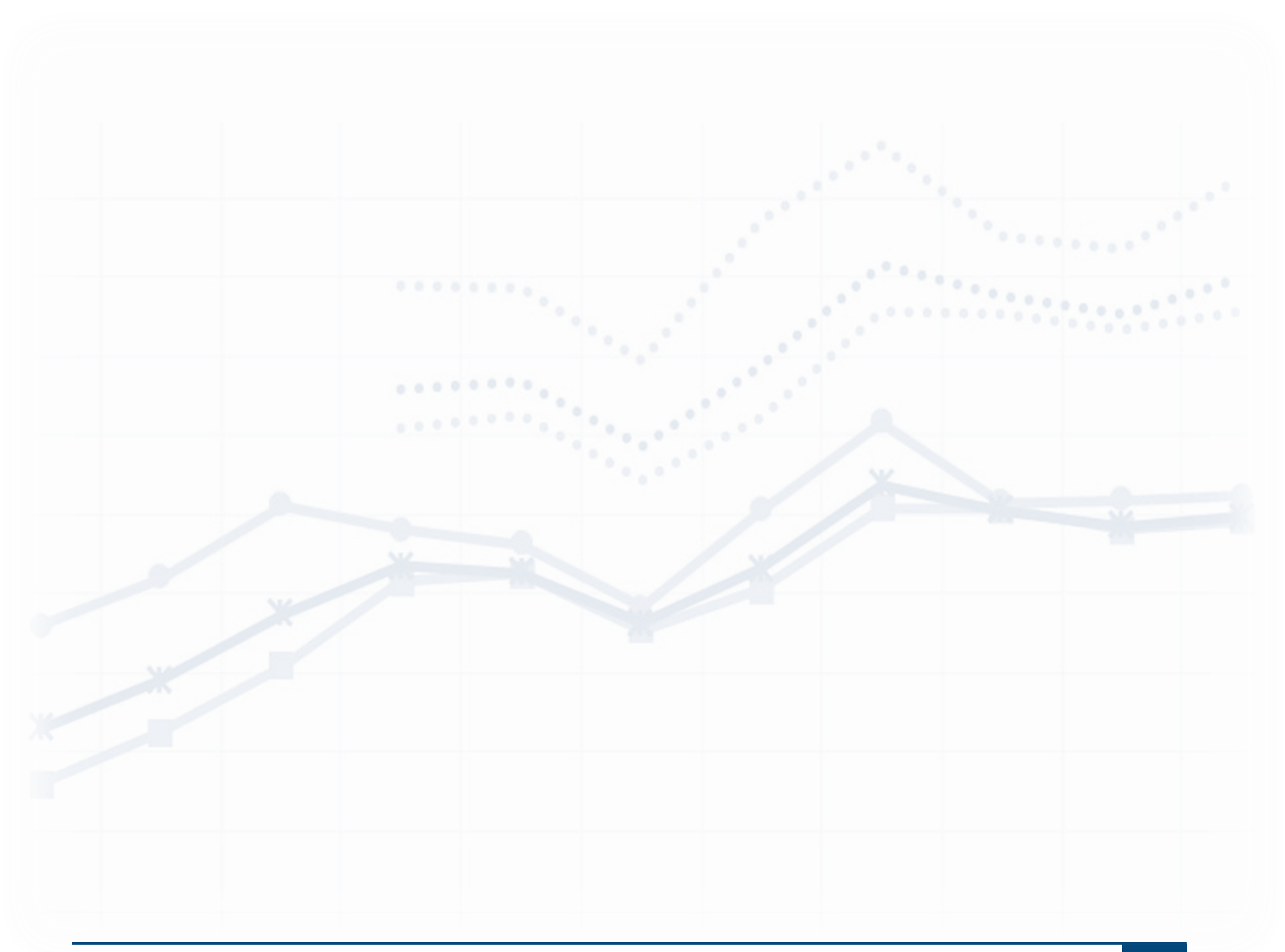
Le taux net d'emploi

Nouveauté : À partir de l'enquête 2015, le calcul du taux net d'emploi change : il correspond à la proportion d'actifs en activité professionnelle en y incluant les personnes en volontariat, rapportée à cette même population à laquelle on ajoute les personnes à la recherche d'un emploi. Dans un souci de cohérence, les indicateurs des enquêtes précédentes ont été recalculés en conséquence.

« En activité professionnelle » se rapporte à l'ensemble de la promotion, « le taux net d'emploi » uniquement à ceux qui sont sur le marché du travail (y compris les volontaires).

Le taux net d'emploi favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieurs et de management. Cependant, il suppose notamment que la poursuite d'études est neutre par rapport à l'emploi. Or celle-ci peut être parfois une solution d'attente, notamment en période de crise.

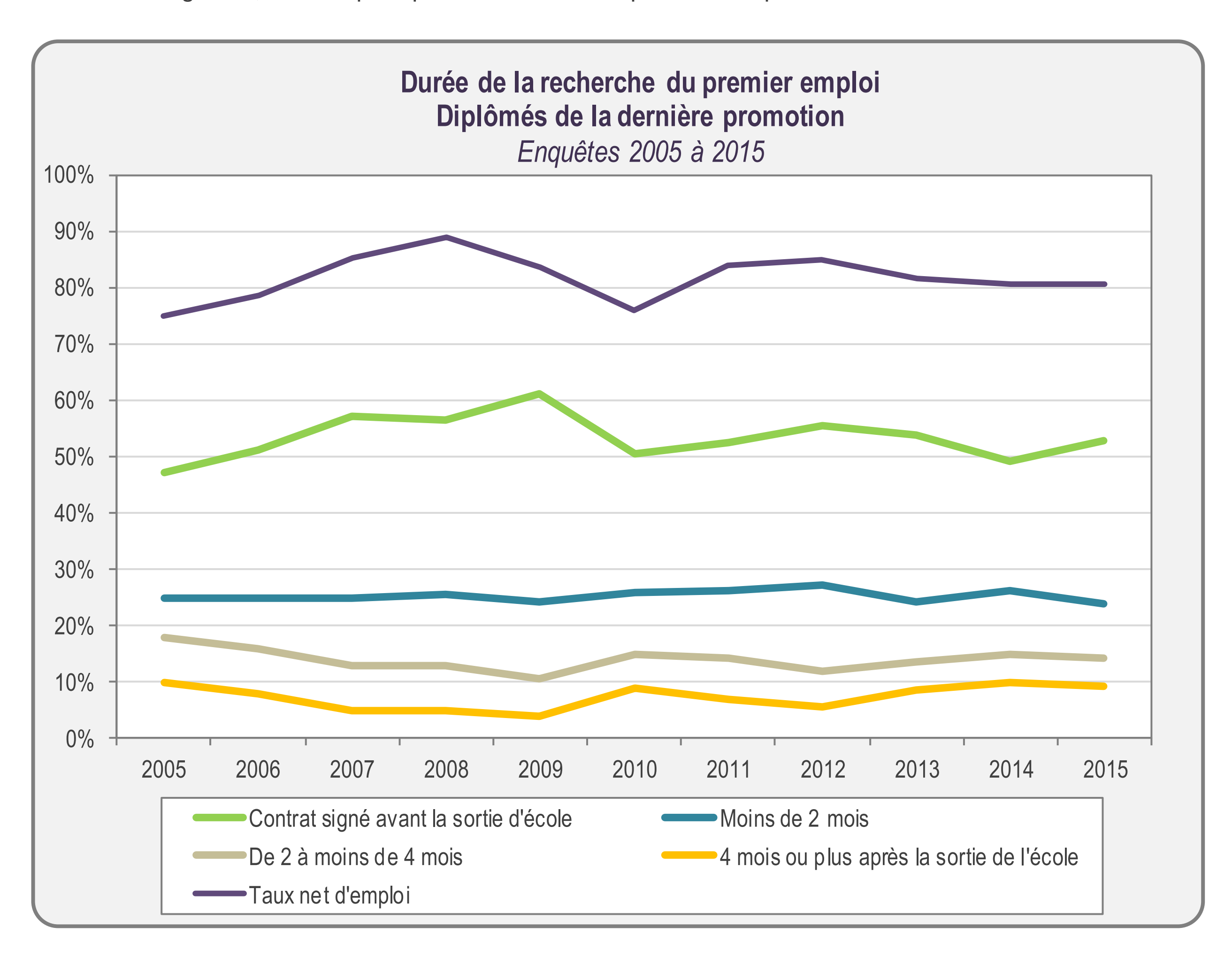
Accès à l'emploi



1. Durée de la recherche d'emploi « fructueuse »

Ce graphique propose un indicateur classique que l'on retrouve dans la plupart des classements d'écoles. Celui-ci se limite à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Cet indicateur est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver[4]. Cet indicateur ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études.

Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.



La superposition du taux net d'emploi aux intervalles de recherche permet de déceler quelques mauvaises interprétations : en 2009, ceux qui ont eu la chance de trouver un emploi l'ont trouvé plus rapidement que leurs camarades de la promotion précédente alors que le taux d'emploi se réduisait. Ils étaient moins nombreux mais ont trouvé un emploi plus rapidement.

Globalement, depuis quelques années, en additionnant les contrats signés avant la fin des études et les emplois trouvés moins de 2 mois après la sortie, trois jeunes en emploi sur quatre entrent dans la vie active immédiatement après la fin de leur cursus.

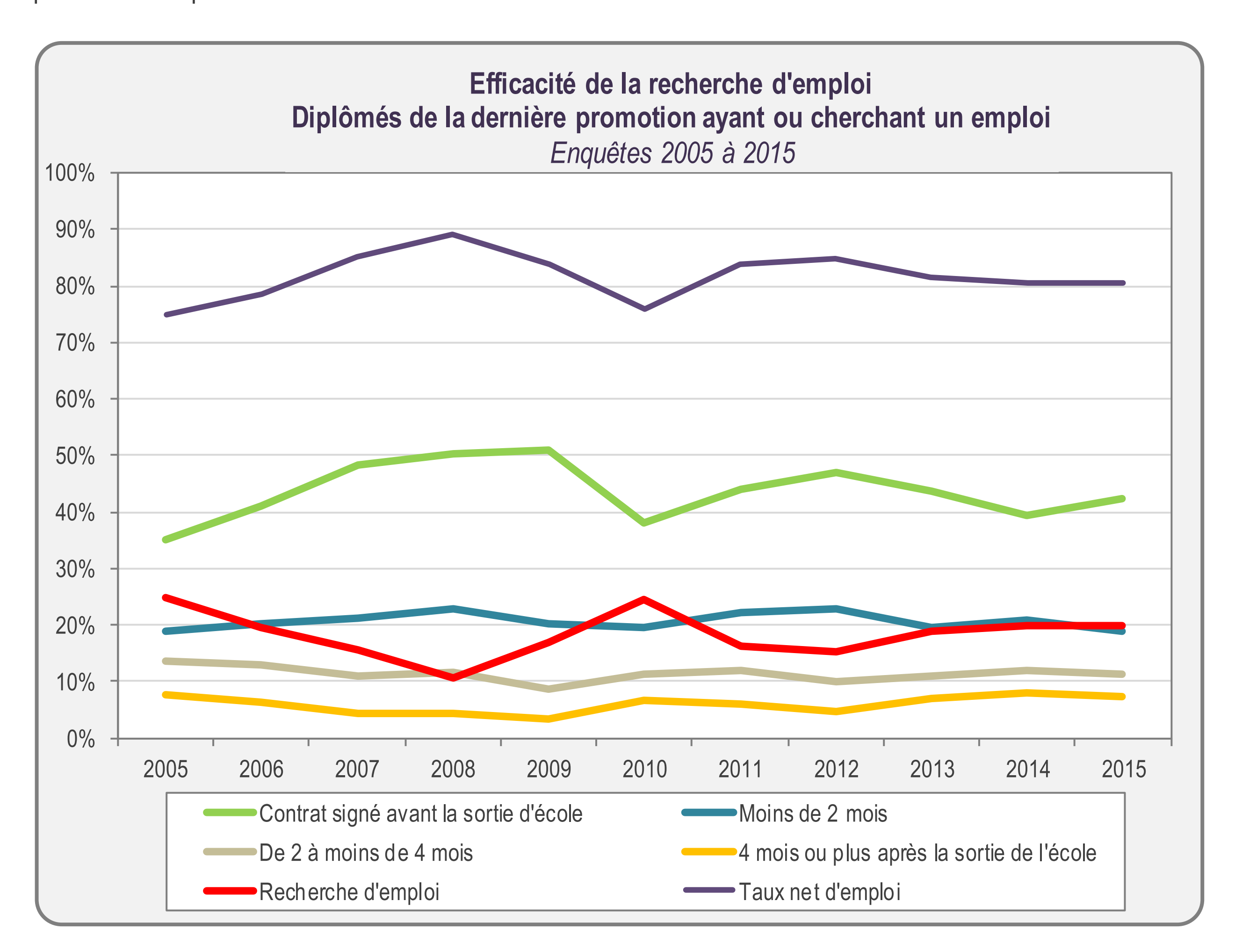
[4] A l'Ensai, la fin des stages de fin d'études a lieu entre août et octobre, la soutenance début novembre, la remise des diplômes en décembre, la fin de la scolarité du point de vue administratif le 31 décembre. Toutes ces dates pourraient convenir. Nous retenons la date de soutenance car ensuite, voire avant, la grande majorité de nos diplômés est déjà en emploi. En prenant la sortie administrative comme référence, c'est-à-dire le 31 décembre, nous aurions mécaniquement en janvier une proportion plus importante d'emplois trouvés moins de deux mois après la sortie de l'école.

2. Durée de la recherche d'emploi et recherche infructueuse

Ce graphique associe la recherche fructueuse, répartie selon la durée, et la recherche infructueuse, qui n'a pas encore abouti. Les diplômés à la recherche d'un emploi sont ajoutés à ceux qui en ont un.
Par construction (taux net d'emploi = 100 % - taux de recherche d'emploi), le taux net d'emploi (en violet) a son complément avec la courbe des diplômés en recherche d'emploi (en rouge).

Hormis l'année 2010, au moins 40 % des diplômés présents sur le marché du travail trouvent leur emploi avant la sortie de l'école. Cette proportion atteint un sommet en 2008-2009 et culmine à plus de 50 % cette année-là. Elle chute ensuite nettement en 2010 puis fluctue entre 40 et 50%.

Ce graphique ne bouleverse pas le précédent. L'année 2009 se situe au niveau de 2008. Le marché de l'emploi s'est nettement contracté courant 2008. Une partie des diplômés, notamment ceux ayant signé leur contrat avant la sortie, a pu échapper aux effets de la crise financière. C'est la proportion de contrats signés après la sortie qui a diminué.



L'enquête menée début 2009 mise à part (la crise financière semble avoir coupé en deux le flux d'entrée sur le marché du travail de la promotion 2008), la proportion de contrats signés avant la sortie de l'école par les diplômés cherchant à travailler suit la courbe du taux net d'emploi et se redresse quelque peu en 2015.

Sur l'ensemble des diplômés « actifs » (ayant un emploi ou en cherchant un) de 2015, 60 % ont trouvé leur emploi moins de 2 mois après la sortie, 20 % ont cherché un peu plus longtemps (entre 2 et 4 mois) et 20 % sont sans emploi au moment de l'enquête.

3. Cheminement vers l’emploi (enquêtes 2014-2015)

Moyens	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	Promo 2013	*Promo 2014*	*Promo 2013*	*Promo 2014*	*Promo 2013*	*Promo 2014*
Stage de fin d'études	32,5%	33,6%	20,7%	23,1%	**28,5%**	**29,8%**
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	14,7%	16,0%	11,6%	11,2%	**13,5%**	**14,2%**
Relations personnelles	7,5%	7,6%	12,8%	10,5%	**9,4%**	**8,7%**
Candidature spontanée	7,6%	8,0%	7,1%	8,4%	7,5%	**8,3%**
Sites Internet d'entreprises	10,5%	7,0%	10,9%	9,6%	**10,5%**	7,8%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	4,7%	6,0%	6,9%	7,5%	5,6%	6,6%
Autre moyen	4,5%	5,6%	5,8%	6,1%	5,0%	5,8%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	4,6%	4,9%	3,6%	4,3%	4,2%	4,6%
Réseau des anciens élèves	4,4%	3,2%	3,3%	2,6%	4,0%	3,0%
Service Emploi de votre Ecole	2,3%	2,0%	4,5%	4,6%	3,1%	3,0%
Stage année césure	1,1%	1,0%	6,8%	6,0%	3,0%	2,7%
Réseau social (Viadeo, LinkedIn, ...)	1,9%	2,3%	2,4%	3,3%	2,0%	2,7%
Forum de votre école	2,9%	2,0%	3,3%	2,2%	3,0%	2,0%
Concours	0,8%	0,6%	0,4%	0,5%	0,7%	0,6%
Presse	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%

Les résultats des enquêtes 2014 et 2015 sont très proches.

Les stages de fin d’études sont la principale porte d’entrée vers l’emploi, particulièrement pour les ingénieurs (un tiers d’entre eux a décroché son emploi par ce moyen).
Les stages effectués durant leur année de césure ont permis à 6 % des managers d’obtenir leur premier emploi ; ce moyen reste marginal pour les ingénieurs (1 %).
Par ailleurs, 6,0 % des nouveaux ingénieurs et 7,5 % des nouveaux managers ont été embauchés à l’issue de leur apprentissage.
Ainsi, l’immersion professionnelle lors des stages et l’alternance concourent à près de 40 % des recrutements.

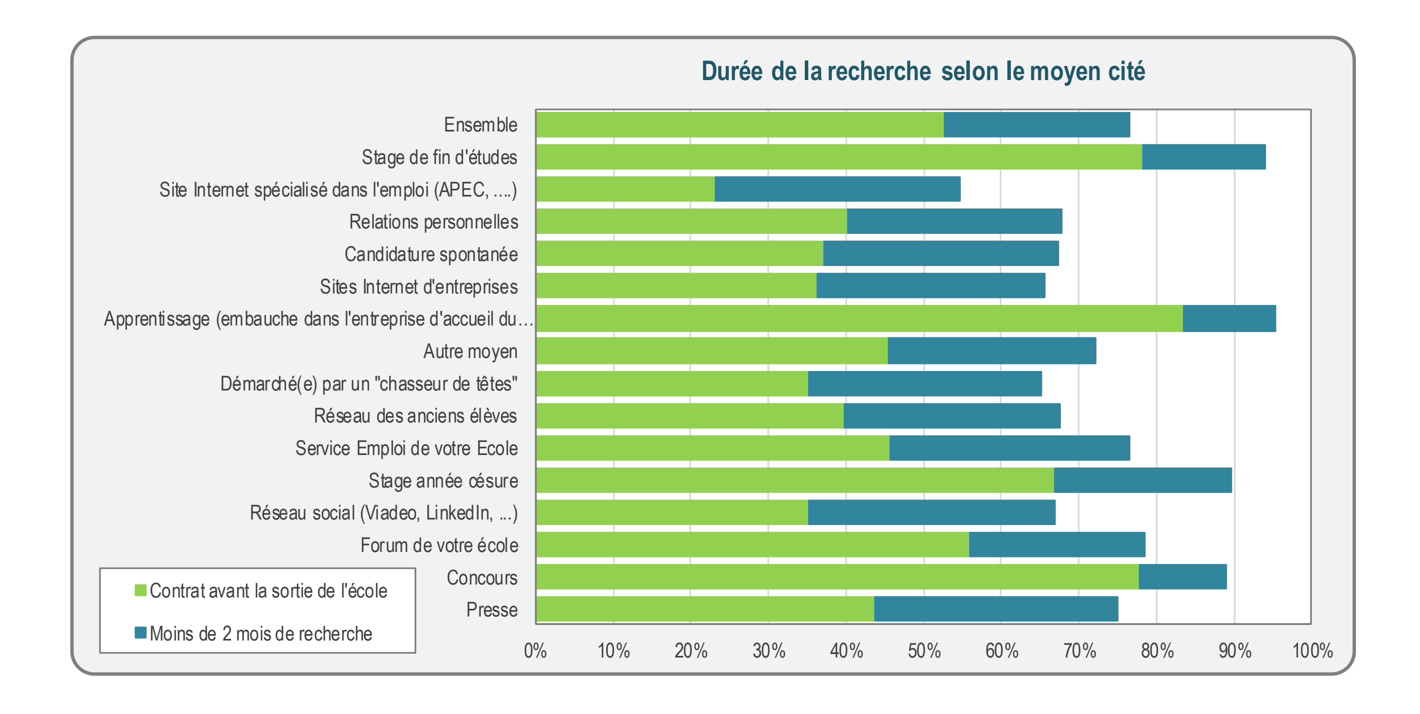
Parmi les moyens individuels, les sites Internet spécialisés ou d’entreprises occupent une place importante : ils procurent plus d’un emploi sur cinq. L’utilisation des réseaux sociaux professionnels émerge et près de 3 % des diplômés ont trouvé leur emploi grâce à eux.

Un manager sur dix a fait intervenir ses relations personnelles pour obtenir son emploi actuel ; enfin, 8,3 % des emplois occupés par les jeunes diplômés résultent de candidatures spontanées.

4. Cheminement vers l'emploi et durée de la recherche par sexe

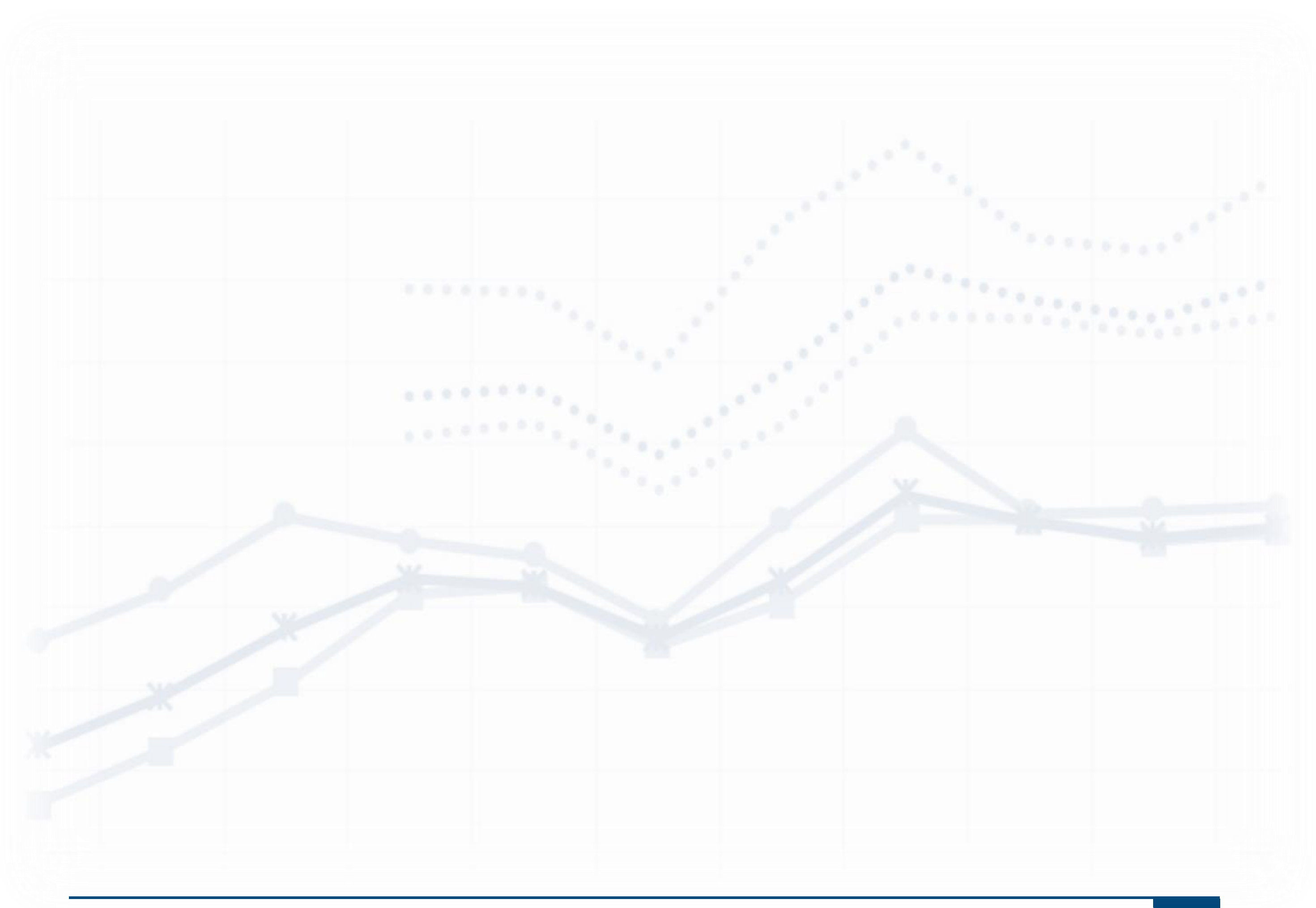
Promotion 2014 - Enquête 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Stage de fin d'études	32,9%	35,3%	33,6%	21,8%	24,4%	23,1%	29,8%	30,0%	29,8%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	15,1%	18,0%	16,0%	9,2%	13,1%	11,2%	13,4%	15,4%	14,2%
Relations personnelles	8,3%	6,0%	7,6%	12,5%	8,6%	10,5%	9,5%	7,4%	8,7%
Candidature spontanée	8,3%	7,5%	8,0%	9,2%	7,7%	8,4%	8,6%	7,8%	8,3%
Sites Internet d'entreprises	6,8%	7,6%	7,0%	9,9%	9,3%	9,6%	7,6%	8,2%	7,8%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	6,7%	4,5%	6,0%	7,4%	7,5%	7,5%	6,9%	6,1%	6,6%
Autre moyen	5,2%	6,4%	5,6%	6,3%	5,9%	6,1%	5,6%	6,2%	5,8%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,6%	3,2%	4,9%	4,9%	3,7%	4,3%	5,4%	3,4%	4,6%
Réseau des anciens élèves	3,0%	3,7%	3,2%	2,8%	2,4%	2,6%	2,9%	3,1%	3,0%
Service Emploi de votre Ecole	1,9%	2,2%	2,0%	4,7%	4,5%	4,6%	2,7%	3,4%	3,0%
Stage année césure	1,0%	1,0%	1,0%	5,8%	6,3%	6,0%	2,3%	3,5%	2,7%
Réseau social (Viadeo, LinkedIn, ...)	2,5%	1,9%	2,3%	2,8%	3,8%	3,3%	2,6%	2,8%	2,7%
Forum de votre école	2,0%	2,2%	2,0%	2,1%	2,2%	2,2%	2,0%	2,2%	2,0%
Concours	0,7%	0,5%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%	0,6%	0,5%	0,6%
Presse	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

Le cheminement vers l'emploi des hommes et des femmes est sensiblement le même ; cependant, les femmes nomment plus souvent le stage de fin d'études et les sites internet spécialisés ou d'entreprises, tandis que les hommes s'appuient sensiblement plus sur les relations personnelles et l'envoi de candidatures spontanées.



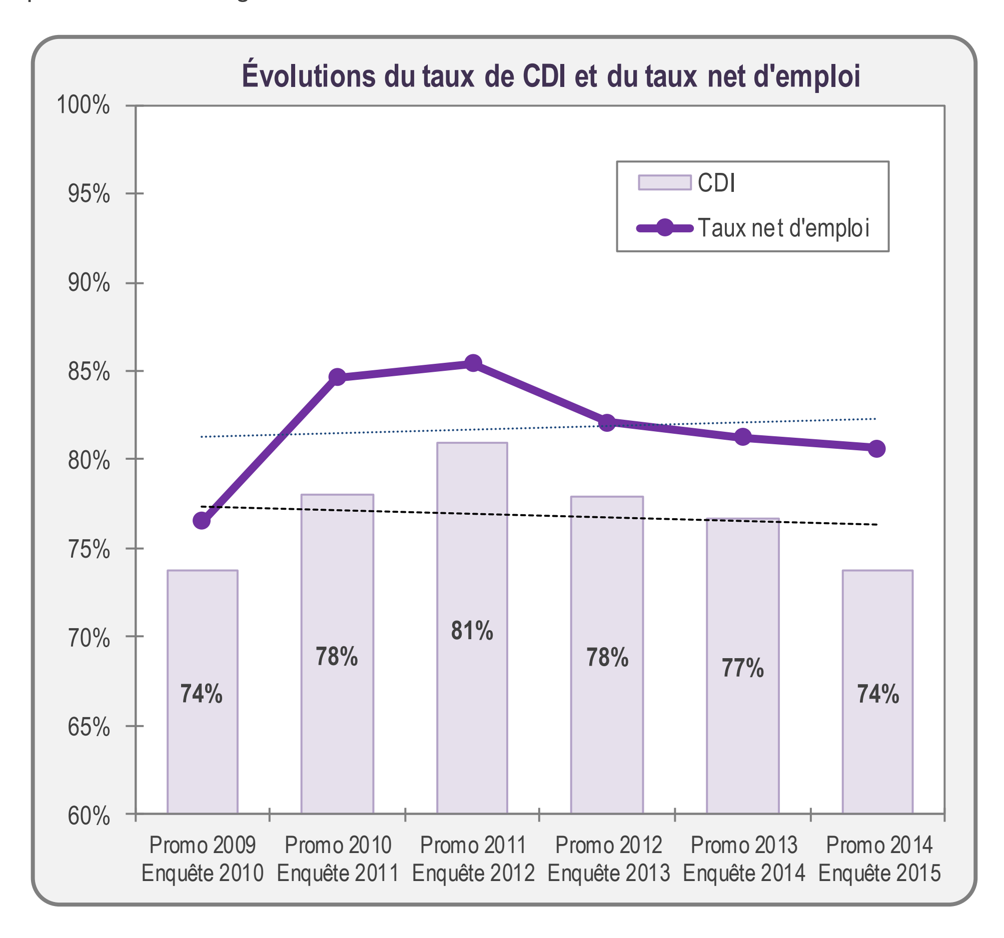
L'efficacité du moyen utilisé peut s'apprécier en fonction de la durée de recherche : l'apprentissage et les stages de fin d'études, les stages de césure puis les concours et les forums des écoles favorisent un accès rapide. Les recherches d'emploi via Internet et les relations personnelles sont des moyens plus longs, dont on peut penser qu'ils sont souvent utilisés en derniers recours.

Diplômés en activité professionnelle



1. Contrats de travail en France

La part des CDI dans les contrats de travail suit les mêmes cycles que le taux net d'emploi : lorsque celui-ci s'élève, la proportion de CDI augmente aussi.



Trois contrats de travail sur quatre en CDI

Les taux de CDI sont associés aux cycles d'embauche, avec une tendance légèrement décroissante, dont le point le plus haut sur les cinq dernières années est enregistré en 2012. On remarque que la courbe de tendance linéaire des taux de CDI tend vers le bas alors que celle du taux net d'emploi est quasiment plate.

Des contrats plus précaires pour les femmes

Nature des contrats de travail selon le type d'école et le sexe - Lieu de travail en France

Promotion 2014 enquêtée en 2015 Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			*Ensemble*		
	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*
CDI (contrat de travail à durée indéterminée) *	77,4%	62,8%	*72,9%*	81,1%	72,3%	*76,5%*	78,2%	66,8%	*73,8%*
CDD (contrat de travail à durée déterminée)	19,2%	33,6%	*23,6%*	16,0%	24,4%	*20,4%*	18,6%	29,8%	*22,9%*
Mission d'intérim	3,3%	3,6%	*3,4%*	2,0%	2,7%	*2,3%*	3,0%	3,1%	*3,0%*
Autre	0,1%	0,0%	*0,0%*	1,0%	0,6%	*0,8%*	0,3%	0,3%	*0,3%*
Ensemble des diplômés salariés	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

* y compris CDIC (CDI de chantier)

En France, en début de carrière, les managers détiennent plus souvent un CDI que les ingénieurs.

Plus souvent en recherche d'emploi que les hommes, les femmes travaillant en France obtiennent moins souvent un CDI au début de leur carrière, surtout chez les ingénieurs. Parmi ces derniers, une femme sur trois est en CDD (33,6 %) pour un homme sur cinq (19,2 %).

2. Contrats de travail à l'étranger

Les emplois à l'étranger font principalement l'objet de contrats locaux.

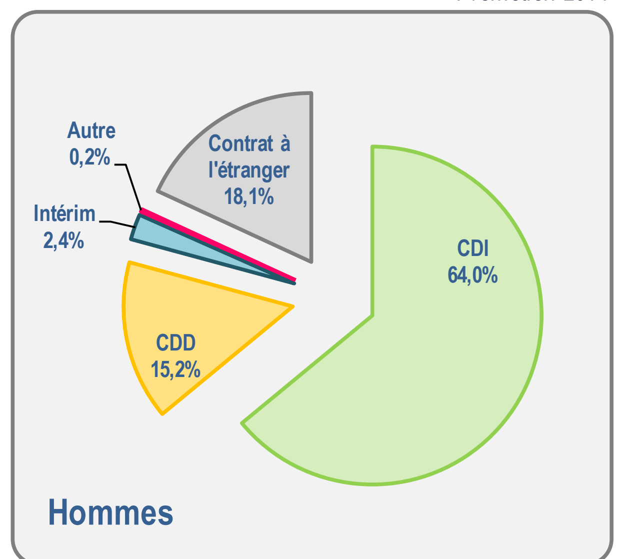
Nature des contrats de travail selon le type d'école et le sexe - Lieu de travail à l'étranger

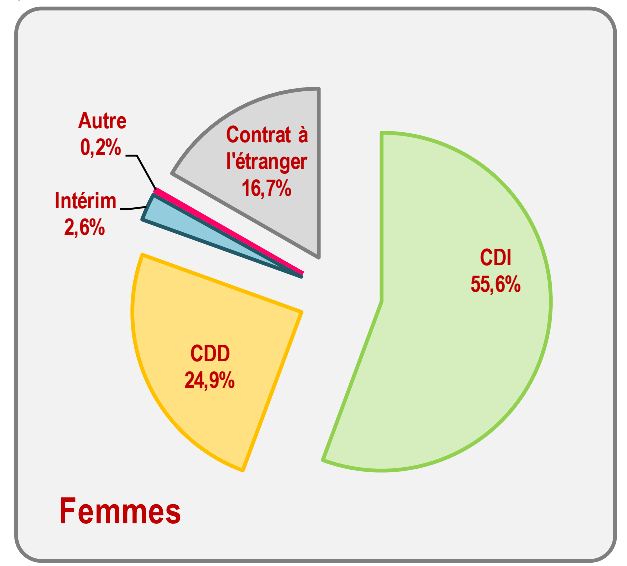
Promotion 2014 enquêtée en 2015 Lieu de travail à l'étranger	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Contrat local	77,6%	80,0%	78,3%	81,8%	79,5%	80,7%	79,0%	79,9%	79,3%
Contrat d'expatriation	10,3%	7,9%	9,7%	6,8%	8,1%	7,4%	9,0%	7,8%	8,6%
Autre	12,1%	12,0%	12,1%	11,4%	12,5%	11,9%	11,9%	12,4%	12,1%
Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3. Ensemble des contrats de travail

Nous considérons ici la répartition de l'ensemble des salariés selon le type de contrat.
Le graphique suggère une précarité plus élevée de l'emploi des femmes : une sur quatre a décroché son premier emploi en CDD alors que c'est le cas d'un homme sur six.

Contrat de travail selon le sexe parmi ceux qui sont salariés
Promotion 2014 enquêtée en 2015





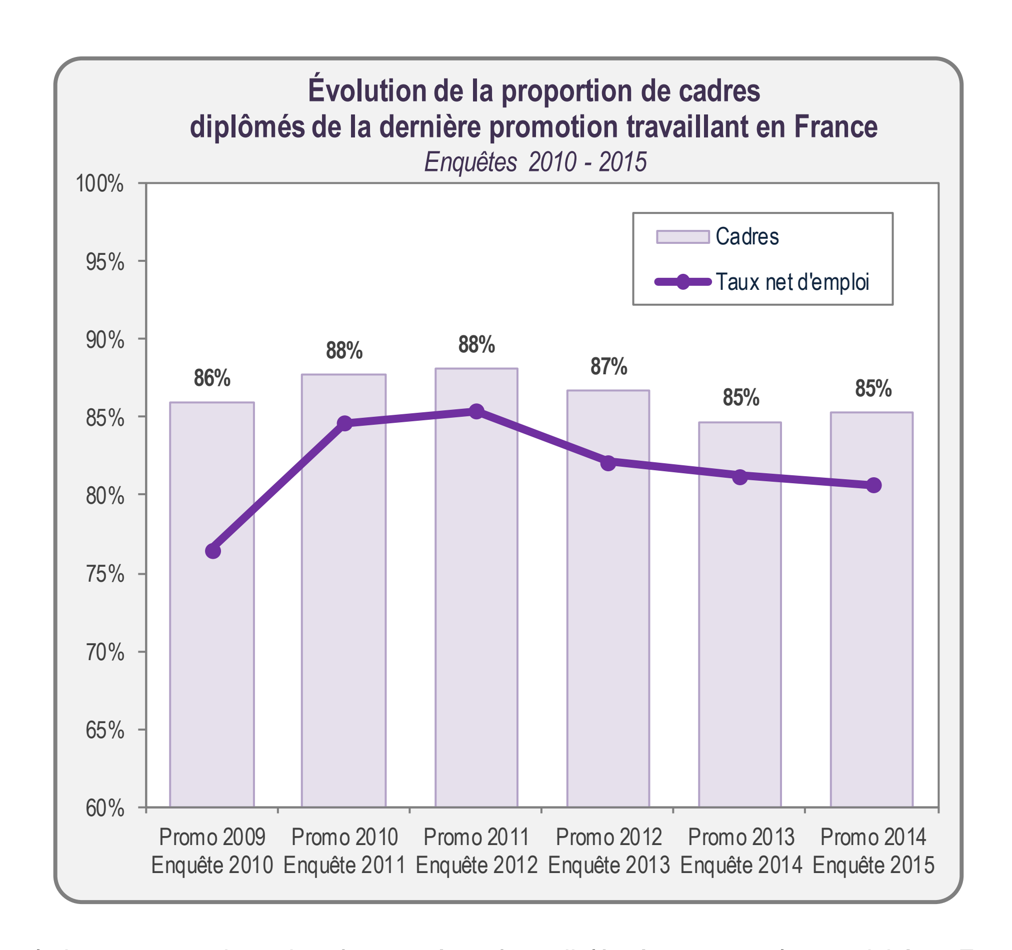
Nature des contrats de travail selon le type d'école et le sexe

Promotion 2014 enquêtée en 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI (contrat de travail à durée indéterminée) *	65,5%	54,9%	62,3%	60,5%	57,2%	58,8%	64,0%	55,6%	60,8%
CDD (contrat de travail à durée déterminée)	16,2%	29,4%	20,2%	11,9%	19,3%	15,7%	15,2%	24,9%	18,9%
Mission d'intérim	2,8%	3,1%	2,9%	1,5%	2,1%	1,8%	2,4%	2,6%	2,5%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,5%	0,6%	0,2%	0,2%	0,2%
Contrat à l'étranger	15,4%	12,7%	14,6%	25,4%	20,9%	23,1%	18,1%	16,7%	17,6%
Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* y compris CDIC (CDI de chantier)

Les managers se différencient par la part des emplois qu'ils occupent à l'étranger. Un manager-homme sur quatre est en contrat à l'étranger, c'est le cas d'un ingénieur-homme sur six.

4. Proportion de cadres parmi les salariés en France



La question relative au statut de cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France. Globalement, la proportion de cadres varie dans un intervalle assez restreint (entre 86 % et 88 %), en phase avec le taux net d'emploi.

Sur le plan individuel, ce statut est l'un des plus discriminants pour ce qui concerne les rémunérations dans l'enquête d'insertion.

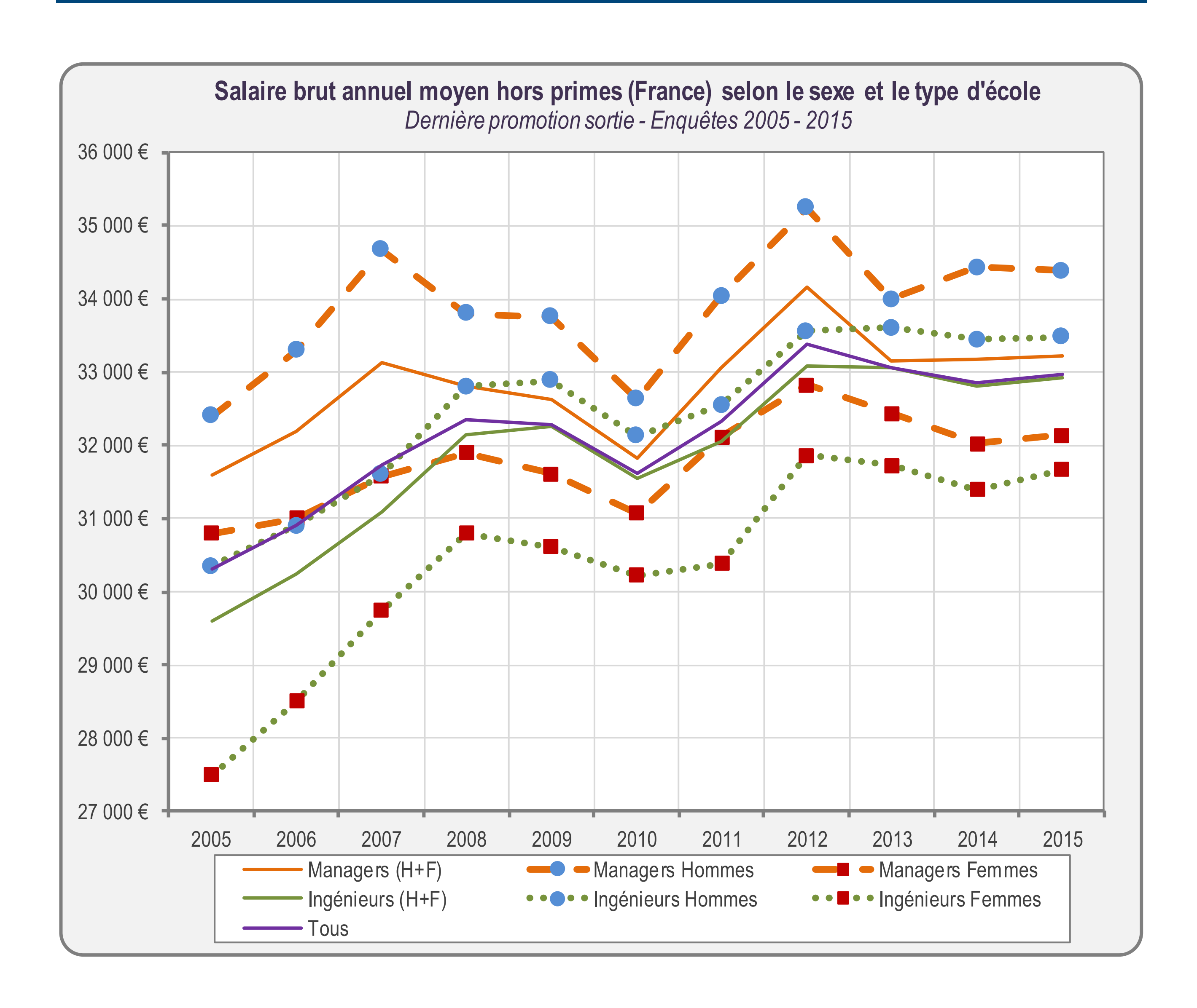
Rémunérations brutes annuelles hors primes France et statut cadre

Promotion 2014 Enquête 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	33 990 €	32 962 €	**33 696 €**	35 967 €	34 171 €	**35 059 €**	34 369 €	33 391 €	**34 029 €**
Non cadres	27 515 €	25 052 €	**26 294 €**	27 686 €	26 103 €	**26 750 €**	27 574 €	25 592 €	**26 491 €**
Proportion de cadres	*92,1%*	*82,7%*	***89,2%***	*80,5%*	*74,1%*	***77,2%***	*89,3%*	*78,7%*	***85,3%***

Le statut « non-cadre » fournit probablement une information indirecte sur la proportion de diplômés acceptant un emploi dont la rémunération est inférieure aux prétentions salariales généralement associées à leurs diplômes.

La proportion de managers ayant le statut cadre est nettement inférieure à celle des ingénieurs, celle des femmes à celle des hommes. Les effets cumulés du genre et du type d'école indiquent que 92,1 % des ingénieurs-hommes ont un statut de cadre contre 80,5 % des managers-hommes ; c'est le cas pour 82,7 % des ingénieurs-femmes et 74,1 % des managers-femmes.

5. Évolution des rémunérations perçues en France à la sortie de l'école



Le salaire moyen des ingénieurs-femmes est systématiquement inférieur à celui des autres catégories, celui des managers-hommes est systématiquement supérieur.
Depuis 2012, le salaire moyen des ingénieurs-femmes tend à rejoindre celui des managers-femmes : il est proche de 32 000 € en 2015.
Le salaire annuel brut hors primes des ingénieurs-hommes travaillant en France stagne un peu au-dessus de 33 000 €, tout comme celui des managers-hommes, qui s'établit à un peu plus de 34 000 €. Les rémunérations hors primes des managers-hommes sont plus fluctuantes d'une année à l'autre.

La courbe « Ensemble des managers » s'écartait de la courbe d'ensemble lorsque les rémunérations avaient tendance à augmenter ; depuis 2013, elle se rapproche maintenant de la moyenne de l'ensemble des écoles, soit environ 33 000 €.

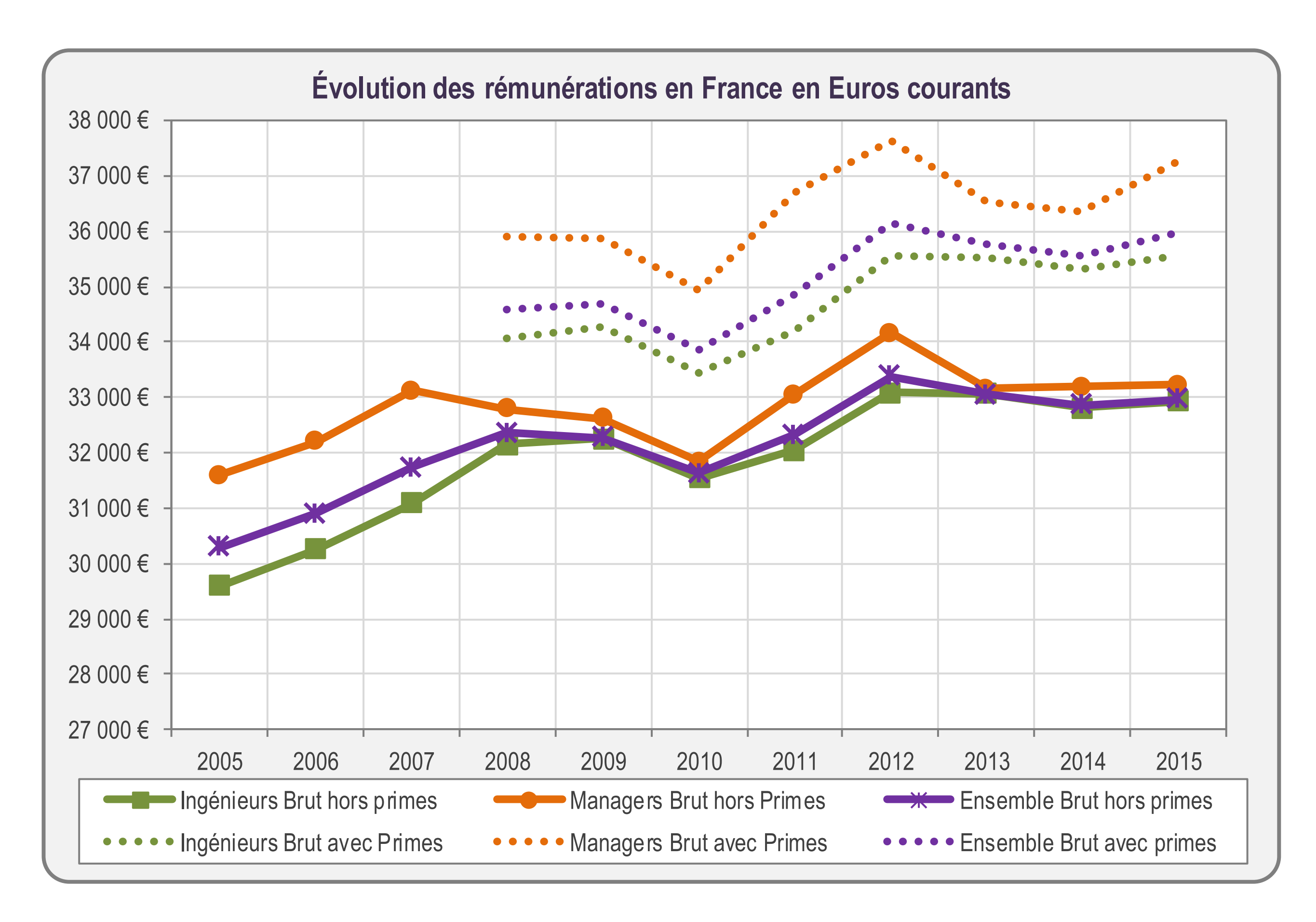
6. Évolution des rémunérations perçues en France en euros courants

Les rémunérations des managers et des ingénieurs se rejoignent

Sur les dix dernières années, les rémunérations annuelles moyennes hors primes en France des managers varient entre 32 000 et 33 000 € ; le point haut de 2012 (34 164 €) a été gommé dès 2013 et en 2015 on retrouve le niveau de rémunération des années précédentes. La rémunération des ingénieurs a augmenté progressivement de 2005 à 2009, puis s'est stabilisée pour remonter en 2012 et stagner ensuite autour de 33 000 €.

Les emplois des jeunes managers paraissent plus sensibles aux effets conjoncturels que ceux des ingénieurs.

Les rémunérations avec primes fléchissent en 2010 et remontent ensuite, puis se stabilisent à partir de 2013. On note un léger frémissement de la rémunération avec primes en 2015, plus net pour les managers.



Note : les rémunérations d'ensemble incluent également les 6 écoles « autres », qui ne sont ni des écoles d'ingénieurs ni des écoles de management. Lorsque les valeurs des ingénieurs et des managers sont proches, la valeur d'ensemble peut se situer au-dessus ou au-dessous des deux types d'écoles.

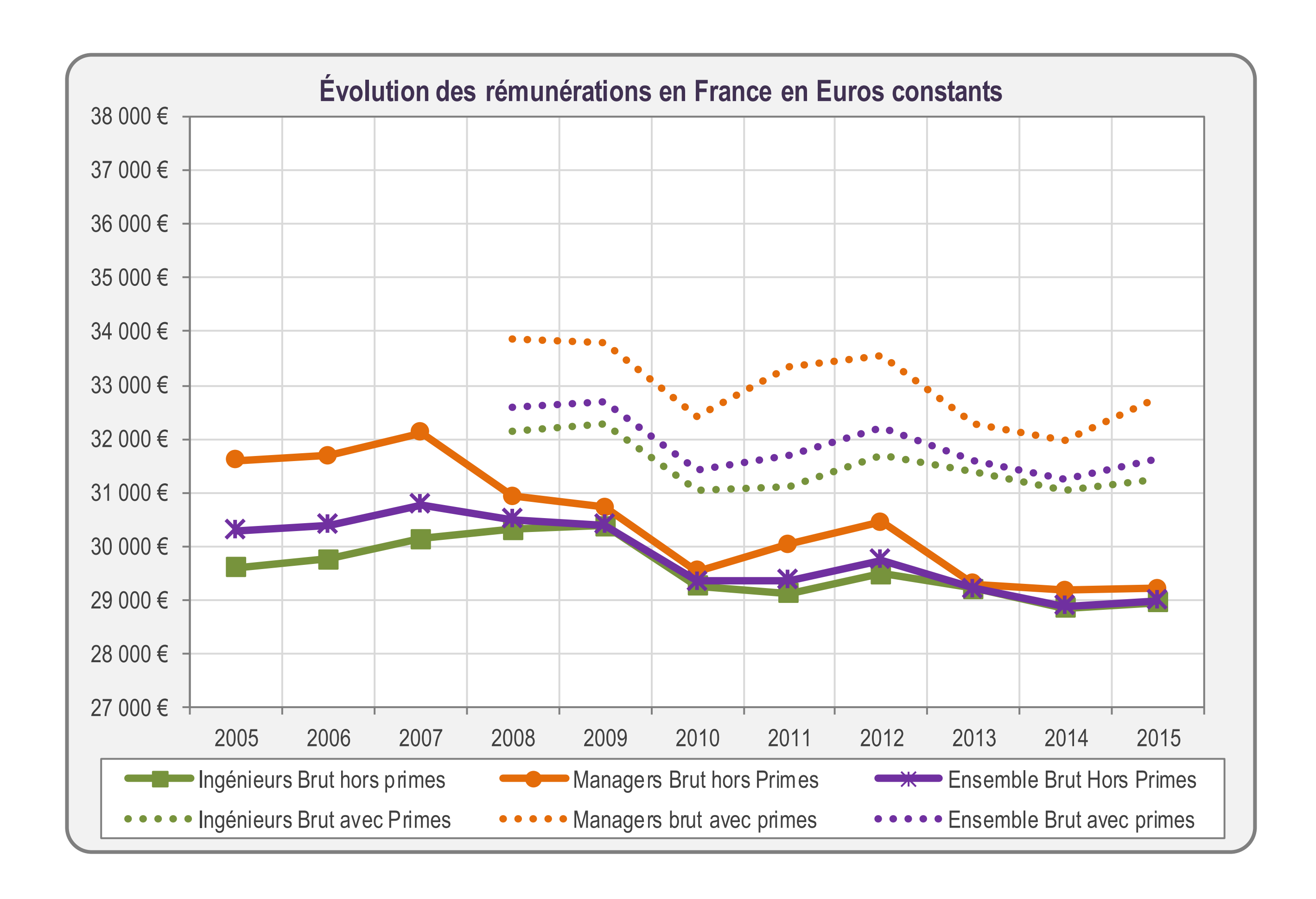
7. Évolution des rémunérations perçues en France en euros constants

Les rémunérations de début de carrière ont baissé en euros constants

L'évolution des rémunérations en euros constants prend en compte l'inflation. L'indice des prix à la consommation de l'Insee de l'année précédant l'enquête est utilisé comme déflateur en prenant l'année 2005 comme base 100.

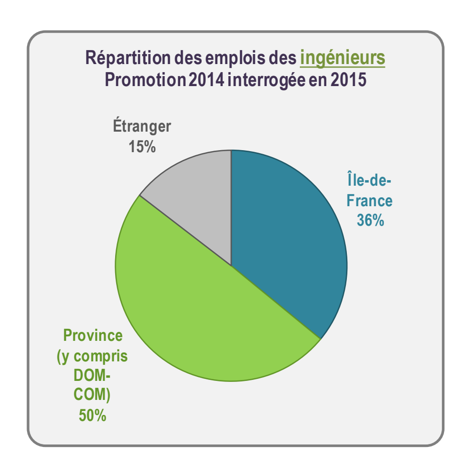
Exprimées en euros constants, les rémunérations moyennes hors primes des managers ont baissé de 7 % et celles des ingénieurs de 2 % entre 2005 et 2015. La baisse est perceptible à partir de l'année 2008.

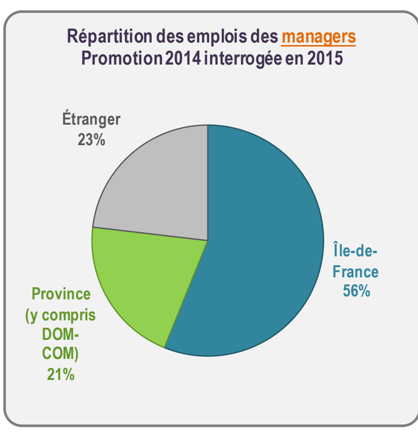
Les rémunérations avec primes se situent actuellement entre 31 000 et 32 000 €, avec un point à environ 33 000 € pour les managers en 2015.

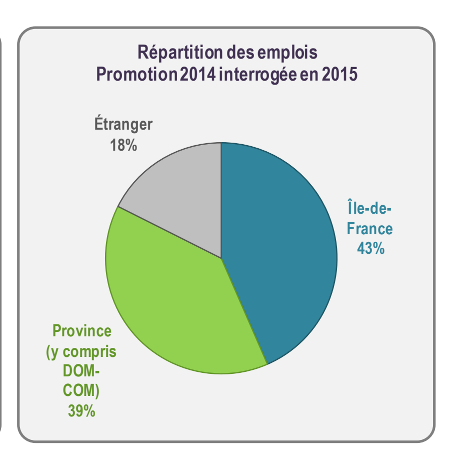


8. Lieu de travail

La répartition géographique des emplois distingue clairement les deux types de formation.
Les ingénieurs commencent majoritairement leur carrière en province tandis que 56 % des managers débutent leur activité en Île-de-France. Les emplois de managers à l'étranger sont plus nombreux que les emplois de managers en province. Ces résultats reprennent ceux observés lors de l'enquête 2014, avec un **accroissement net de la part des emplois d'ingénieurs à l'étranger (15 % en 2015, 11 % en 2014)**.



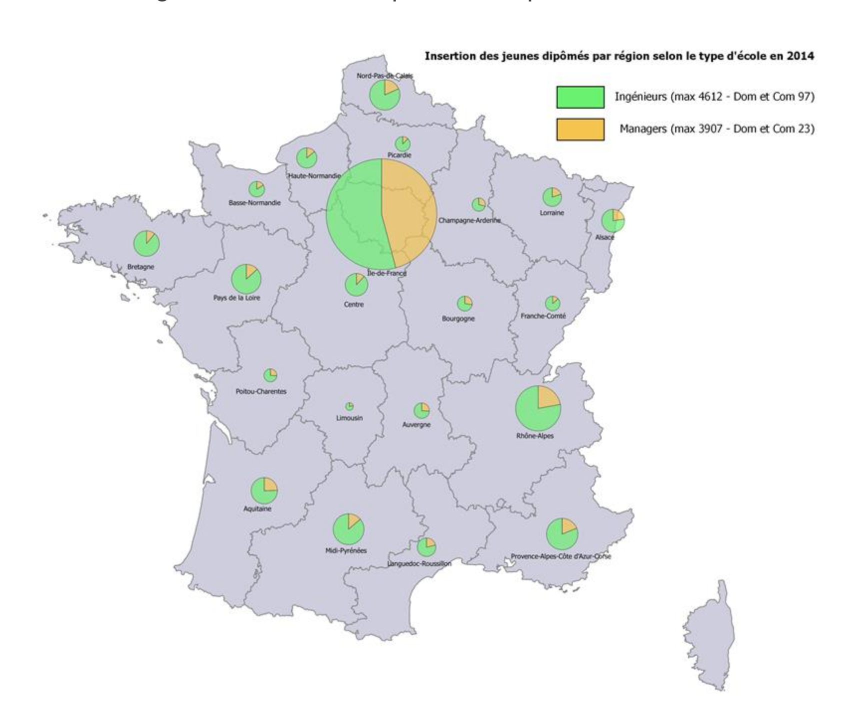




La répartition des emplois selon le lieu géographique indique que les femmes sont, en proportion, aussi nombreuses que les hommes à trouver leur premier emploi en Île-de-France mais partent moins souvent travailler à l'étranger que leurs homologues masculins.

Enquête 2015 - Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			*Ensemble*		
Lieu de travail	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*
Île-de-France	36,4%	34,8%	***35,9%***	55,2%	57,0%	***56,1%***	41,9%	46,1%	***43,5%***
Province (y compris DOM-COM)	48,2%	52,6%	***49,5%***	19,4%	22,0%	***20,7%***	40,0%	37,2%	***39,0%***
Étranger	15,4%	12,7%	***14,6%***	25,4%	20,9%	***23,1%***	18,1%	16,7%	***17,6%***
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

On trouve ci-dessous la répartition régionale des emplois des nouveaux diplômés travaillant en France : 4 600 ingénieurs et 3 900 managers ont trouvé leur premier emploi en Île-de-France.



9. Rémunération selon le lieu de travail

Rémunération brute annuelle, hors primes et avantages

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	35 851 €	34 479 €	35 449 €	35 898 €	33 531 €	34 690 €	35 795 €	33 785 €	35 007 €
Province (yc DOM-COM)	31 658 €	29 717 €	31 048 €	30 409 €	28 830 €	29 564 €	31 488 €	29 445 €	30 764 €
Etranger	43 440 €	39 070 €	42 326 €	39 833 €	36 791 €	38 462 €	42 300 €	37 394 €	40 644 €
*Ensemble **	34 931 €	32 524 €	34 213 €	35 553 €	32 943 €	34 236 €	35 055 €	32 587 €	34 147 €

* Lieu de travail renseigné

Rémunération brute annuelle totale incluant primes et avantages

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	38 836 €	36 722 €	38 217 €	41 127 €	36 465 €	38 748 €	39 497 €	36 357 €	38 266 €
Province (yc DOM-COM)	34 384 €	31 785 €	33 566 €	35 224 €	32 127 €	33 567 €	34 468 €	31 818 €	33 529 €
Etranger	49 042 €	42 281 €	47 318 €	46 486 €	40 586 €	43 827 €	48 202 €	40 802 €	45 703 €
*Ensemble **	38 177 €	34 790 €	37 166 €	40 997 €	36 114 €	38 534 €	38 816 €	35 201 €	37 485 €

* Lieu de travail renseigné

Les différences de rémunération des diplômés suivant le type d'école ont tendance à s'inverser dès lors que l'on intègre la dimension géographique. Les ingénieurs pris dans leur ensemble (37 166 €) gagnent moins que les managers (38 534 €). Pourtant, si l'on croise le sexe et la localisation de l'emploi et que l'on compare les rémunérations sans les primes, les ingénieurs perçoivent les meilleures rémunérations, notamment à l'étranger. À sexe et lieu de travail donnés, les ingénieurs ont l'avantage des rémunérations.

Les managers sont plus nombreux en Île-de-France et à l'étranger : prises dans leur ensemble, leurs rémunérations dépassent celles des ingénieurs.

Les rémunérations avec primes sont toutefois à l'avantage des managers, sauf pour les jeunes de la dernière promotion sortie en emploi à l'étranger.

Rémunération brute annuelle, hors primes et avantages

Promotion 2013 enquêtée en 2015

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	37 084 €	35 498 €	36 603 €	37 322 €	34 044 €	35 719 €	37 069 €	34 626 €	36 164 €
Province (yc DOM-COM)	32 397 €	29 926 €	31 590 €	31 755 €	28 919 €	30 352 €	32 320 €	29 664 €	31 386 €
Etranger	45 092 €	40 103 €	43 782 €	44 238 €	41 502 €	43 016 €	44 722 €	40 469 €	43 319 €
*Ensemble **	35 982 €	33 132 €	35 101 €	37 498 €	34 164 €	35 892 €	36 224 €	33 342 €	35 197 €

* Lieu de travail renseigné

Rémunération brute annuelle totale incluant primes et avantages

Promotion 2013 enquêtée en 2015

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	40 495 €	38 068 €	39 759 €	43 182 €	37 236 €	40 274 €	41 038 €	37 383 €	39 685 €
Province (yc DOM-COM)	35 492 €	32 195 €	34 415 €	37 108 €	32 355 €	34 757 €	35 646 €	32 131 €	34 409 €
Etranger	52 483 €	44 324 €	50 341 €	52 917 €	46 522 €	50 059 €	52 416 €	44 999 €	49 968 €
*Ensemble **	39 808 €	35 732 €	38 548 €	43 864 €	37 775 €	40 932 €	40 503 €	36 225 €	38 979 €

* Lieu de travail renseigné

10. Lieu de travail à l'étranger

Hausse des emplois à l'étranger

La part des emplois à l'étranger continue de croître et passe de 15,0 % en 2014 à 17,6 % en 2015 : c'est principalement le fait des ingénieurs, qui sont près de 15 % à aller tenter leur chance à l'étranger cette année (11 % en 2014), alors que depuis quelques années les managers sont près d'un sur quatre à partir.

Lieux de travail	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
Année d'enquête	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Dernière promotion sortie	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2013	Promo 2014
Île-de-France	37,5%	**35,9%**	57,4%	**56,1%**	44,5%	**43,5%**
Province (y compris DOM-COM)	51,1%	**49,5%**	19,8%	**20,7%**	40,5%	**39,0%**
Etranger	11,4%	**14,6%**	22,7%	**23,1%**	15,0%	**17,6%**
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

L'Europe, première destination des diplômés s'expatriant pour leur premier emploi

Le Royaume-Uni, la Suisse et l'Allemagne sont les trois principaux pays des jeunes diplômés partant travailler à l'étranger. C'est le même trio de tête que l'année passée.
Les ingénieurs choisissent ensuite les États-Unis (7,6 %) et la Chine (6,8 %), tandis que les managers préfèrent le Luxembourg (9,9 % d'entre eux), puis la Chine (7,6 %).
Le Royaume-Uni et la Chine attirent proportionnellement plus les femmes tandis que les hommes diversifient plus souvent leur destination : 20,0 % d'entre eux ont trouvé leur premier emploi dans un « autre pays étranger » pour 15,9 % des femmes.

Pays de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
Promotion 2014 enquête 2015	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
Royaume-Uni	13,9%	17,6%	*14,9%*	21,6%	19,0%	*20,4%*	16,9%	18,2%	*17,4%*
Suisse	14,1%	14,3%	*14,1%*	8,0%	9,0%	*8,4%*	11,6%	10,6%	*11,3%*
Allemagne	8,8%	9,1%	*8,9%*	9,4%	10,7%	*10,0%*	9,0%	10,1%	*9,4%*
Chine *	6,2%	8,5%	*6,8%*	6,9%	8,5%	*7,6%*	6,5%	8,7%	*7,3%*
États-Unis	8,1%	6,1%	*7,6%*	5,0%	8,0%	*6,4%*	7,0%	7,4%	*7,1%*
Luxembourg	4,9%	2,0%	*4,1%*	11,5%	8,1%	*9,9%*	7,5%	6,0%	*6,9%*
Belgique	5,0%	7,4%	*5,6%*	4,5%	3,7%	*4,1%*	4,9%	5,0%	*4,9%*
Espagne	3,4%	2,4%	*3,1%*	2,5%	3,0%	*2,7%*	3,1%	2,8%	*3,0%*
Canada	4,4%	3,9%	*4,3%*	1,3%	1,5%	*1,4%*	3,2%	2,3%	*2,9%*
Pays-Bas	2,2%	2,8%	*2,3%*	1,1%	1,9%	*1,5%*	1,8%	2,6%	*2,1%*
Brésil	2,8%	3,9%	*3,1%*	0,8%	0,7%	*0,7%*	2,0%	2,0%	*2,0%*
Maroc	1,6%	1,5%	*1,6%*	2,4%	2,3%	*2,4%*	2,0%	2,0%	*2,0%*
Irlande	0,7%	0,9%	*0,7%*	2,3%	2,4%	*2,4%*	1,3%	1,8%	*1,5%*
Italie	1,1%	0,7%	*1,0%*	1,7%	2,2%	*1,9%*	1,3%	1,5%	*1,4%*
Émirats arabes unis	0,6%	0,9%	*0,7%*	2,2%	1,8%	*2,0%*	1,2%	1,4%	*1,3%*
Australie	0,8%	2,2%	*1,2%*	0,8%	1,5%	*1,1%*	0,8%	1,7%	*1,1%*
Autres pays	21,5%	15,9%	*20,0%*	18,0%	15,7%	*17,0%*	20,0%	15,9%	*18,6%*
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

* Chine y compris Hong Kong et Macao

Les étrangers représentent 10,4 % des diplômés ayant répondu à cette enquête : les deux tiers d'entre eux restent travailler en France. De même, 15,0 % des diplômés français partent travailler à l'étranger, principalement dans un pays de l'Union européenne.

Nationalité et lieu de travail des diplômés en activité professionnelle

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Type école	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
Nationalité / Lieu de travail	France	Etranger	*Ensemble*	France	Etranger	*Ensemble*	France	Etranger	*Ensemble*
France	87,6%	72,8%	*86,1%*	80,6%	56,8%	*78,4%*	85,0%	67,0%	*83,2%*
UE	6,1%	6,4%	*6,2%*	11,4%	20,9%	*12,3%*	8,1%	11,4%	*8,4%*
Autre pays étranger	6,2%	20,8%	*7,7%*	8,0%	22,3%	*9,3%*	6,9%	21,6%	*8,3%*
Ensemble des diplômés salariés	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

11. Nationalité des diplômés

Nationalité des diplômés ayant répondu

Promotion 2014 enquêtée en 2015

	Ingénieurs	Managers	*Ensemble*
Français (y compris double nationaux)	89,0%	90,5%	*89,6%*
Etranger	11,0%	9,5%	*10,4%*
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

Un diplômé sur dix de la promotion 2014 est de nationalité étrangère.

Répartition des étrangers

Promotion 2014 enquêtée en 2015

	Ingénieurs	Managers	*Ensemble*
Maroc	28,5%	26,0%	*27,6%*
Chine (y compris Hong Kong et Macao)	17,7%	17,6%	*17,6%*
Tunisie	7,1%	2,7%	*5,7%*
Cameroun	4,4%	3,2%	*4,0%*
Brésil	4,9%	0,4%	*3,5%*
Sénégal	3,8%	1,6%	*3,2%*
Allemagne	1,2%	7,7%	*3,1%*
Liban	3,6%	1,6%	*3,0%*
Espagne	2,9%	1,9%	*2,6%*
Italie	1,2%	5,7%	*2,6%*
Viêt Nam	2,6%	1,3%	*2,2%*
Belgique	1,6%	1,9%	*1,7%*
Inde	0,7%	3,7%	*1,6%*
Colombie	1,6%	0,8%	*1,4%*
Russie (fédération de)	0,7%	2,5%	*1,2%*
Roumanie	1,3%	0,6%	*1,1%*
Algérie	1,1%	0,9%	*1,1%*
Côte d'Ivoire	0,9%	1,6%	*1,1%*
Autres	14,3%	18,3%	*15,7%*
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

Un diplômé étranger sur six est un Chinois ; près de la moitié de ces diplômés est maintenant en emploi en France.
Les Marocains demeurent toutefois, et de loin, les plus nombreux parmi les diplômés étrangers (27,6 %) ; et la plupart d'entre eux ont trouvé leur premier emploi en France.

12. Taille des entreprises

Un diplômé sur trois travaille dans une entreprise de 5 000 salariés ou plus.
38,4 % des diplômés 2014 travaillent dans une PME (moins de 250 salariés), parmi lesquelles les micros entreprises (moins de 10 salariés) réussissent à capter 7,4 % des nouveaux diplômés.

Taille des entreprises et lieu de travail

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Type d'entreprise	Île-de-France	Province	Étranger	Ensemble
Moins de 10 salarié(e)s	6,3%	8,8%	6,9%	7,4%
De 10 à 19 salarié(e)s	4,4%	5,5%	5,2%	5,0%
De 20 à 49 salarié(e)s	8,3%	9,9%	8,6%	9,0%
De 50 à 249 salarié(e)s	15,3%	19,1%	17,1%	17,1%
De 250 à 4 999 salarié(e)s	29,4%	28,2%	28,5%	28,8%
5 000 salarié(e)s ou plus	36,2%	28,5%	33,7%	32,8%
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

Qu'ils soient ingénieurs ou managers, les hommes ont principalement trouvé leur emploi dans une grande entreprise. Les femmes sont plus représentées dans les ETI et les PME de 50 à 249 salariés.

Tailles des entreprises selon le type d'école et le sexe des diplômés

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Type d'entreprise	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salarié(e)s	6,3%	6,3%	6,3%	9,2%	7,6%	8,4%	7,4%	7,5%	7,4%
De 10 à 19 salarié(e)s	4,9%	4,9%	4,9%	5,3%	4,8%	5,1%	5,0%	5,0%	5,0%
De 20 à 49 salarié(e)s	9,2%	10,2%	9,5%	7,5%	7,8%	7,7%	8,8%	9,2%	8,9%
De 50 à 249 salarié(e)s	17,8%	18,7%	18,0%	13,8%	15,9%	14,9%	16,6%	17,4%	16,9%
De 250 à 4 999 salarié(e)s	28,7%	30,0%	29,1%	26,8%	29,6%	28,2%	28,1%	29,5%	28,6%
5 000 salarié(e)s ou plus	33,2%	29,9%	32,2%	37,5%	34,3%	35,8%	34,1%	31,5%	33,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Quels que soient le sexe et le type d'école des diplômés, les rémunérations augmentent avec la taille de l'entreprise, et là aussi, les rémunérations moyennes des hommes sont systématiquement supérieures à celles des femmes.

Salaire brut annuel moyen hors primes (France) selon la taille des entreprises, le type d'école et le sexe des diplômés

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Type d'entreprise	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salarié(e)s	29 971 €	27 601 €	29 242 €	28 617 €	26 625 €	27 659 €	29 521 €	27 300 €	28 678 €
De 10 à 19 salarié(e)s	32 042 €	29 323 €	31 236 €	30 741 €	28 579 €	29 618 €	31 740 €	28 970 €	30 708 €
De 20 à 49 salarié(e)s	32 794 €	30 015 €	31 901 €	30 785 €	30 353 €	30 551 €	32 362 €	30 029 €	31 473 €
De 50 à 249 salarié(e)s	32 552 €	30 399 €	31 862 €	34 097 €	30 289 €	32 057 €	32 833 €	30 289 €	31 859 €
De 250 à 4 999 salarié(e)s	33 598 €	32 104 €	33 128 €	35 069 €	32 480 €	33 694 €	33 920 €	32 232 €	33 270 €
5 000 salarié(e)s ou plus	34 846 €	33 771 €	34 543 €	36 389 €	34 749 €	35 575 €	35 224 €	34 192 €	34 861 €
Ensemble	33 471 €	31 672 €	32 923 €	34 373 €	32 136 €	33 218 €	33 646 €	31 802 €	32 959 €

Chez les ingénieurs, les différences salariales entre hommes et femmes sont les plus fortes dans les entreprises de moins de 50 salariés (environ 2 500 €) et se resserrent à mesure que la taille des entreprises augmente (environ 1 000 € dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus). Ce n'est pas le cas chez les managers pour lesquels les écarts de salaire entre hommes et femmes sont plus disparates (ils varient entre 400 € et 3 800 € selon la taille de l'entreprise).

Les écarts de salaires entre hommes et femmes ne s'expliquent pas par la taille des entreprises dans lesquelles ils travaillent. (Si les hommes travaillaient plus souvent dans les grandes entreprises et les femmes dans les plus petites, cela pourrait expliquer une partie des différences salariales entre sexes, mais ce n'est pas le cas).

13. Statut de l'entreprise

L'essentiel des emplois dans le secteur privé

L'enquête ne concerne que les diplômés n'ayant pas un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école[5]. En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont pris en compte.
Les managers-hommes sont les plus « entreprenants », 5,6 % d'entre eux exercent comme non-salarié, chef d'entreprise, indépendant ou en profession libérale.

Les femmes sont plus présentes en proportion dans la Fonction publique et dans les entreprises publiques.

Statut, public ou privé des entreprises selon le type d'école et le sexe du diplômé

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Enquête 2015 Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*
Salarié(e) du secteur privé (y compris structure associative)	88,7%	87,7%	***88,4%***	92,1%	94,2%	***93,2%***	89,4%	90,5%	***89,9%***
Salarié(e) de la Fonction publique (État, Collectivités territoriales, Hospitalière)	3,6%	5,3%	***4,1%***	0,8%	1,2%	***1,0%***	2,9%	3,4%	***3,1%***
Salarié(e) d'une entreprise publique (SNCF, EDF, Airbus, Orange, ...)	5,8%	6,3%	***5,9%***	1,5%	2,4%	***2,0%***	4,6%	4,4%	***4,5%***
Non salarié(e) (Chef d'entreprise, Profession libérale, Travailleur(e) indépendant(e))	1,8%	0,7%	***1,5%***	5,6%	2,2%	***3,9%***	3,1%	1,7%	***2,6%***
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

14. Création et reprise d'entreprise

Création ou reprise d'entreprise des diplômés 2014 enquêtés en 2015

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*
En création (état de projet)	48,5%	74,2%	***51,5%***	38,3%	29,9%	***36,3%***	41,5%	38,8%	***41,0%***
Créateurs d'une entreprise en activité	48,9%	22,6%	***45,8%***	56,3%	62,7%	***57,9%***	54,3%	56,2%	***54,7%***
Repreneurs d'une entreprise en activité	2,6%	3,2%	***2,7%***	5,3%	7,5%	***5,9%***	4,2%	5,0%	***4,3%***
% diplômés en création d'entreprise	***1,7%***	***0,5%***	***1,4%***	***4,7%***	***1,5%***	***3,1%***	***2,7%***	***1,1%***	***2,1%***

Par convention, les diplômés dont l'entreprise est en état de projet ne sont pas inclus parmi ceux qui sont en activité professionnelle.

Les non-salariés ne recouvrent pas l'ensemble des repreneurs et créateurs d'entreprise.

Les repreneurs d'une entreprise en activité sont l'exception. La plupart sont des créateurs d'entreprise (créations pures). 1,4 % des ingénieurs et 3,1 % des managers ayant répondu à l'enquête ont créé leur entreprise : cependant la moitié (51,5 %) des ingénieurs et le tiers (36,3 %) des managers sont en phase de projet.
Les ingénieurs qui ont créé leur entreprise exercent principalement dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication ou ont monté leur propre société de conseil. Les managers se retrouvent dans les mêmes secteurs, auxquels on ajoutera des entreprises commerciales.

[5] L'insertion des élèves fonctionnaires ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % avec le statut de cadre A, en CDI, à leur sortie.

15. Secteur d'activité des nouveaux diplômés

Secteur d'emploi des ingénieurs

Répartition des ingénieurs par sexe et par secteur d'activité

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités informatiques et services d'information	17,2%	8,6%	14,6%	17,5%
Sociétés de conseil, bureaux d'études	14,1%	14,2%	14,1%	30,0%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	14,3%	8,3%	12,5%	19,8%
Construction, BTP	8,4%	8,1%	8,3%	29,0%
Énergie	7,2%	6,0%	6,8%	26,2%
Industrie agroalimentaire	2,2%	9,0%	4,2%	63,7%
Activités financières et d'assurance	4,2%	2,6%	3,7%	21,1%
Recherche-développement scientifique	2,9%	2,9%	2,9%	29,7%
Industrie chimique	1,4%	4,6%	2,3%	58,4%
Télécommunications	2,6%	1,4%	2,2%	19,1%
Commerce	1,8%	3,0%	2,2%	40,9%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	2,4%	1,6%	2,1%	22,1%
Autres secteurs	21,3%	29,6%	23,8%	37,1%
*Ensemble **	100,0%	100,0%	100,0%	29,8%

* Secteur activité renseigné

Le secteur informatique (TIC), les sociétés de conseil et les bureaux d'études ainsi que l'industrie du transport sont les premiers secteurs d'emploi des nouveaux ingénieurs en 2015.

Les secteurs de prédilection des hommes sont les services des technologies de l'information, les sociétés de conseil, l'industrie des transports, le BTP et l'énergie.

Les femmes sont moins présentes dans les TIC (activités informatiques et services d'information) ; elles occupent un emploi sur six dans ce secteur. Elles sont majoritaires dans l'industrie agroalimentaire (IAA) et l'industrie chimique et beaucoup moins présentes dans le secteur des télécommunications (19,1 %).

Le tableau complet de la répartition des emplois d'ingénieurs par secteur d'activité se trouve en annexe page 66.

Rémunération des ingénieurs par sexe et par secteur d'activité

Salaire brut annuel moyen avec primes des ingénieurs selon le secteur d'activité

Promotion 2014 enquêtée en 2015 - Lieu de travail en France

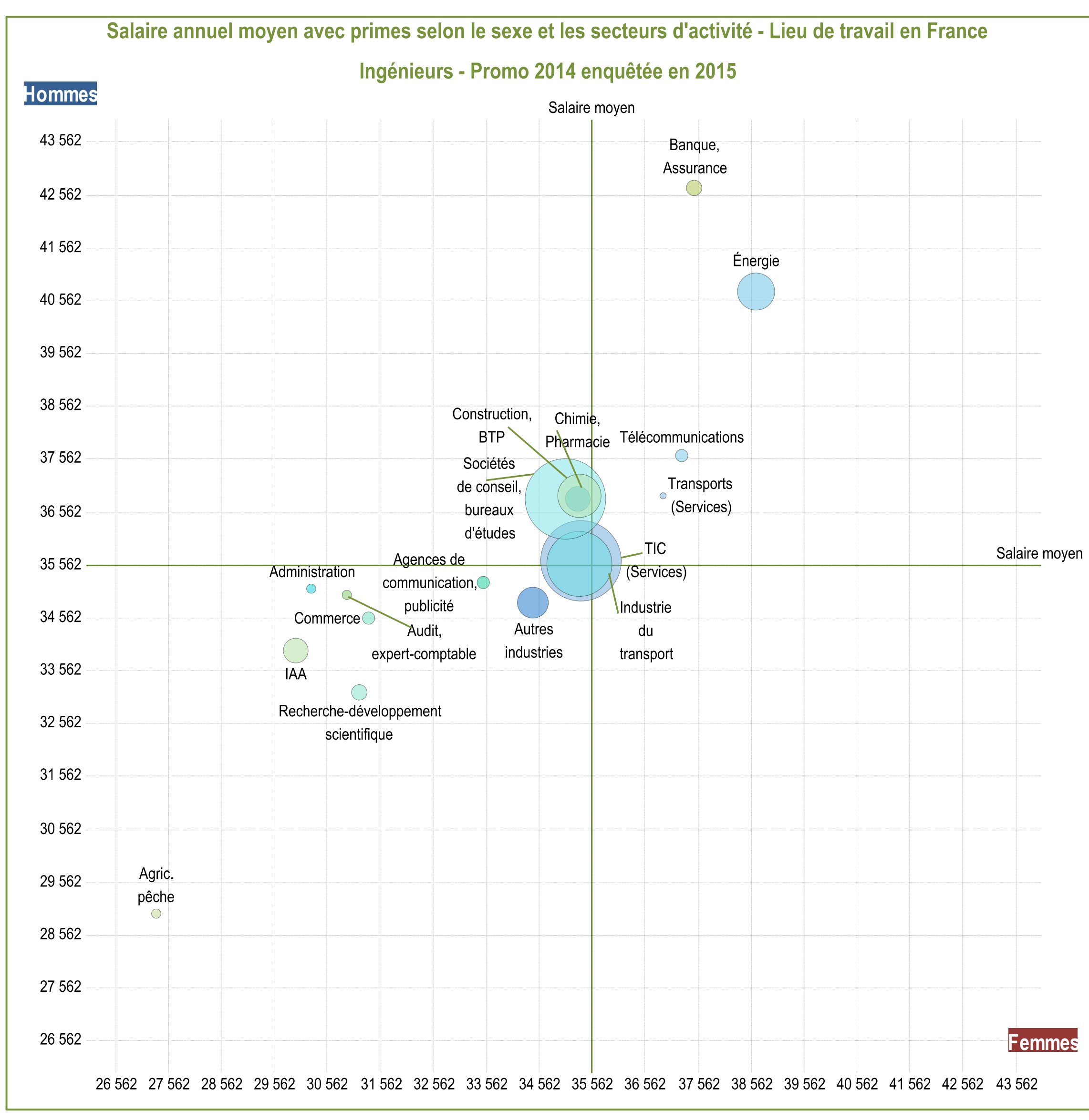
Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Activités financières et d'assurance	42 691 €	37 482 €	41 408 €
Énergie	40 746 €	38 664 €	40 197 €
Télécommunications	37 631 €	37 257 €	37 558 €
Construction, BTP	36 882 €	35 323 €	36 429 €
Sociétés de conseil, bureaux d'études	36 801 €	35 071 €	36 277 €
Industrie chimique	37 684 €	34 820 €	35 993 €
Activités informatiques et services d'information	35 630 €	35 338 €	35 576 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	35 571 €	35 335 €	35 523 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	35 613 €	34 374 €	35 330 €
Commerce	34 575 €	31 356 €	33 229 €
Recherche-développement scientifique	33 158 €	31 168 €	32 568 €
Industrie agroalimentaire	33 941 €	29 969 €	31 353 €
...	...	...	...
*Ensemble **	36 328 €	33 814 €	35 562 €

* Secteur activité renseigné

Les secteurs de la banque-assurance et de l'énergie offrent les meilleurs salaires, pour les hommes comme pour les femmes. Le secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA), moins rémunérateur, est à majorité féminine, et l'écart des rémunérations entre hommes et femmes y atteint 4 000 €.

Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont également importants dans le secteur de la banque-assurance.

Les services des technologies de l'information, qui représentent près de 15 % des emplois, offrent quasiment le même niveau de rémunération aux femmes et aux hommes.



Les axes se coupent à la moyenne des rémunérations totales perçues en France par les ingénieurs, soit 35 562 €.

Les ingénieurs-hommes bénéficient des rémunérations les plus élevées dans la banque-assurance ; elles dépassent 42 000 €. C'est d'ailleurs dans ce secteur, que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est le plus fort : 5 000 € en faveur des hommes.
Le secteur de l'énergie est le plus rémunérateur pour les femmes.
En revanche, ces écarts sont très faibles dans les secteurs des technologies de l'information (services TIC) et de l'industrie des transports. Ces secteurs offrent des rémunérations proches de la moyenne des ingénieurs et se superposent dans le graphique.
Enfin, les salaires d'ingénieurs sont les plus bas dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire (IAA), du commerce et de la R&D scientifique,… et se situent dans le quart inférieur du graphique.

Le cas spécifique des sociétés de conseil-bureaux d'études

Les sociétés de conseil et les bureaux d'études interviennent dans de nombreux secteurs de l'économie, certaines activités des entreprises étant de plus en plus souvent externalisées. Un même travail peut être confié à un salarié de l'entreprise ou à celui d'une société de conseil.
Si les ingénieurs des sociétés de conseil se répartissent dans tous les secteurs[6], on les retrouve principalement dans l'industrie des transports, les activités informatiques et l'énergie.

[6] Une fois ces emplois répartis dans les autres secteurs d'activité, on obtient la répartition des emplois selon le secteur d'activité finale. En annexe p68

Secteur d'emploi des managers

Répartition des managers par sexe et par secteur d'activité

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités financières et d'assurance	21,9%	13,4%	*17,6%*	*38,3%*
Sociétés de conseil, bureaux d'études	14,0%	12,4%	*13,2%*	*47,4%*
Commerce	9,2%	10,6%	*9,9%*	*53,9%*
Activités informatiques et services d'information	8,7%	6,1%	*7,4%*	*41,5%*
Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie	7,4%	7,1%	*7,2%*	*49,3%*
Industrie agroalimentaire	4,3%	7,0%	*5,6%*	*62,5%*
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	4,0%	2,7%	*3,4%*	*40,9%*
Industrie textile, industries de l'habillement, cuir, chaussure	1,6%	4,4%	*3,0%*	*73,2%*
Édition, audiovisuel et diffusion	2,7%	3,2%	*3,0%*	*54,5%*
Industrie chimique	1,5%	3,4%	*2,4%*	*69,6%*
Télécommunications	2,8%	1,9%	*2,3%*	*40,5%*
Énergie	1,9%	2,0%	*1,9%*	*51,5%*
Tourisme	1,5%	2,1%	*1,8%*	*59,2%*
Industrie pharmaceutique	1,5%	1,8%	*1,7%*	*54,7%*
Transports (Services)	1,7%	1,5%	*1,6%*	*47,3%*
Autres secteurs	15,3%	20,5%	*17,9%*	*57,2%*
Ensemble*	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***50,4%***

* Secteur activité renseigné

Le secteur de la banque-assurance reste le premier employeur des jeunes managers.
La répartition des managers hommes et femmes dans les secteurs d'activité est plus équilibrée que celle constatée chez les ingénieurs.
Quelques secteurs sont à dominante masculine : la banque-assurance, l'industrie des transports et les services des technologies de l'information.
A l'inverse, certains secteurs recrutent en majorité des femmes : le commerce, l'industrie textile, l'industrie agroalimentaire (IAA) et l'industrie chimique.

Le tableau complet de la répartition des emplois de managers par secteur d'activité se trouve en annexe page 67.

Rémunération des managers par sexe et par secteur d'activité

Salaire brut annuel moyen avec primes des managers dans les secteurs

Promotion 2014 enquêtée en 2015 - Lieu de travail en France

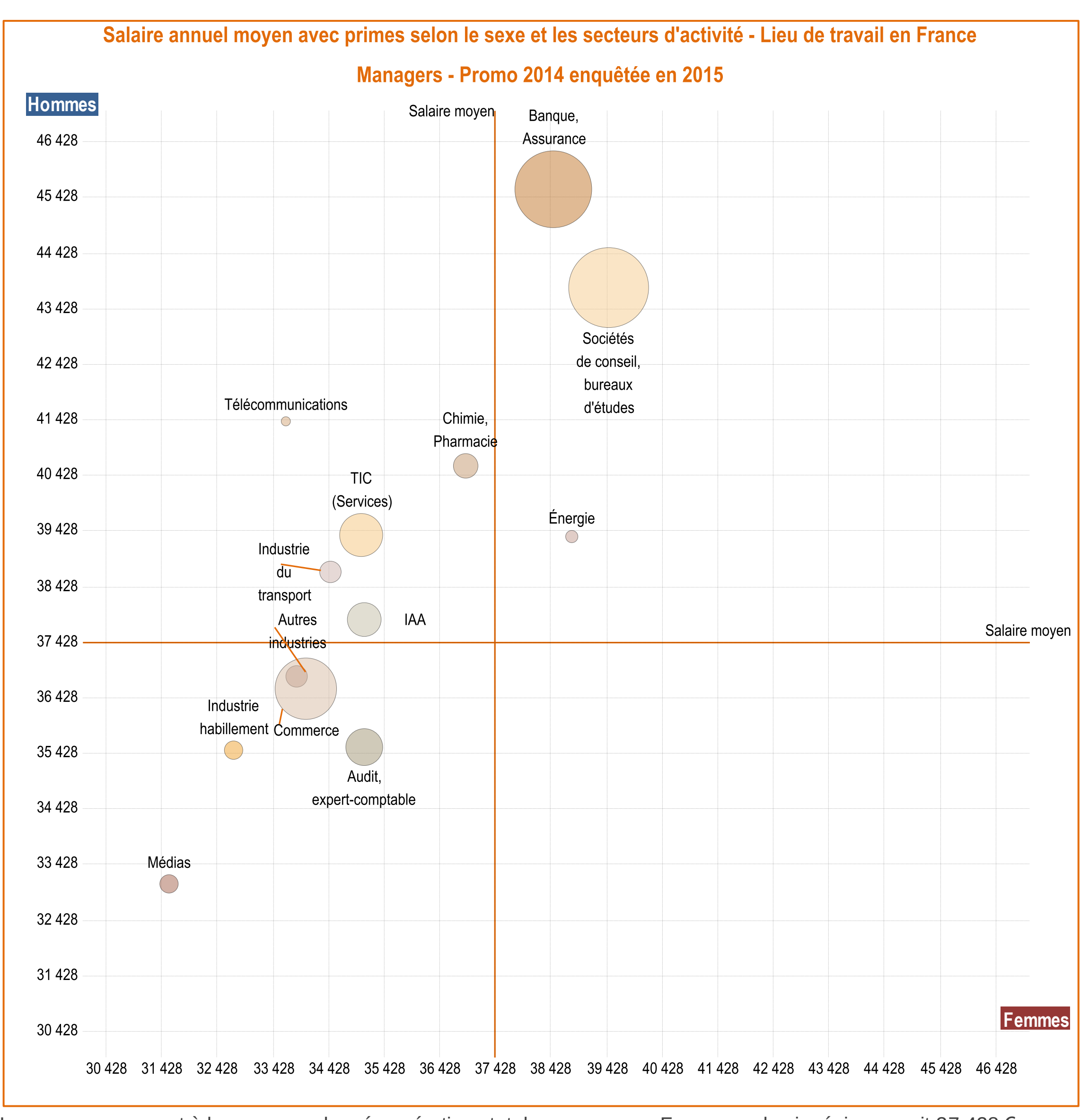
Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Activités financières et d'assurance	45 567 €	38 467 €	***42 610 €***
Sociétés de conseil, bureaux d'études	43 814 €	39 476 €	***41 767 €***
Énergie	39 333 €	38 811 €	***39 046 €***
Industrie chimique	42 096 €	37 605 €	***38 972 €***
Industrie pharmaceutique	40 639 €	35 543 €	***38 130 €***
Télécommunications	41 407 €	33 659 €	***38 038 €***
Activités informatiques et services d'information	39 367 €	35 009 €	***37 433 €***
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	38 689 €	34 469 €	***36 888 €***
Industrie agroalimentaire	37 847 €	35 084 €	***36 082 €***
Transports (Services)	38 036 €	32 379 €	***35 365 €***
Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie	35 542 €	35 081 €	***35 323 €***
Commerce	36 604 €	34 016 €	***35 222 €***
Industrie textile, industries de l'habillement, cuir, chaussure	35 487 €	32 719 €	***33 351 €***
Édition, audiovisuel et diffusion	33 094 €	31 551 €	***32 335 €***
Tourisme	33 823 €	30 527 €	***31 878 €***
...	...	...	...
Ensemble *	***39 712 €***	***35 277 €***	***37 428 €***

* Secteur activité renseigné

Les secteurs de la banque-assurance, les sociétés de conseil et l'énergie offrent les meilleurs salaires.

Si le salaire moyen des managers-femmes est inférieur de 10 % à celui des managers-hommes, le niveau de salaire des managers-hommes est bien supérieur à celui des managers-femmes dans certains secteurs : banque-assurance (plus de 7 000 €), services des TIC (plus de 4 000 €).
Le secteur de l'énergie accorde des rémunérations plus égalitaires : autour de 39 000 €.

Dans le commerce, secteur dans lequel les hommes et les femmes se répartissent à peu près à égalité, la différence de salaire est supérieure à 2 500 €, en faveur des hommes.



Les axes se coupent à la moyenne des rémunérations totales perçues en France par les ingénieurs, soit 37 428 €.

Les salaires des managers sont en moyenne les plus élevés dans la banque-assurance, supérieurs à 45 000 € pour les hommes et à 38 000 € pour les femmes. C'est d'ailleurs dans ce secteur que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est le plus fort : autour de 15 %.

Parmi les principaux employeurs, le commerce est un secteur moins rémunérateur.

La différence de rémunération reste élevée dans des secteurs où les femmes sont majoritaires parmi les managers, comme l'industrie de l'habillement ou les médias.

Les activités comptables, juridiques, de gestion, d'ingénierie (audit, expertise comptable) constituent un secteur qui représente 7 % des emplois et qui se situe parmi les secteurs les moins rémunérateurs.

Le cas spécifique des sociétés de conseil-bureaux d'études

Les sociétés de conseil et les bureaux d'études interviennent dans les autres secteurs de l'économie, certaines activités des entreprises étant de plus en plus souvent externalisées. Un même travail peut être confié à un salarié de l'entreprise ou à celui d'une société de conseil.

En 2015, les sociétés de conseil et les bureaux d'études représentent 13,2 % des emplois de nouveaux managers. Comme pour les ingénieurs, les activités de bureaux d'études et des sociétés de conseil se répartissent dans des secteurs divers[7], principalement à destination des secteurs de la banque-assurance, des technologies de l'information et des activités juridiques, comptables et de gestion.

[7] Une fois ces emplois répartis dans les autres secteurs d'activité, on obtient la répartition des emplois selon le secteur d'activité finale. En annexe p69

16. Service / département d'emploi des nouveaux diplômés

Service / département d'emploi des ingénieurs

Répartition des ingénieurs par sexe et par service/département

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Service / Département d'accueil	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
R&D, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	18,6%	18,7%	18,6%	30,0%
Études - Conseil et expertise	14,4%	15,9%	14,8%	32,0%
Production - Exploitation	11,3%	10,4%	11,1%	28,0%
Études et développement en systèmes d'information	11,8%	5,6%	10,0%	16,8%
Informatique industrielle et technique	7,0%	3,3%	5,9%	16,6%
Méthodes, contrôle de production, maintenance	5,8%	5,2%	5,7%	27,7%
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	4,2%	5,1%	4,5%	34,1%
Qualité, sécurité, sûreté de fonctionnement	2,8%	7,6%	4,2%	53,9%
Maîtrise d'ouvrage	3,2%	3,1%	3,2%	28,8%
Achats, approvisionnements, logistique	2,5%	4,1%	3,0%	41,6%
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,7%	1,3%	2,3%	16,8%
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,7%	2,3%	1,9%	36,7%
Assistance technique	2,0%	1,5%	1,8%	25,0%
Marketing	1,0%	2,7%	1,5%	54,4%
Direction générale	1,5%	0,5%	1,2%	13,4%
Développement durable, environnement	0,6%	1,9%	1,0%	55,3%
Autre service ou département	9,0%	10,8%	9,5%	33,8%
Ensemble *	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**29,9%**

* Service/Département renseigné

La recherche-développement à caractère scientifique et technique est le premier service au sein duquel travaillent les ingénieurs. En y ajoutant les études-conseil et les services de production-exploitation des entreprises, ces secteurs représentent 44,5 % des emplois.

La part des femmes travaillant dans ces services est identique à celle des hommes. Elles sont relativement plus présentes dans les services relatifs à la qualité, la sécurité et le marketing.

La proportion d'hommes est plus forte dans les services d'études et de développement en systèmes d'information et l'informatique industrielle.

Rémunération des ingénieurs selon le service / département d'emploi et le sexe

Salaire brut annuel moyen avec primes des ingénieurs par services

Promotion 2014 enquêtée en 2015 - Lieu de travail en France

Service / Département d'accueil	Hommes	Femmes	Ensemble
Direction générale	38 198 €	36 436 €	37 886 €
Maîtrise d'ouvrage	38 034 €	37 052 €	37 730 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	40 872 €	32 380 €	37 406 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	37 915 €	35 703 €	37 131 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	36 966 €	36 966 €	36 966 €
Production - Exploitation	37 413 €	35 568 €	36 879 €
Études - Conseil et expertise	36 871 €	34 184 €	36 017 €
Informatique industrielle et technique	35 853 €	36 217 €	35 915 €
Achats, approvisionnements, logistique	36 716 €	34 275 €	35 684 €
Études et développement en systèmes d'information	35 643 €	35 364 €	35 595 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	36 046 €	33 178 €	35 243 €
Marketing	37 412 €	33 110 €	34 918 €
Assistance technique	35 159 €	33 626 €	34 758 €
R&D, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	35 214 €	32 511 €	34 411 €
Qualité, sécurité, sûreté de fonctionnement	35 548 €	31 834 €	33 493 €
...	...	...	...
Ensemble *	**36 359 €**	**33 857 €**	**35 595 €**

* Service/Département renseigné

Hormis dans les services d'administration employant peu de jeunes ingénieurs, les rémunérations varient de 34 700 € à 38 200 € pour les hommes et de 30 900 € à 37 000 € pour les femmes.

Les ingénieurs en R&D non informatique perçoivent des salaires un peu inférieurs à la moyenne. C'est dans ces services qu'est embauché le plus grand nombre de nouveaux ingénieurs diplômés.

Pour les hommes, les rémunérations moyennes des services production-exploitation, maîtrise d'ouvrage, ingénieur d'affaires, marketing et administration dépassent 37 000 €.

Les services les plus rémunérateurs pour les femmes sont la maîtrise d'ouvrage et les réseaux. Dans ce dernier, leur rémunération moyenne est égale à celle de leurs homologues masculins (36 966 €).

Excepté dans les réseaux et l'informatique industrielle, la rémunération moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes.

Service / département d'emploi des managers

Répartition des managers par sexe et par service/département

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Service / Département d'accueil	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Administration, gestion, finance, comptabilité	20,8%	14,0%	17,4%	41,0%
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	18,9%	14,4%	16,6%	43,9%
Marketing	10,8%	20,8%	15,9%	66,4%
Études - Conseil et expertise	14,4%	10,4%	12,4%	42,7%
Audit	8,4%	7,0%	7,7%	46,1%
Achats, approvisionnements, logistique	4,7%	6,7%	5,7%	59,6%
Ressources humaines	2,0%	7,0%	4,5%	77,8%
Direction générale	6,5%	2,0%	4,3%	24,3%
Communication	1,8%	4,8%	3,3%	73,6%
Maîtrise d'ouvrage	1,6%	1,4%	1,5%	46,4%
Études et développement en systèmes d'information	1,4%	0,7%	1,0%	35,5%
Autre service ou département	8,6%	10,8%	9,7%	56,3%
*Ensemble **	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*50,7%*

* Service/Département renseigné

L'administration générale, les services commerciaux et le marketing représentent la moitié des emplois des jeunes managers.

Le marketing, les ressources humaines, les services d'achats et la communication sont les services dans lesquels les managers-femmes sont surreprésentées. Les hommes sont plus représentés dans les services de direction générale, administration-gestion-finance-comptabilité et études et développement en systèmes d'information.

Rémunération des managers selon le service / département d'emploi et le sexe

Salaire brut annuel moyen avec primes des managers dans les services

Promotion 2014 enquêtée en 2015 - Lieu de travail en France

Service / Département d'accueil	Hommes	Femmes	Ensemble
Études - Conseil et expertise	45 173 €	40 922 €	43 418 €
Maîtrise d'ouvrage	39 492 €	39 176 €	39 336 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	40 828 €	36 524 €	38 917 €
Études et développement en systèmes d'information	38 187 €	38 968 €	38 472 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	39 636 €	35 698 €	37 871 €
Direction générale	37 684 €	33 246 €	36 567 €
Audit	36 368 €	36 433 €	36 398 €
Achats, approvisionnements, logistique	36 014 €	33 317 €	34 440 €
Marketing	35 660 €	33 542 €	34 257 €
Ressources humaines	35 724 €	32 981 €	33 600 €
Communication	30 841 €	30 812 €	30 819 €
...	...	...	...
*Ensemble **	*39 444 €*	*35 177 €*	*37 236 €*

* Service/Département renseigné

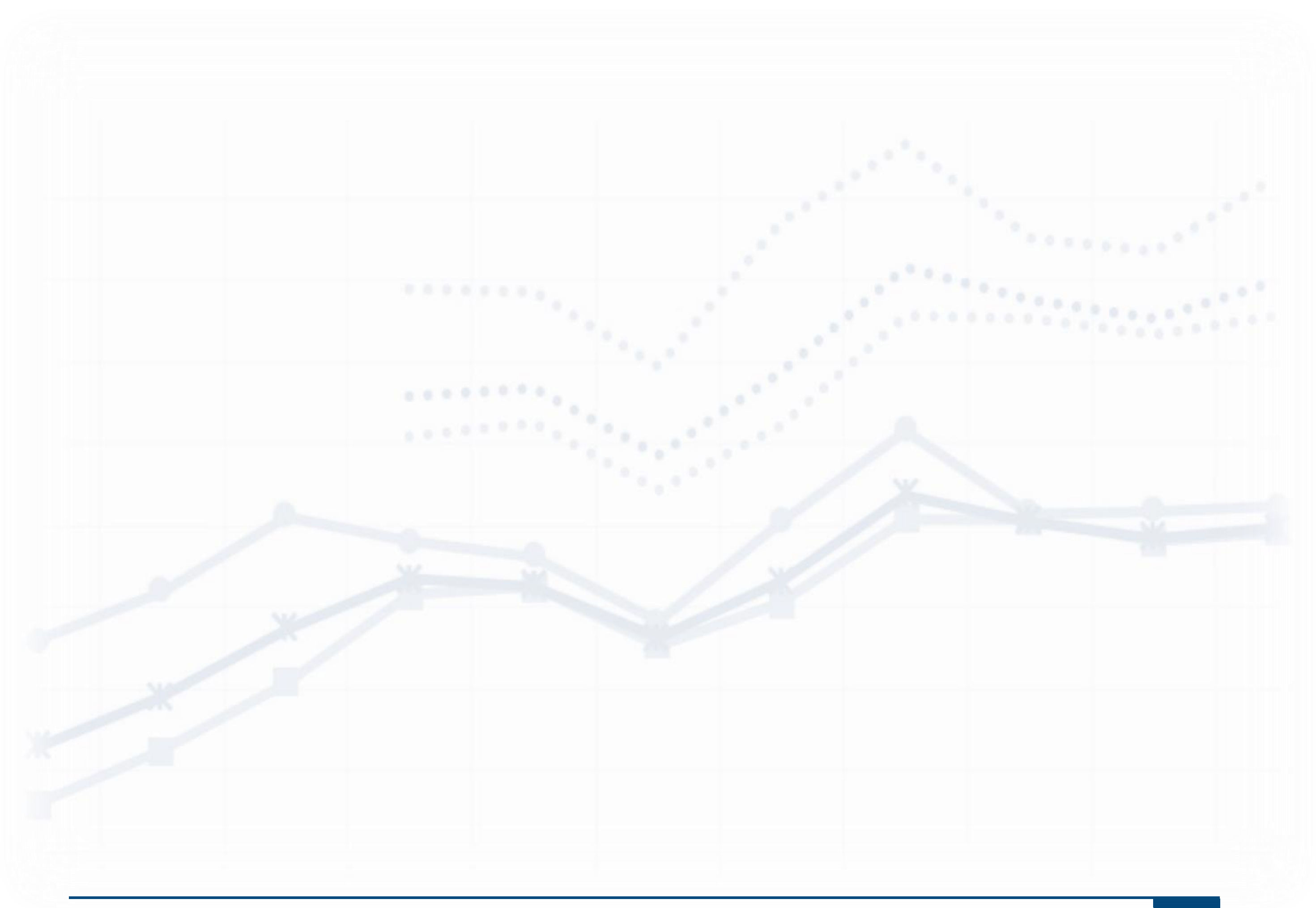
Les études-conseil, à dominante masculine, offrent les meilleures rémunérations pour les managers. Les différences de rémunérations dépassent 4 000 € en défaveur des femmes.

A l'opposé, les services de communication accordent les rémunérations les moins élevées ; les hommes et les femmes s'y trouvent à parité pour le salaire, mais les femmes y sont sur représentées.

Dans le marketing, où l'on compte deux fois plus de femmes que d'hommes, les managers-femmes perçoivent en moyenne 2 000 € de moins que leurs homologues masculins.

Les services/départements où la présence des femmes est la plus forte sont ceux où les rémunérations sont les plus faibles (ressources humaines, communication, marketing).

Diplômés en recherche d'emploi



Caractéristiques des diplômés en recherche d'emploi

Proportion de diplômés par promotion en recherche d'emploi

Promotions 2014 et 2013 enquêtées en 2015

En recherche d'emploi	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
Promotion 2014	15,4%	18,9%	***16,5%***	14,6%	17,7%	***16,2%***	15,2%	18,7%	***16,6%***
Promotion 2013	5,7%	7,2%	***6,2%***	6,3%	7,7%	***7,0%***	5,9%	7,5%	***6,5%***

Un nouveau diplômé sur six est à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête, les femmes plus souvent que les hommes.
Après 12-15 mois sur le marché du travail, 6,5 % des diplômés sont en recherche d'emploi : entre leur première interrogation (en 2014) et celle-ci, les diplômés de l'avant-dernière promotion ont pu cependant avoir eu un emploi qu'ils ont quitté depuis, avoir arrêté des études post-diplôme, et d'autres cherchent effectivement un emploi depuis la sortie de l'école.

Proportion de diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école

(parmi les diplômés des promotions 2014 et 2013 qui recherchent un emploi lors de l'enquête 2015)

En recherche depuis la sortie de l'école	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
Promotion 2014	68,6%	70,8%	***69,4%***	63,8%	62,7%	***63,2%***	67,3%	66,8%	***67,1%***
Promotion 2013	38,1%	30,2%	***35,2%***	34,8%	33,3%	***34,0%***	37,1%	31,2%	***34,6%***

Les deux tiers des diplômés de 2014 en recherche d'emploi cherchent un emploi depuis la sortie de l'école ; c'est le cas pour un tiers des diplômés de la promotion 2013. Ces derniers représentent en fait 2,2 % de l'ensemble des diplômés de l'avant-dernière promotion interrogés cette année.

Difficultés dans la recherche d'emploi

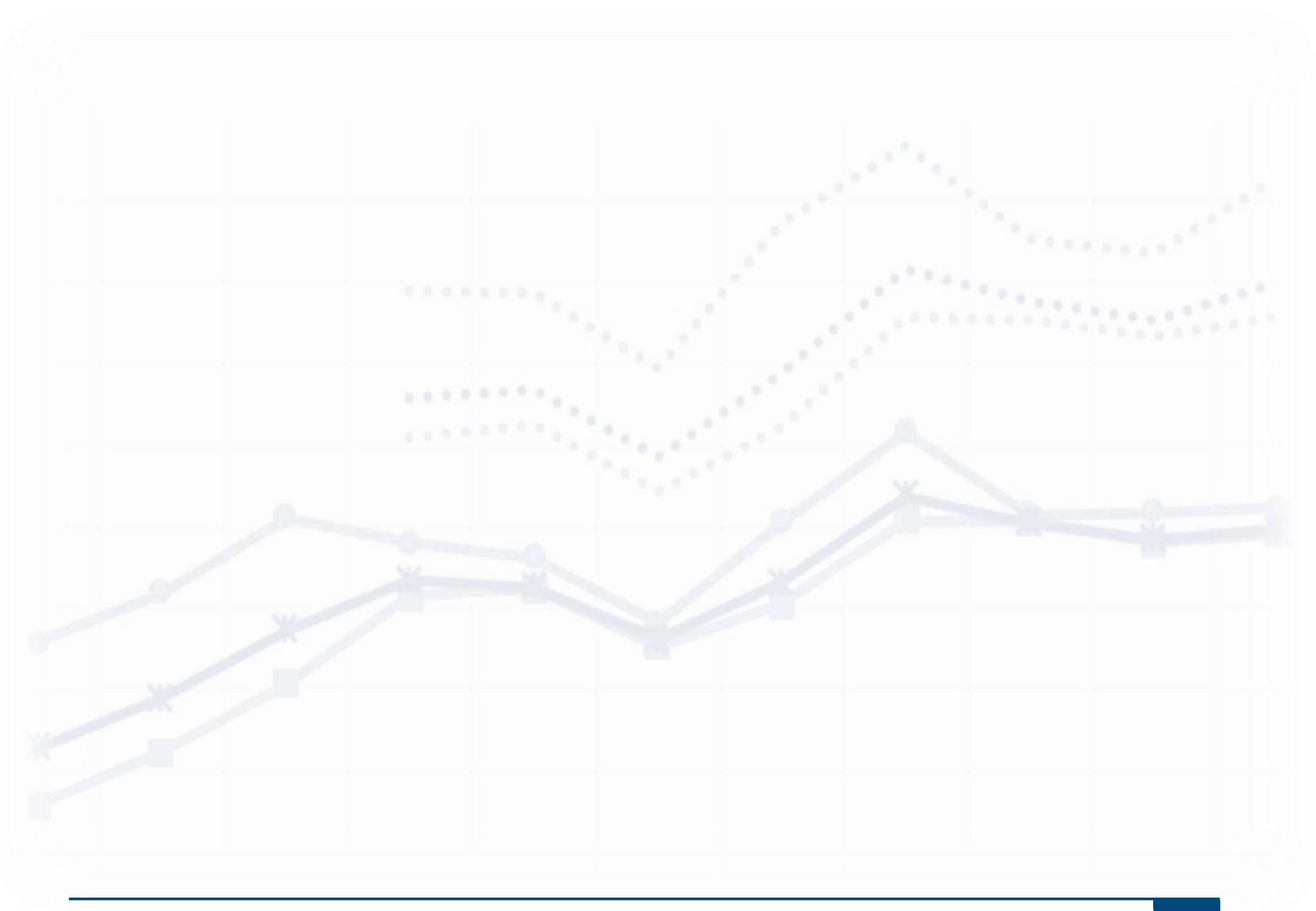
Difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi selon le type d'école et le sexe

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Promotion 2014 enquêtée en 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*	Hommes	Femmes	*Ensemble*
Manque d'expérience professionnelle	75,2%	80,0%	***76,8%***	60,9%	68,6%	***65,2%***	72,3%	74,6%	***73,2%***
Difficultés à trouver des offres d'emploi	51,6%	60,9%	***54,6%***	52,1%	59,8%	***56,3%***	52,1%	61,0%	***55,7%***
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	23,6%	24,7%	***24,0%***	18,7%	19,3%	***19,0%***	22,5%	22,3%	***22,4%***
Mobilité géographique difficile	17,1%	18,9%	***17,7%***	12,2%	11,1%	***11,6%***	16,0%	15,2%	***15,6%***
Salaire proposé insuffisant	11,8%	6,4%	***10,1%***	25,1%	25,3%	***25,2%***	14,5%	13,8%	***14,2%***
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	9,2%	7,1%	***8,5%***	15,9%	10,5%	***12,9%***	10,7%	8,7%	***9,9%***
Formation inadaptée au marché de l'emploi	9,8%	7,9%	***9,2%***	10,1%	11,5%	***10,9%***	9,8%	9,8%	***9,8%***
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	9,0%	9,5%	***9,1%***	10,1%	6,8%	***8,3%***	9,3%	7,9%	***8,7%***
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi (lettre de motivation,CV,entretien d'embauche...)	9,6%	7,1%	***8,8%***	6,2%	4,0%	***5,0%***	8,8%	5,7%	***7,6%***
Autre difficulté non mentionnée dans la liste	16,5%	14,8%	***16,0%***	20,0%	17,1%	***18,4%***	17,2%	15,9%	***16,6%***
Part des diplômés en recherche d'emploi ayant répondu à cette question	***84,1%***	***72,7%***	***80,0%***	***62,5%***	***61,7%***	***62,0%***	***78,6%***	***69,3%***	***74,6%***

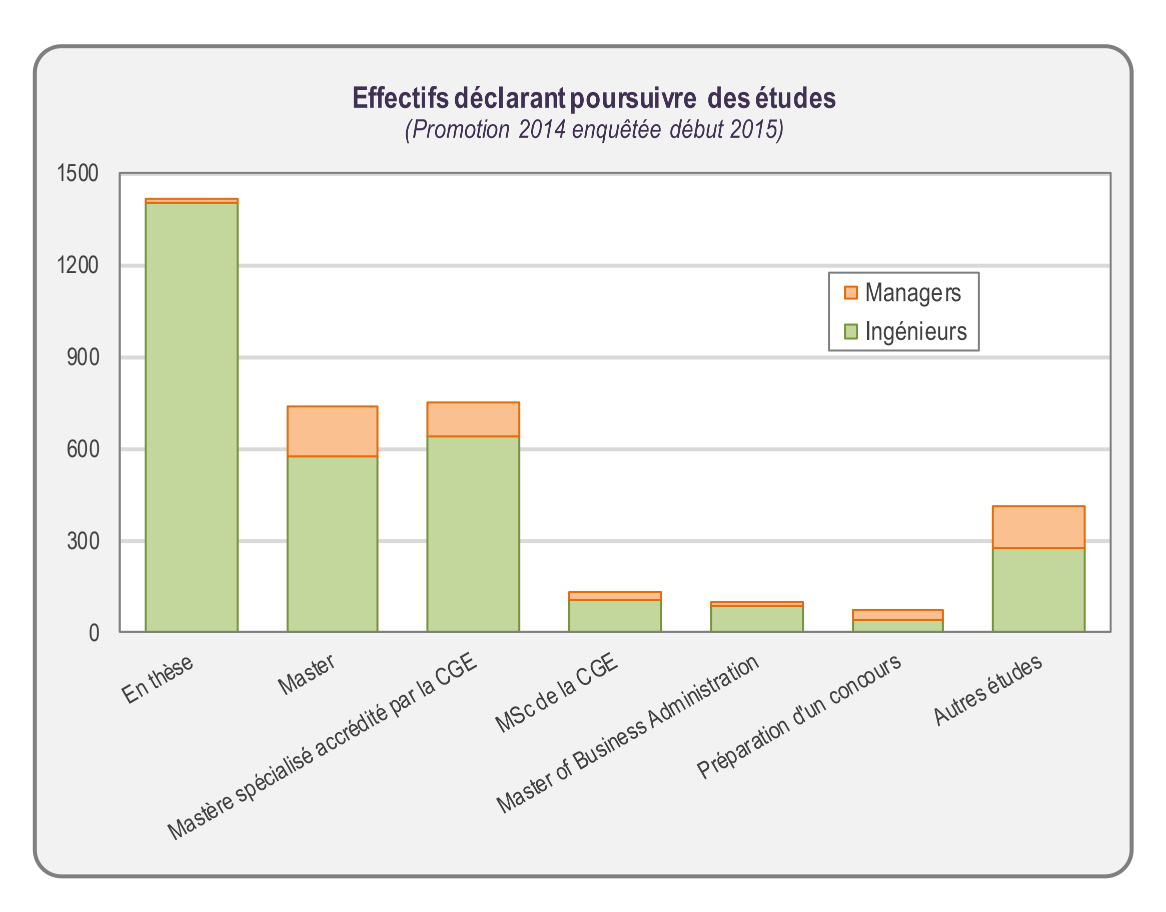
Le classement des trois principales difficultés rencontrées par les diplômés en quête d'un emploi indique que la principale raison invoquée est l'absence d'expérience professionnelle. Les autres motifs invoqués concernent la difficulté à trouver des offres d'emploi, la mise en valeur de leurs compétences et la mobilité géographique, cités plus souvent par les ingénieurs. Le salaire proposé jugé insuffisant est cité par un manager sur quatre.

Poursuite d'études et thèses



Poursuite d'études

La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme délivré par une grande école concerne principalement les ingénieurs. En incluant les thèses, 15,5 % des ingénieurs sortis en 2014 contre seulement 5,4 % des diplômés des écoles de management poursuivent des études.
Au total, les managers représentent 13 % des jeunes diplômés des grandes écoles qui poursuivent des études.



La part des thèses est très élevée : elle représente près de 40 % des études poursuivies et ne concerne pratiquement que des ingénieurs. Près de la moitié d'entre eux sont en thèse, 20,5 % en Mastère Spécialisé ® accrédité par la CGE et 18,5 % en master, les résultats variant peu selon le sexe.

Les managers qui sont en poursuite d'études se tournent plus vers un master ou un Mastère Spécialisé ® ; là aussi, les femmes et les hommes ont à peu près le même comportement.

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			*Ensemble*		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
En thèse	45,6%	43,5%	***44,9%***	3,6%	3,1%	***3,4%***	41,1%	34,7%	***38,8%***
Master	17,7%	20,1%	***18,5%***	31,0%	32,9%	***32,0%***	19,3%	23,6%	***20,9%***
Mastère spécialisé accrédité par la CGE	21,0%	19,5%	***20,5%***	21,4%	22,7%	***22,1%***	21,0%	19,9%	***20,6%***
MSc de la CGE	3,6%	2,8%	***3,3%***	7,3%	3,5%	***5,4%***	4,0%	2,9%	***3,6%***
Master of Business Administration	3,0%	2,1%	***2,7%***	2,8%	3,1%	***3,0%***	3,0%	2,4%	***2,8%***
Préparation d'un concours	1,1%	1,4%	***1,2%***	8,1%	5,9%	***7,0%***	1,8%	2,3%	***2,0%***
Autres études	7,9%	10,6%	***8,8%***	25,8%	28,6%	***27,2%***	9,8%	14,3%	***11,4%***
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

Les doctorants

Les diplômés des grandes écoles préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs (95,6 %).

Un doctorant sur trois est une femme (proportion équivalente à la part des femmes dans les écoles d'ingénieurs).

Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (84 %).

Types de thèse des diplômés ayant répondu

(Enquête 2015 - Promotion 2014)

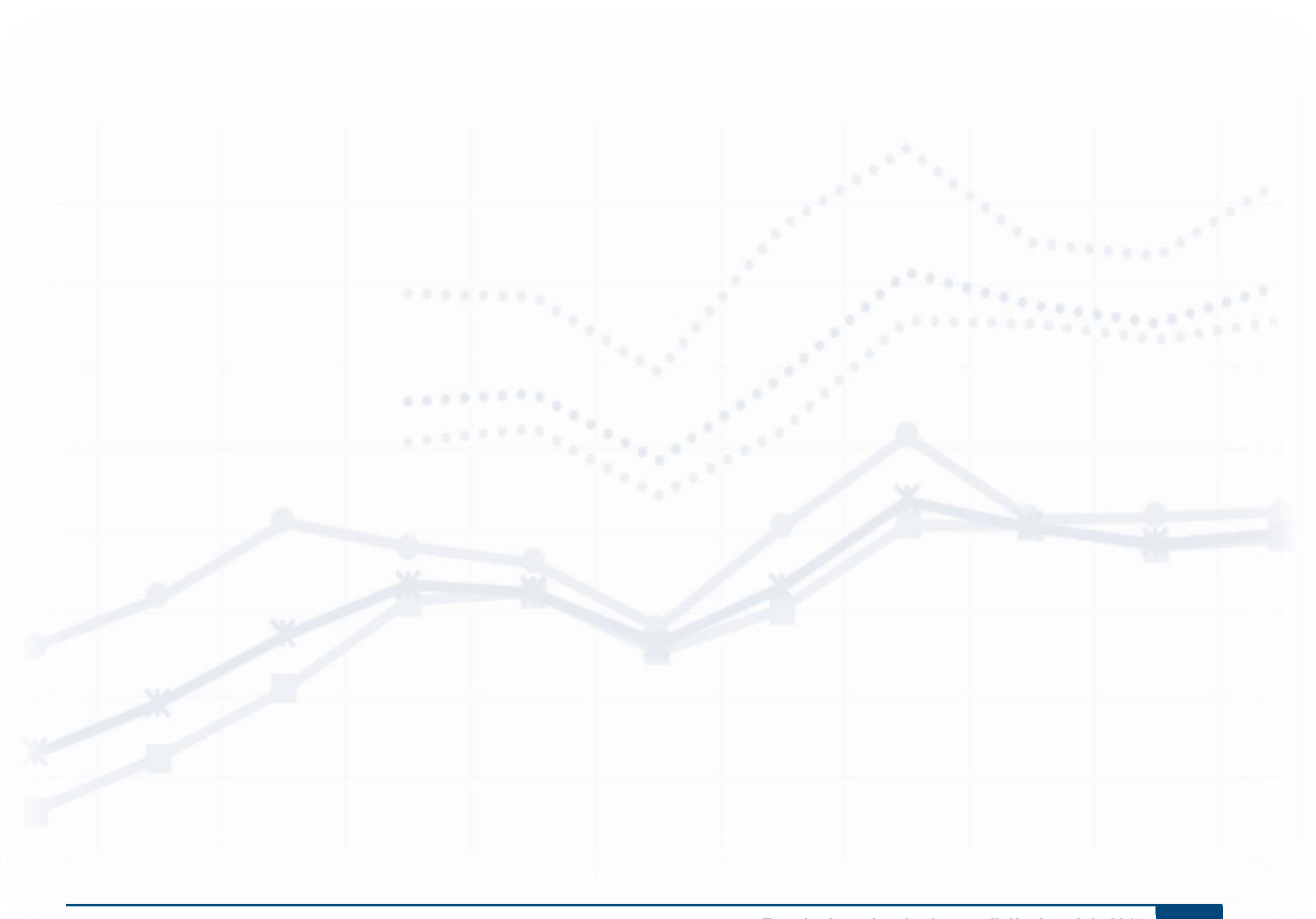
Promotion 2014	*Ensemble*		
	Hommes	Femmes	*Total*
Thèse Cifre	25,2%	20,7%	***23,8%***
Thèse académique	58,3%	61,5%	***59,3%***
Autre thèse	16,5%	17,8%	***16,9%***
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

Rémunération selon le type de thèse préparée

		Cifre	Académique	Autre	Ensemble
Rémunération brute annuelle (ou annualisée) hors primes, avantages en nature et gratifications	Moyenne	**28 969 €**	**23 534 €**	**25 885 €**	**25 235 €**
	Médiane	29 000 €	21 600 €	24 516 €	24 000 €
	Min	**14 000 €**	**10 000 €**	**14 400 €**	
	Max	64 080 €	70 000 €	65 535 €	

Les thèses Cifre bénéficient en moyenne de meilleures conditions de rémunération.
Les écarts de rémunération au sein de chaque type de thèse sont très importants.

Volontariat



Caractéristiques du volontariat

Les volontaires représentent 2,8 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion. Les managers y ont relativement davantage recours (3,5 %des managers diplômés en 2014) ; mais sur l'ensemble, 56,9 % des volontaires sont des ingénieurs.

Volontariat selon le type d'école

(Enquête 2015 - Promotion 2014)

% sur promotion	Hommes	Femmes	Ensemble
Ingénieurs	2,5%	2,1%	*2,4%*
Managers	3,9%	3,2%	*3,5%*
Ensemble	*2,9%*	*2,6%*	*2,8%*

	Répartition
Ingénieurs	56,9%
Managers	42,3%
Ensemble	100,0%

Durée du contrat de volontariat

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Durée du contrat	Ingénieurs	Managers	*Ensemble*
12 mois	*45,9%*	*38,6%*	*43,3%*
18 mois	*17,6%*	*23,2%*	*19,5%*
24 mois	*23,6%*	*30,5%*	*26,1%*
Autres	*12,9%*	*7,7%*	*11,1%*
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***

La durée des contrats de volontariat des managers est sensiblement plus longue que pour les ingénieurs.

86 % des volontariats sont des volontariats internationaux en entreprise

Le volontariat international en administration regroupe 4,3 % des jeunes diplômés volontaires.
Le volontariat civil attire un peu plus les femmes ingénieurs.

Type de volontariat

(Enquête 2015 - Promotion 2014)

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			*Ensemble*		
	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*	Hommes	Femmes	*Total*
Volontariat Civil	4,3%	16,5%	*7,7%*	1,6%	4,4%	*2,9%*	3,4%	10,0%	*5,8%*
Volontariat International en Entreprise	89,0%	71,4%	*84,1%*	91,0%	88,1%	*89,7%*	89,7%	80,3%	*86,3%*
Volontariat International en Administration	3,8%	6,0%	*4,4%*	4,8%	3,8%	*4,3%*	4,1%	4,7%	*4,3%*
Volontariat de Solidarité Internationale	2,0%	6,0%	*3,1%*	2,1%	3,8%	*2,9%*	2,1%	5,0%	*3,1%*
Autre	0,9%	-	*0,6%*	0,5%	-	*0,3%*	0,7%	-	*0,5%*
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*

Indemnités forfaitaires

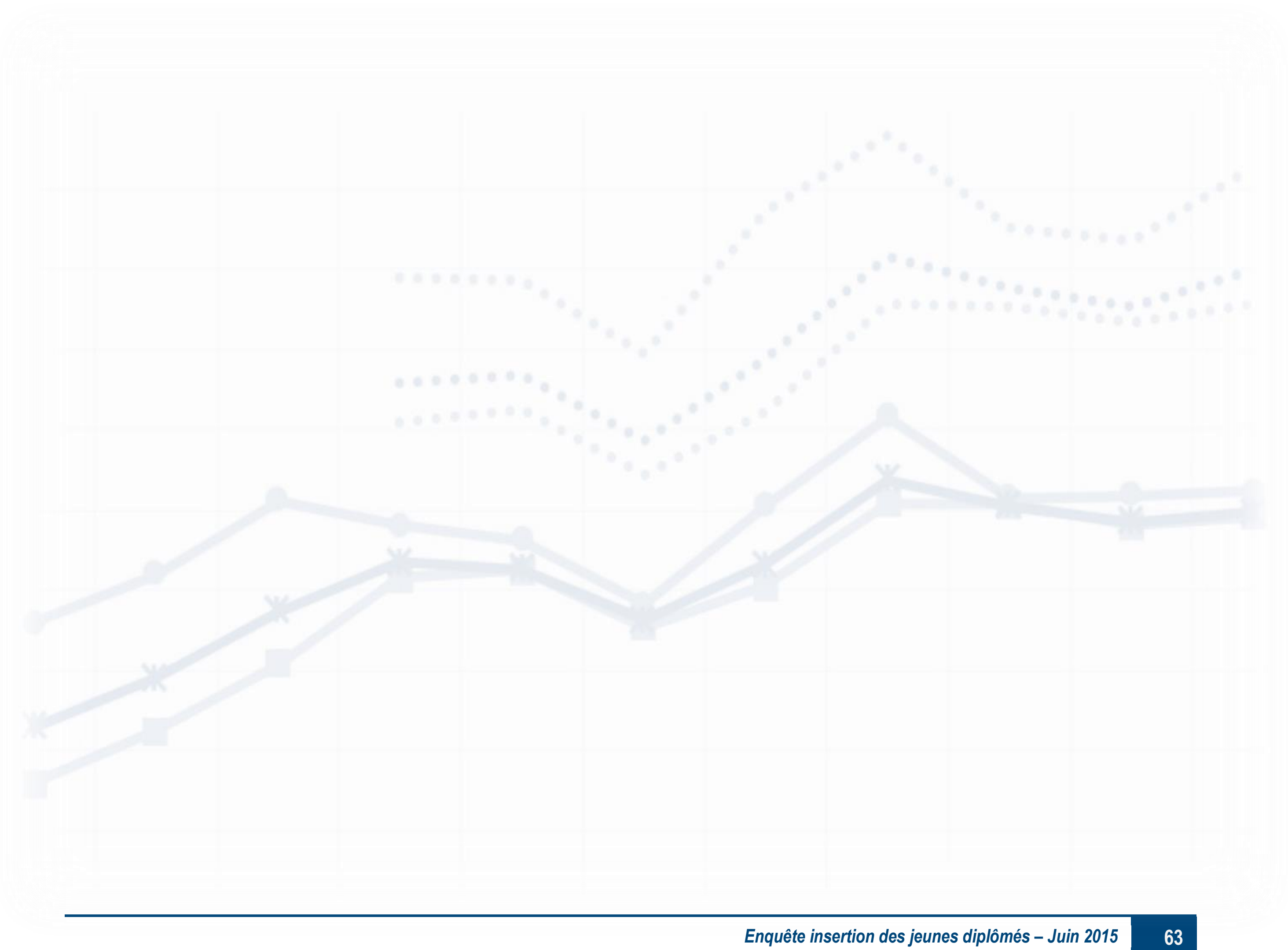
Les indemnités légales des volontaires internationaux en entreprise sont comprises entre 17 400 € et 46 000 €. Les allocations auxquelles peuvent prétendre les volontaires internationaux en administration s'étendent de 14 400 € à 39 600 € suivant le pays d'affectation.

Allocations perçues par les volontaires

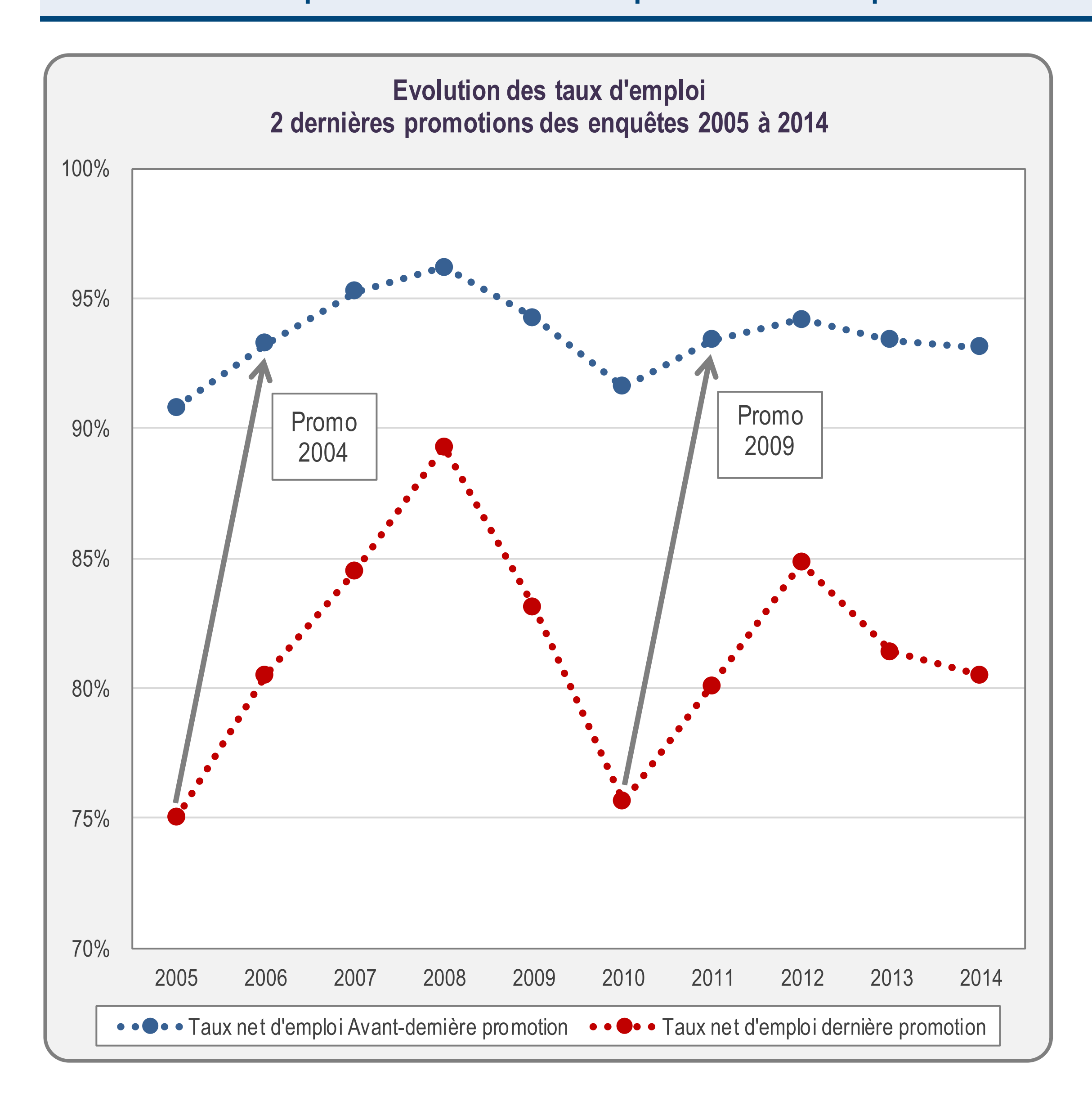
(Enquête 2015 - Promotion 2014)

Allocations annuelles hors Primes	Hommes	Femmes	Ensemble
Ingénieurs	26 901 €	25 466 €	*26 536 €*
Managers	28 507 €	26 876 €	*27 767 €*
Ensemble	*27 376 €*	*26 215 €*	*26 991 €*

Annexes



1. Taux net d'emploi des deux dernières promotions – Enquêtes 2005-2014



2. Évolution du taux de CDI et du taux net d’emploi – Enquêtes 2005 - 2014

Évolutions comparées du taux de CDI et du taux net d'emploi

Dernière promotion enquêtée

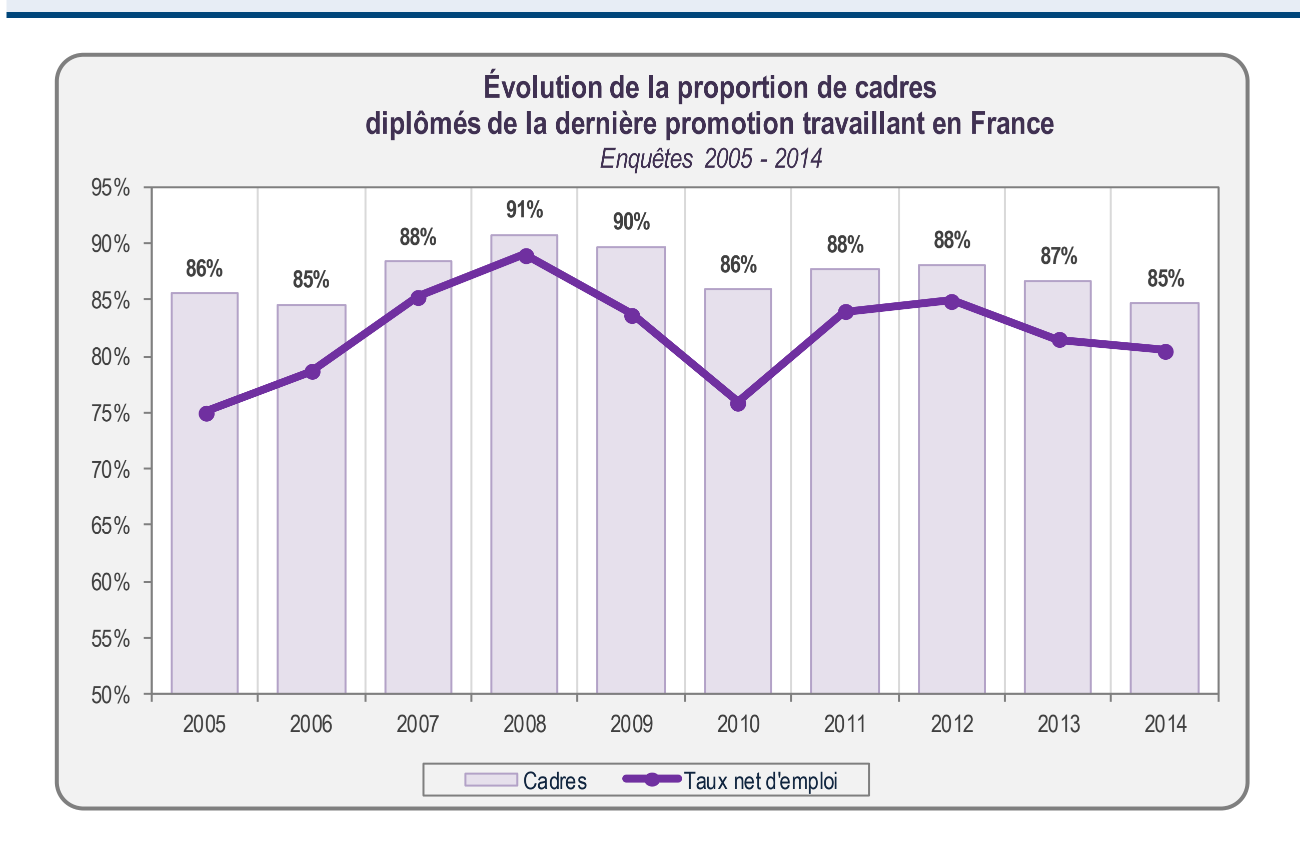
CDI
Taux net d'emploi

95%
90%
85%
80%
75%
70%
65%
60%
55%
50%

77% 77% 79% 81% 79% 71% 76% 80% 76% 75%

2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

3. Évolution des cadres et du taux net d’emploi – Enquêtes 2005 - 2014



4. Répartition des emplois par secteur d'activité

Ingénieurs

Répartition des ingénieurs dans les secteurs d'activité

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités informatiques et services d'information	17,2%	8,6%	*14,6%*	*17,5%*
Sociétés de conseil, bureaux d'études	14,1%	14,2%	*14,1%*	*30,0%*
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	14,3%	8,3%	*12,5%*	*19,8%*
Construction, BTP	8,4%	8,1%	*8,3%*	*29,0%*
Énergie	7,2%	6,0%	*6,8%*	*26,2%*
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	4,6%	3,4%	*4,2%*	***24,2%***
Industrie agroalimentaire	2,2%	9,0%	*4,2%*	*63,7%*
Activités financières et d'assurance	4,2%	2,6%	*3,7%*	*21,1%*
Recherche-développement scientifique	2,9%	2,9%	*2,9%*	*29,7%*
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,4%	2,5%	*2,5%*	*30,5%*
Industrie chimique	1,4%	4,6%	*2,3%*	*58,4%*
Télécommunications	2,6%	1,4%	*2,2%*	*19,1%*
Commerce	1,8%	3,0%	*2,2%*	***40,9%***
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2,4%	1,6%	*2,1%*	*22,1%*
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,4%	2,2%	*1,7%*	*39,9%*
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3%	2,2%	*1,6%*	*41,9%*
Industrie pharmaceutique	0,9%	3,0%	*1,5%*	***57,9%***
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	1,2%	2,0%	*1,5%*	*40,8%*
Enseignement, recherche	1,1%	2,2%	*1,4%*	*44,8%*
Transports (Services)	1,5%	1,3%	*1,4%*	*27,5%*
Industries extractives	1,1%	0,9%	*1,0%*	*24,2%*
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,8%	0,8%	*0,8%*	*30,6%*
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,5%	1,5%	*0,8%*	***57,7%***
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,6%	1,3%	*0,8%*	*49,5%*
Santé humaine et action sociale	0,4%	0,6%	*0,4%*	***41,8%***
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,3%	*0,4%*	*27,7%*
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3%	0,4%	*0,3%*	*37,5%*
Activités immobilières	0,2%	0,3%	*0,2%*	*38,7%*
Hébergement et restauration	0,1%	0,4%	*0,2%*	*66,7%*
Tourisme	0,2%	0,0%	*0,1%*	***5,6%***
Autres secteurs	2,4%	4,2%	*2,9%*	*42,3%*
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	***29,8%***

Managers

Répartition des managers dans les secteurs d'activité

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités financières et d'assurance	21,9%	13,4%	17,6%	38,3%
Sociétés de conseil, bureaux d'études	14,0%	12,4%	13,2%	47,4%
Commerce	9,2%	10,6%	9,9%	53,9%
Activités informatiques et services d'information	8,7%	6,1%	7,4%	41,5%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	7,4%	7,1%	7,2%	49,3%
Industrie agroalimentaire	4,3%	7,0%	5,6%	62,5%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	4,0%	2,7%	3,4%	40,9%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,6%	4,4%	3,0%	73,2%
Édition, audiovisuel et diffusion	2,7%	3,2%	3,0%	54,5%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	2,2%	2,7%	2,4%	55,2%
Industrie chimique	1,5%	3,4%	2,4%	69,6%
Télécommunications	2,8%	1,9%	2,3%	40,5%
Énergie	1,9%	2,0%	1,9%	51,5%
Tourisme	1,5%	2,1%	1,8%	59,2%
Industrie pharmaceutique	1,5%	1,8%	1,7%	54,7%
Transports (Services)	1,7%	1,5%	1,6%	47,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	1,3%	1,5%	1,4%	54,1%
Activités immobilières	1,5%	1,3%	1,4%	46,9%
Hébergement et restauration	1,0%	1,7%	1,4%	64,6%
Construction, BTP	1,3%	1,2%	1,3%	46,6%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7%	1,0%	0,9%	58,7%
Santé humaine et action sociale	0,4%	1,3%	0,9%	75,8%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,8%	0,8%	0,8%	50,0%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	0,6%	1,0%	0,8%	61,8%
Enseignement, recherche	0,4%	0,6%	0,5%	60,0%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,4%	0,5%	0,4%	58,1%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	0,3%	0,3%	47,8%
Industries extractives	0,2%	0,2%	0,2%	53,8%
Recherche-développement scientifique	0,2%	0,1%	0,2%	45,5%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%
Autres secteurs	3,8%	6,2%	5,0%	62,3%
Ensemble	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*50,4%*

5. Répartition des emplois par secteur d'activité finale

Dans les tableaux ci-après, les diplômés employés dans les sociétés de conseil et bureaux d'études sont répartis dans les autres secteurs ou demeurent dans le secteur sociétés de conseil et bureaux d'études s'ils ont déclaré « multi-secteurs ».

Ingénieurs

Répartition des ingénieurs dans les secteurs finaux d'activité

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités informatiques et services d'information	18,9%	9,5%	16,1%	17,6%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	17,1%	10,1%	15,0%	20,1%
Construction, BTP	9,0%	8,9%	9,0%	29,6%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	8,5%	6,9%	8,0%	25,8%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	4,9%	3,6%	4,5%	24,2%
Industrie agroalimentaire	2,3%	9,7%	4,5%	**64,4%**
Activités financières et d'assurance	4,8%	3,1%	4,3%	21,5%
Sociétés de conseil, bureaux d'études	4,2%	4,4%	4,3%	30,7%
Autres secteurs	2,7%	4,6%	3,3%	42,2%
Recherche-développement scientifique	3,1%	3,1%	3,1%	30,1%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6%	2,7%	2,7%	30,1%
Télécommunications	2,9%	1,8%	2,6%	20,5%
Industrie chimique	1,6%	4,8%	2,6%	**55,9%**
Commerce	1,9%	3,1%	2,3%	40,2%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2,4%	1,6%	2,2%	21,8%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,6%	2,5%	1,9%	40,2%
Industrie pharmaceutique	1,2%	3,5%	1,8%	**55,8%**
Agriculture, sylviculture et pêche	1,4%	2,4%	1,7%	41,8%
Transports (Services)	1,7%	1,6%	1,7%	28,9%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	1,4%	2,3%	1,6%	41,1%
Enseignement, recherche	1,1%	2,2%	1,4%	44,8%
Industries extractives	1,3%	0,9%	1,2%	24,0%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,7%	2,1%	1,1%	**56,4%**
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,8%	0,8%	0,8%	30,7%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,5%	1,5%	0,8%	**58,2%**
Santé humaine et action sociale	0,4%	0,7%	0,5%	44,3%
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,4%	0,4%	26,9%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3%	0,4%	0,3%	37,5%
Activités immobilières	0,2%	0,4%	0,3%	42,4%
Hébergement et restauration	0,1%	0,5%	0,2%	**68,0%**
Tourisme	0,2%	0,1%	0,2%	10,0%
Ensemble *	100,0%	100,0%	100,0%	**29,8%**

Managers

Répartition des managers dans les secteurs finaux d'activité

Promotion 2014 enquêtée en 2015

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités financières et d'assurance	23,5%	14,2%	18,8%	38,1%
Commerce	9,5%	10,8%	10,2%	53,6%
Activités informatiques et services d'information	10,1%	6,8%	8,4%	40,6%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	8,2%	8,1%	8,1%	50,1%
Sociétés de conseil, bureaux d'études	7,6%	7,2%	7,4%	49,1%
Industrie agroalimentaire	4,4%	7,3%	5,9%	63,0%
Autres secteurs	4,0%	6,4%	5,2%	61,9%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	4,4%	3,0%	3,7%	41,2%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,7%	4,5%	3,1%	72,8%
Édition, audiovisuel et diffusion	2,7%	3,2%	3,0%	54,8%
Télécommunications	3,0%	2,1%	2,5%	41,8%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	2,3%	2,7%	2,5%	54,3%
Industrie chimique	1,5%	3,4%	2,4%	69,8%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	2,3%	2,3%	2,3%	50,9%
Industrie pharmaceutique	1,6%	2,0%	1,8%	55,6%
Transports (Services)	1,9%	1,7%	1,8%	47,2%
Tourisme	1,5%	2,1%	1,8%	59,2%
Arts, spectacles et activités récréatives	1,3%	1,5%	1,4%	54,0%
Activités immobilières	1,5%	1,3%	1,4%	47,5%
Hébergement et restauration	1,0%	1,7%	1,4%	64,6%
Construction, BTP	1,3%	1,2%	1,3%	47,2%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9%	1,1%	1,0%	55,7%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	0,8%	1,1%	1,0%	58,0%
Santé humaine et action sociale	0,5%	1,4%	1,0%	73,9%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,9%	0,8%	0,9%	50,0%
Enseignement, recherche	0,4%	0,6%	0,5%	60,0%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,4%	0,5%	0,4%	58,1%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,4%	0,3%	0,4%	44,0%
Industries extractives	0,2%	0,2%	0,2%	46,7%
Recherche-développement scientifique	0,2%	0,2%	0,2%	50,0%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,1%	0,1%	0,1%	55,6%
Ensemble	***100,0%***	***100,0%***	***100,0%***	***50,4%***

6. Liste des écoles ayant participé à l'enquête jeunes diplômés 2015

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2015	Site Web de l'établissement
Agrocampus Ouest Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage	http://www.agrocampus-ouest.fr
AgroParisTech Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	http://www.agroparistech.fr
AgroSup Dijon Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement	http://www.agrosupdijon.fr
AUDENCIA Nantes École de management de Nantes	http://www.audencia.com
Bordeaux Sciences Agro École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine	http://www.agro-bordeaux.fr
CELSA Paris-Sorbonne École des hautes études en sciences de l'information et de la communication	http://www.celsa.fr
Centrale Supelec (EC Paris)	http://www.ecp.fr
CFJ Centre de Formation des Journalistes	http://www.cfjparis.com/
Chimie ParisTech École nationale supérieure de chimie de Paris	http://www.enscp.fr
CPE Lyon École supérieure de chimie physique électronique de Lyon	http://www.cpe.fr
EBI École de biologie industrielle	http://www.ebi-edu.com
EC Lille École centrale de Lille	http://www.ec-lille.fr
EC Lyon École centrale de Lyon	http://www.ec-lyon.fr
EC Marseille École centrale de Marseille	http://www.centrale-marseille.fr
EC Nantes École centrale de Nantes	http://www.ec-nantes.fr
ECAM Lyon	https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon
ECAM Rennes	http://www.ecam-rennes.fr
ECE École centrale d'électronique	http://www.ece.fr
Ecole des ponts ParisTech École nationale des ponts et chaussées	http://www.enpc.fr
ECPM École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg	http://www.ecpm.unistra.fr
EDC École des Dirigeants et Créateurs d'Entreprises	http://www.edcparis.edu/
EDHEC Business School	http://www.edhec.com
EDNA École de design Nantes Atlantique	http://www.lecolededesign.com
EFREI École française d'électronique et d'informatique	http://www.efrei.fr
EI.CESI École d'ingénieurs du cesi	http://www.eicesi.fr
EIGSI École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels	http://www.eigsi.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2015	Site Web de l'établissement
EISTI École internationale des sciences du traitement de l'information	https://www.eisti.fr
EIVP École des ingénieurs de la ville de Paris	http://www.eivp-paris.fr
EM Lyon Business School École de management de Lyon	http://www.em-lyon.com
EM Nantes École des mines de Nantes	http://www.mines-nantes.fr
EM Normandie École de management de Normandie	http://www.ecole-management-normandie.fr
EM Strasbourg École de management Strasbourg	http://www.em-strasbourg.eu
EMA École des mines d'Alès	http://www.mines-ales.fr
EMAC École des mines d'Albi Carmaux	http://www.enstimac.fr
EMD École des mines de Douai	http://www2.mines-douai.fr
EME École des Métiers de l'Environnement	http://www.ecole-eme.fr
ENAC École nationale de l'aviation civile	http://www.enac.fr
ENGEES École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	http://engees.unistra.fr
ENIB École nationale d'ingénieurs de Brest	http://www.enib.fr
ENIM École nationale d'ingénieurs de Metz	http://www.enim.fr
ENISE École Nationale d'ingénieurs de Saint Etienne	http://www.enise.fr
ENSAE ParisTech École nationale de la statistique et de l'administration économique	http://www.ensae.fr
ENSAI École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information	http://www.ensai.fr
ENSAIA École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires	http://www.ensaia.inpl-nancy.fr
ENSAIT École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles	http://www.ensait.fr
ENSAM Arts et Métiers ParisTech	http://www.ensam.eu
ENSAN École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy	http://www.nancy.archi.fr
ENSC École Nationale Supérieure de Cognitique	https://www.ensc.fr
ENSC Clermont Ferrand École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand	http://www.ensccf.fr
ENSC Lille École nationale supérieure de chimie de Lille	http://www.ensc-lille.fr
ENSC Montpellier École nationale supérieure de chimie de Montpellier	http://www.enscm.fr
ENSC Mulhouse École nationale supérieure de chimie de Mulhouse	http://www.enscmu.uha.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2015	Site Web de l'établissement
ENSC Rennes École nationale supérieure de chimie de Rennes	http://www.ensc-rennes.fr
ENSCBP Bordeaux École nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique de Bordeaux	http://www.enscbp.fr
ENSCI École nationale supérieure de céramique industrielle	http://www.ensci.fr
ENSEA École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications	http://www.ensea.fr
ENSEIRB-MATMECA École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux	http://www.enseirb-matmeca.fr
ENSEM École nationale supérieure d'électricité et de mécanique	http://www.fly2ensem.com
ENSG - Géologie École nationale supérieure de géologie	http://www.ensg.inpl-nancy.fr
ENSG - Géomatique École Nationale des Sciences Géographiques	http://www.ensg.eu
ENSGSI École nationale supérieure en génie des systèmes industriels	http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr
ENSGTI École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles	http://ensgti.univ-pau.fr
ENSIAME École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique électronique	http://www.univ-valenciennes.fr/ensiame
ENSIC École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy	http://www.ensic.inpl-nancy.fr
ENSICAEN École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen & Centre de recherche	http://www.ensicaen.fr
ENSIIE École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	http://www.ensiie.fr
ENSISA École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace	http://www.ensisa.uha.fr
ENSMM École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques	http://www.ens2m.fr
ENSP Strasbourg École nationale supérieure de physique de Strasbourg	http://www.telecom-physique.fr
ENSSAT École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie	http://www.enssat.fr
ENSTA Bretagne École Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne	http://www.ensta-bretagne.fr
ENSTA ParisTech École nationale supérieure de techniques avancées ParisTech	http://www.ensta.fr
ENSTIB École nationale supérieure des technologies et industries du bois	http://www.enstib.uhp-nancy.fr
ENTPE École nationale des travaux publics de l'Etat	http://www.entpe.fr
EPF École d'ingénieurs	http://www.epf.fr
ESA École supérieure d'agriculture d'Angers	http://www.groupe-esa.com
ESA Paris École Spéciale d'Architecture	http://www.esa-paris.fr
ESAIP École supérieure angevine d'informatique et de productique	http://www.esaip.org

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2015	Site Web de l'établissement
ESB École supérieure du bois	http://www.ecoledubois.fr
ESC Dijon Bourgogne École supérieure de commerce de Dijon	http://www.escdijon.eu
ESC La Rochelle École supérieure de commerce de La Rochelle	http://www.esc-larochelle.fr
ESC Pau École supérieure de commerce de Pau	http://www.esc-pau.fr
ESC Troyes École supérieure de commerce de Troyes	http://www.groupe-esc-troyes.com
ESCE École Supérieure du Commerce Extérieur	http://www.esce.fr
ESCOM École supérieure de chimie organique et minérale	http://www.escom.fr
ESCP Europe	http://www.escpeurope.eu
ESDES École supérieure de commerce et de management	http://www.esdes.fr
ESEO Grande École d'Ingénieurs généralistes	http://www.eseo.fr
ESIEA École supérieure d'informatique électronique automatique	http://www.esiea.fr
ESIEE Amiens École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique	http://www.esiee-amiens.fr
ESIEE Engineering Paris	http://www.esiee.fr
ESIEE Management Paris	http://www.esiee-management.fr
ESIGELEC École supérieure d'ingénieurs en génie électrique	http://www.esigelec.fr
ESIGETEL École d'ingénieur en sciences du numérique	http://www.esigetel.fr
ESITC Caen École supérieure des travaux de la construction de Caen	http://www.esitc-caen.fr
ESITPA École d'ingénieurs en agriculture	http://www.esitpa.org
ESME Sudria École d'ingénieurs	http://www.esme.fr
ESSCA École supérieure des sciences commerciales d'Angers	http://www.essca.fr
ESSEC Business School École supérieure des sciences économiques et commerciales	http://www.essec.fr
ESSTIN École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy	https://www.esstin.univ-lorraine.fr
ESTACA École supérieure des techniques aéronautiques et de construction Automobile	http://www.estaca.fr
ESTIA École supérieure des technologies industrielles avancées	http://www.estia.fr
ESTP École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie	http://www.estp.fr
Grenoble Ecole de management	http://www.grenoble-em.com

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2015	Site Web de l'établissement
Grenoble INP - ENSE3 École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement	http://ense3.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ENSIMAG École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées	http://ensimag.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ESISAR École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)	http://esisar.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Génie industriel École nationale supérieure de génie industriel	http://genie-industriel.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - PAGORA École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux	http://pagora.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - PHELMA École nationale supérieure de Physique, Electronique, Matériaux de Grenoble	http://phelma.grenoble-inp.fr
Groupe ISA Lille	http://www.isa-lille.fr
Groupe Sup de Co Montpellier Business School	http://www.supdeco-montpellier.com/
HEC Paris Groupe HEC	http://www.hec.fr
HEI École des hautes études d'ingénieur	http://www.hei.fr
ICAM Lille Institut catholique d'arts et métiers de Lille	http://www.icam.fr
ICAM Nantes Institut catholique d'arts et métiers de Nantes	http://www.icam.fr
ICAM Toulouse Institut catholique d'arts et métiers de Toulouse	http://www.icam.fr
ICN Business School	http://www.icn-groupe.fr
IESEG School of management	http://www.ieseg.fr
IFMA Institut français de mécanique avancée	http://www.ifma.fr
IFP School Institut français du Pétrole	http://www.ifp-school.com
INP - EI PURPAN École d'ingénieurs de PURPAN	http://www.purpan.fr
INP - ENIT École nationale d'ingénieurs de Tarbes	http://www.enit.fr
INP - ENSAT École nationale supérieure agronomique de Toulouse	http://www.ensat.fr
INP - ENSEEIHT École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications	http://www.enseeiht.fr
INP - ENSIACET École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques	http://www.ensiacet.fr
INSA CVL Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire	http://www.insa-centrevaldeloire.fr
INSA Lyon Institut national des sciences appliquées de Lyon	http://www.insa-lyon.fr
INSA Rennes Institut national des sciences appliquées de Rennes	http://www.insa-rennes.fr
INSA Rouen Institut national des sciences appliquées de Rouen	https://www.insa-rouen.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2015	Site Web de l'établissement
INSA Strasbourg Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	http://www.insa-strasbourg.fr
INSA Toulouse Institut national des sciences appliquées de Toulouse	http://www.insa-toulouse.fr
INSEEC Business School	https://www.inseec-bs.com/
Institut d'Optique Graduate School	http://www.institutoptique.fr
ISAE Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ENSICA, ENSMA, SUPAERO)	http://www.isae.fr
ISARA Lyon Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes	http://www.isara.fr
ISC Paris Institut supérieur du commerce, Paris	http://www.iscparis.fr
ISEN Brest Institut supérieur de l'électronique et du numérique	http://www.isen.fr/brest.asp
ISEN Lille Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille	http://www.isen.fr/lille.asp
ISEN Toulon Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon	http://www.isen.fr/toulon
ISEP Institut supérieur d'électronique de Paris	http://www.isep.fr
ISIT Institut de management et de communication interculturels	http://www.isit-paris.fr
ISMANS Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés	http://www.ismans.fr
ITECH Lyon Institut textile et chimique de Lyon	http://www.itech.fr
KEDGE Business School	http://www.kedgebs.com/fr
LaSalle Beauvais Institut polytechnique LaSalle Beauvais	http://www.lasalle-beauvais.fr
Mines Nancy École des mines de Nancy	http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr
Mines ParisTech École des mines de Paris	http://www.mines-paristech.fr
Mines Saint Etienne École des mines de Saint-Étienne	http://www.mines-stetienne.fr
Montpellier SupAgro Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques	http://www.supagro.fr
NEOMA Business School	http://www.neoma-bs.fr
Novancia	http://www.novancia.fr
ONIRIS École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique	http://www.oniris-nantes.fr
Polytech' Clermont-Ferrand Centre universitaire des sciences et techniques	http://polytech.univ-bpclermont.fr
Polytech' Grenoble École polytechnique universitaire de Grenoble	http://www.polytech-grenoble.fr
Polytech' Lille École polytechnique universitaire de Lille	http://www.polytech-lille.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2015	Site Web de l'établissement
Polytech' Marseille - ESIL École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy	http://www.polytech-marseille.fr
Polytech' Montpellier École polytechnique universitaire de Montpellier	http://www.polytech.univ-montp2.fr
Polytech' Nantes École polytechnique de l'université de Nantes	http://www.polytech.univ-nantes.fr
Polytech' Orléans École polytechnique de l'université d'Orléans	http://www.univ-orleans.fr/polytech
Polytech' Tours École polytechnique de l'université de Tours	http://polytech.univ-tours.fr
PSB Paris School of Business	http://www.psbedu.paris
SKEMA Business school	http://www.skema.edu http://www.skema-bs.fr
SUPELEC	http://www.supelec.fr
SUPMECA Institut Supérieur de Mécanique de Paris	http://www.supmeca.fr
TBS Toulouse business school	http://www.tbs-education.fr
TELECOM Bretagne	http://www.telecom-bretagne.eu
TELECOM EM Télécom École de Management	http://www.telecom-em.eu
TELECOM Lille	http://www.telecom-lille.fr
TELECOM ParisTech	http://www.telecom-paristech.fr
TELECOM SudParis	http://www.telecom-sudparis.eu
UTBM Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	http://www.utbm.fr
UTT Université de technologie de Troyes	http://www.utt.fr